







M É M O I R E S

D E

L' A C A D É M I E.

P R I X D E 1778.

S. 701. F. 4.

MÉMOIRES

SUR LES

QUESTIONS

PROPOSÉES PAR

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE

DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE

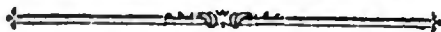
BRUXELLES,

QUI ONT REMPORTÉ LES PRIX

EN M. DCC. LXXVIII.



A BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE ACADEMIQUE.



M. DCC. LXXIX.



THE NATIONAL

LIBRARY

OF THE

CONGRESS

OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

WASHINGTON



1850

1850

M É M O I R E

Sur la Question historique proposée par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles en 1776; relativement aux principales Expéditions ou Emigrations des Belges dans les pays lointains; auquel cette Académie a décerné le Prix en 1778.

PAR M. LE MARQUIS
DU CHASTELER.

—♦—
Redit in tumidas naufraga puppis aquas.
—♦—

THE M. I. M.

The M. I. M. is a journal of the
International Society of Musicology
and is published quarterly. It
contains articles on the history
of music, the life of composers,
and the development of musical
forms. It is a valuable source
of information for students and
scholars alike.

DU CHASTEL

1888



M É M O I R E

S U R L A

QUESTION HISTORIQUE,

*Proposée par l'Académie Impériale & Royale ;
pour l'année 1778.*

ARGUMENT.

Le sujet proposé, consiste à donner un précis des principales Expéditions ou Emigrations des Belges, dans les Pays lointains, depuis les temps les plus reculés jusques & compris celui des Croisades ; & à examiner quelle a été l'influence de ces Expéditions sur les mœurs & sur le caractère national.

CETTE Question embrasse quatre époques ; la première, qu'on peut appeller Gauloise, comprend les temps antérieurs à la soumission des Gaules aux Romains.

La seconde, qu'on peut appeller Romaine, commence à la conquête des Romains, & finit avec leur domination.

La troisieme, qu'on peut appeller Françoise, est celle qui s'est écoulée depuis l'expulsion des Romains, jusque vers la fin du regne des Carlovingiens.

La quatrieme, qu'on peut appeller féodale, est particulièrement intéressante par la formation des différens états, dont les Pays-Bas sont encore aujourd'hui composés.

Chaque époque offre deux objets, qui diviseront ce Mémoire en deux parties ; l'une sera destinée à tracer un précis historique des Expéditions & des Emigrations des Belges dans les pays lointains ; l'autre sera consacrée à examiner quelle a été l'influence de ces expéditions sur les mœurs & le caractère national.

Je chercherai dans la premiere à percer l'obscurité des siècles à la lueur du flambeau de la critique, pour y discerner les faits véritables de ceux que nos anciens annalistes ont rangés avec trop de crédulité au nombre des vérités historiques : je m'efforcerai dans la seconde, à développer les effets de ces Emigrations, en évitant avec soin tout esprit de système, pour me borner à tirer les conséquences qui résultent naturellement des faits.

Je crois devoir remarquer ici que je ne me suis pas astreint dans les deux premieres époques aux Emigrations des seuls Belges, parce que ç'auroit été me priver des objets qu'elles fournissent relativement à ce Mémoire.





PREMIERE ÉPOQUE.

PREMIERE PARTIE.

L'HISTOIRE des Gaulois, avant leur soumission aux Romains, est d'autant plus obscure, que ce peuple ignoroit l'art de la transmettre par écrit à la postérité : les Druides, (1) ministres de leur religion, les entretenoient dans cette ignorance pour s'assurer un empire absolu sur ces esprits peu éclairés ; de sorte que les lumières que nous avons sur l'ancienne histoire des habitans de la Gaule, ne sont parvenues jusqu'à nous, que par des auteurs étrangers, également suspects & mal instruits : aussi les connoissances qu'ils nous ont transmises, sont-elles superficielles & peu exactes.

Telle est sans doute la raison qui a déterminé l'auteur de l'Histoire des Celtes (2) à avancer *qu'il est impossible de dire rien de certain, ni seulement rien de probable sur les anciennes migrations des peuples Celtes.*

Cette assertion d'un savant aussi versé que Pelloutier dans les antiquités Celtiques, m'avoit fait penser à omettre l'époque Gauloise ; une autre raison m'y engageoit encore ; c'est le peu de rapport que ces expéditions ont avec les Belges.

(1) Cæsar de Bello Gallico, L. VI, §. XIV.

Druides a bello abesse consueverunt, neque tributa una cum reliquis pendunt. ... tantis excitati præmiis, & sua sponte multi in disciplinam conveniunt & a parentibus, propinquisque mittuntur : magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur. ... Neque fas esse existimant ex litteris mandare.

(2) Réponse de Pelloutier à Schoepflin dans l'Histoire des Celtes, t. 4. p. 502.

Mais cette omission m'a paru contraire au but de l'Académie, qui a exigé qu'on étendît les recherches jusqu'aux temps les plus reculés.

D'ailleurs l'existence du royaume des Galates en Asie, & celle de la Gaule Cis-Alpine (1) en Italie, rendent ce point d'histoire intéressant ; de sorte que quand bien même il seroit démontré (ce qu'il est très-permis de révoquer en doute) que l'on ne peut rien avancer que d'incertain sur cet objet ; encore ne pourroit-on se dispenser, dans un Mémoire tel que celui-ci, de rassembler ce que les historiens en ont écrit : surtout lorsque l'on considère, que l'expédition de Belloveſe & de Sigoveſe est tellement détaillée dans Tite-Live, que ce seroit outrer le pyrrhonisme historique, que de la révoquer en doute.

En vain un moderne (2) a-t-il voulu contredire son récit en abusant d'un passage de Plutarque ; (3) Tite-Live ne m'en paroît pas moins celui qui mérite le plus de croyance. Il s'explique en ces termes :

» Pendant le regne de Tarquin l'ancien, les Bituriges tenoient le premier rang dans la Celtique, qui est la troisième partie des Gaules, c'étoit de leur nation qu'on choisissoit les Rois ; Ambigat régnoit alors, ses vertus personnelles & l'état florissant de son royaume, le rendoient également puissant ; aussi ses sujets se multiplièrent-ils au point, que ;

(1) En appelant la Gaule Italienne *Cis-Alpine*. Je me conforme au style des historiens Romains ; car relativement à nous, c'étoit la *Trans-Alpine*.

(2) Le Comte de Buat fait sortir les peuples qui entrèrent en Italie, des pays situés au-delà de la Bohême : il ne fait pas attention, que les anciens ont quelquefois désigné les Alpes par le nom de *Monts Riphéens*.

(3) Plutarque dans la vie de Camille. » Les Gaulois étoient une nation Celtique ; on dit qu'à cause de leur trop grande multitude, ils quitterent leur pays. . . Les uns allèrent du côté de l'Océan septentrional, passerent les Monts Riphéens, & occupèrent les extrémités de l'Europe.

» toute fertile qu'étoit cette partie de la Gaule , elle
 » ne pouvoit nourrir ses habitans : tel fut le motif qui
 » détermina Ambigat , dans sa vieillesse , à décharger
 » ses états de ce peuple trop nombreux : pour y par-
 » venir , il envoya Bellovese & Sigovesse ses neveux
 » (fils de sa sœur) chercher dans les pays lointains les
 » établissemens qu'il plairoit aux Dieux de leur desti-
 » ner : il leur permit d'emmener avec eux tel nombre
 » de ses sujets qu'ils voudroient , afin qu'aucun peuple
 » ne fût en état de traverser leur expédition.

» Le sort décida que Sigovesse dirigeroit sa marche
 » vers la forêt Hercinienne : Bellovese , plus favorisé
 » des Dieux , prit le chemin de l'Italie ; on comptoit
 » parmi ses troupes , des Bituriges , (habitans du
 » Berri) ; des Arvernes , (Auvergnats) ; des Seno-
 » nois , (de Sens) ; des Æduens , (d'Autun) ; des
 » Ambares , (de Châlon-sur-Saone) ; des Carnutes ,
 » (de Chartres) ; des Aulerces , (du Mans) (1) ; il se
 » mit à la tête de cette armée également nombreuse en
 » cavalerie & en infanterie , & marcha vers le pays
 » des Tricastins : il n'est pas étonnant que les Alpes
 » leur parurent insurmontables ; jamais jusqu'alors ,
 » elles n'avoient été franchies (au moins n'en reste-
 » t-il aucun souvenir , si ce n'est qu'on veuille ajouter
 » foi aux expéditions fabuleuses d'Hercule.)

(1) Les anciens distinguent trois peuples différens connus sous le nom d'Aulerces. Savoir :

Aulerci Cenomani , (ou Mangeaux) ; *Aulerci Diablintes* , (en Bretagne) ;
Aulerci Ebuovices , (en Normandie.)

Voyez Vales. not. Gal. pag. 64 & seq.

Le voisinage des autres peuples , qui composerent l'armée de Bellovese , m'a fait croire que ce furent les premiers qui l'accompagnerent.

Le Dictionnaire de Moreti, dit Cenomani , (du Mans) ; Diablintes , (du Perche) ; Ebuovices , (du Diocèse d'Evreux.) Le Dictionnaire Encyclopédique est du même avis.

Cette Question étant étrangère à ce Mémoire , je me suis borné à indiquer ces deux sentimens.

» Tandis que la hauteur de ces montagnes, dont
 » la cime domine les nues, les arrêtoit, & qu'ils
 » délibéroient sur les moyens de s'y frayer un passage,
 » un motif sacré (1) les retint aussi; ils apprirent que
 » des étrangers nouvellement débarqués pour cher-
 » cher une habitation, étoient attaqués par les Saliens:
 » (ces étrangers étoient les Marseillois, colonie des
 » Phocéens) ils les secoururent, regardant le succès
 » de l'expédition de ces étrangers comme un augure
 » du succès de la leur: aussi, dès que l'emplacement
 » choisi par les Marseillois (2) du consentement des
 » Saliens, fut mis en état de défense, les Gaulois
 » passèrent les Alpes vers le pays des Tauriniens (3)
 » & attaquèrent les Toscans, qui furent mis en fuite
 » vers le Tesin: ayant ensuite appris que ce lieu s'ap-
 » pelloit le pays de Insubres, nom d'un canton des
 » Æduens, ils regarderent cet événement comme un
 » présage heureux, ce qui les détermina à bâtir une
 » ville qu'ils nommerent Milan.

» Une autre colonie, conduite par Elitovius, &
 » composée de Cénomans (Mançaux), les suivit
 » bientôt après, & se fixa où Bresce & Vérone sont
 » actuellement bâties; vinrent ensuite les Saluviens
 » (Provençaux); les Boyens, (du Bourbonnois); les
 » Lingons, (de Langres); & enfin les Sénonois, qui
 » pillèrent Rome deux cens ans environ après la pre-
 » mière expédition «.

Rien de plus simple ni de mieux circonstancié, que
 ce récit de Tite-Live; c'est ce qui m'a déterminé à le
 traduire

(1) Les Gaulois regardoient comme un acte de religion, le secours dû aux étrangers.

(2) J'ai suivi la leçon de M. De Valois.

(3) *Taurini ad radices alpium siti.*

traduire en entier : Memnon , Plutarque & Justin , attribuent aussi cette expédition à l'impuissance où étoit la Gaule de nourrir ses trop nombreux habitans.

Mais Plutarque differe de Tite-Live en ce qu'il fait arrêter les Gaulois entre les Alpes & les Pyrenées , & ne les fait entrer en Italie que long-temps après.

Rappelons-nous que Tite-Live dit positivement que les Sénonois faisoient partie de l'armée de Belloveſe , qu'ils furent les derniers qui passerent en Italie , & que ce fut eux qui pillerent Rome : toute difficulté disparoit , puisqu'il en résulte que ce peuple s'arrêta effectivement entre les Alpes & les Pyrenées , & qu'il ne passa en Italie que long-temps après : je crois devoir remarquer encore , que Strabon & Diodore de Sicile assurent aussi que les Gaulois établis en Italie , y étoient venus de la Gaule Trans-Alpine.

Ces différentes colonies soutinrent une guerre presque continuelle contre les Romains pendant deux cens cinquante ans ; elles en eurent même une avec leurs anciens compatriotes vers l'an 454 , (cent ans après l'arrivée des Sénonois) ; mais ceux-ci , que l'appas du butin avoit déterminés à franchir les Alpes , ayant été apaisés par des présens & par la considération de leur ancienne parenté , changerent de dessein , & se jetterent sur les frontieres Romaines : ils les pillerent & mirent les Etruriens à contribution ; ce qui remplit leurs vues en leur procurant un butin considérable.

Il se passa depuis lors , plus de soixante ans sans que les Gaulois Trans-Alpins missent le pied en Italie ; les défaites des Gaulois Cis-Alpins étoient en effet peu faites pour les y attirer ; d'ailleurs il paroît que la liaison entre les deux Gaules , n'étoit rien moins qu'étroite.

On en peut juger par ce qui arriva vers 517. Les Polibc, 1. 2.

chefs des Gaulois Cis-Alpins avoient engagé les Gaulois Trans-Alpins à se joindre à eux ; mais la nation peu d'accord sans doute avec ses chefs , bien loin d'applaudir à ce secours étranger , le traita en ennemi , & le tailla en piece ; revenue cependant de son erreur , elle envoya des députés au-delà des Alpes pour implorer un secours qu'elle avoit jusqu'alors dédaigné.

Cette démarche eut le succès qu'on en avoit espéré ; les Gessates , qui habitoient entre le Rhône & les Alpes , rassemblèrent une armée nombreuse , & y attirèrent différentes nations Gauloises ; ce corps passa en Italie sous les ordres de Congolitan & d'Anaroeft , deux Rois de la nation Gauloise.

Tite-Live.

Le commencement de cette expédition fut heureux ; deux fois les Romains furent défaits ; mais la fortune de Rome fut bientôt après fatale aux Gaulois : tandis qu'ils poursuivoient une armée Romaine qu'ils avoient défaits , une autre armée de la même nation débarqua à Genes , & s'empara des derrières de l'armée victorieuse , qui se trouva ainsi enfermée entre deux corps ennemis ; en vain cherchèrent-ils à se faire jour les armes à la main , leur défaite fut totale. Congolitan fut fait prisonnier , & Anaroeft se tua de désespoir.

L'an 528.

Quatre ans après , les Gaulois Trans-Alpins ne furent pas plus heureux contre les Romains , ils perdirent Viridomarus , l'un de leurs Chefs , tué de la main de Marcellus ; cette défaite fut suivie de la prise de Milan , & le reste de l'armée de Congolitan repassa peu après les Alpes.

L'an 532.

En 547 , plusieurs Gaulois Trans-Alpins suivirent Asdrubal en Italie ; ce chef Carthaginois venoit y renforcer Annibal ; mais sa défaite priva ce Général de ce secours.

Depuis lors jusqu'en 571 , il ne paroît pas qu'aucun

Gaulois Trans-Alpin ait mis le pied en Italie , & l'irruption qu'ils y firent alors , n'eut aucune suite remarquable.

C'étoit sans doute un reste de cette colonie , qui demanda des terres aux Romains en 574 ; mais le refus qu'ils essayèrent , ne fut suivi d'aucune hostilité.

Depuis lors , il paroît que les Gaulois Trans-Alpins ne tentèrent plus de franchir les Alpes ; en effet , la situation des Gaulois Cis-Alpins étoit telle , que la fin de leur Empire approchoit visiblement , aussi furent-ils entièrement soumis aux Romains vers l'an 600.

Telle fut l'issue de l'émigration de Bellovese ; il est temps de s'occuper de celle de Sigovese , dont les suites ne furent pas moins fameuses.

Aucun ancien Auteur ne nous apprend quels furent les peuples qui formèrent son armée. Schoepflin conjecture que ce furent les Helvétiens , les Boyens , les Volscs-Tectosages (1) , les Gothins , les Estiens , les Carnés , les Japydes & les Tauricés (2). Il dirigea sa marche vers la Forêt Hercinienne , dont César a donné une description (3).

» Delà cette colonie parcourut , dit Schoepflin ,
 » non-seulement la Germanie occidentale , mais aussi
 » la septentrionale , l'orientale & la méridionale ; elle
 » s'étendit le long des deux rives du Danube dans la
 » Rhétie , dans la Noricie , dans la Pannonie & dans
 » la Thrace.

» Ces colonies s'étant multipliées pendant plusieurs
 » siècles dans ces différens pays , elles en sortirent en-
 » core & furent chercher d'autres établissemens dans

(1) Les Volscs se divisoient en Tectosages , (Toulouse étoit leur Capitale) ; & en Arecomices , (Nîmes étoit leur Capitale.) Dissertation de Schoepflin dans le 4e. tom. de l'histoire des Celtes , pag. 330.

(2) Dissertation ci-dessus citée depuis la pag. 311 ; jusqu'à la pag. 344.

(3) L. VI. de Bell. Gall. Ch. 35.

» les contrées voisines de la Thrace; Cambaule les con-
 » duisoit; mais ils n'osèrent alors s'étendre davantage «.

Pausanias nous apprend, que ceux qui avoient suivi Cambaule, déterminèrent, à leur retour, leurs compatriotes à tenter une seconde expédition; l'armée étoit nombreuse; des troupes considérables d'infanterie & de cavalerie la composoit; elle se divisa en trois corps sous les ordres de Belgius, de Brennus & de Céréthrius; Tite-Live nomme les chefs du troisieme corps Somnorius & Lutharius; c'étoit vers l'an 475, de Rome: Belgius attaqua Ptolomée, Roi de Macédoine, le défit, & revint dans son pays, chargé de riches dépouilles (1).

Brennus résolut de marcher en Pœonie, mais changeant de dessein après la retraite de Belgius, il se jeta sur la Grece, dans le dessein de piller le Temple de Delphes: le succès ne couronna pas cette entreprise: un peuple aussi superstitieux que les Grecs, ne pouvoit manquer d'attribuer sa défaite à la colere des Dieux; aussi n'est-il sorte de fables qu'ils n'inventerent: quoi- qu'il en soit, Brennus & son armée y périrent.

La troisieme armée s'empara de Byzance, & mit à contribution toute la Propontide; leur renommée croi- soit avec leurs exploits, au point que Nicomede, Roi de Bythinie, rechercha leur alliance: le prix des ser- vices qu'ils lui rendirent, fut une étendue considéra- ble de terres dans l'Asie mineure; cet établissement devint bientôt un royaume florissant, connu sous le nom de Galatie, ou Gallo-Grece; il se soutint jus- qu'en 728. Époque de sa réduction en province Ro- maine (2).

(1) Pausanias, Livre X, nous l'apprend en ces termes:

» *Sed cum neque tunc Galli ausi essent ad Græcos armis lacessendos longius
 » progredi, ab hac secunda expeditione se intra fines rediere.* «

(2) Si on n'a aucune preuve que les Belges aient eu part à l'expédition de

J'ai cru devoir me borner à ce précis de l'expédition de Sigovèse & des suites qu'elle eut : si l'on desire avoir les éclaircissimens les plus satisfaisans sur la Galatie, son étendue, les mœurs, la langue, la forme du Gouvernement des Galates, le Discours de M. Pelloutier, couronné en 1742, par l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de France, ne laisse rien à désirer.

Sextus Rufus
Eutrope L.
L. VII.
Dion Cassius.
L. LIII.

Les Gaulois envoyèrent aussi des colonies en Espagne & en Angleterre ; mais les Auteurs qui nous l'apprennent, ne nous donnent pas la date de ces émigrations ; je serois porté à croire, que la colonie, qui passa en Espagne, faisoit partie de l'armée de Bellovèse, qui paroît s'être partagée en plusieurs corps avant de franchir les Alpes, peut-être à cause de la difficulté du passage qui intimida sans doute les moins courageux.

Quelle que soit l'époque du passage des Gaulois en Espagne, il est au moins certain, & tous les Auteurs anciens en conviennent, que les Celtiberes étoient Celtes d'origine ; envain Cluvier a-t-il voulu le révoquer en doute.

Bellovèse & de Sigovèse, il est au moins apparent, qu'ils furent du nombre des Gaulois, qui s'établirent en Asie : je ne m'appuyerois pas sur le nom de Belgus (ou Belgus) que portoit un des chefs des Galates (*) ; mais sur deux passages, l'un de Pline (a), l'autre de S. Jérôme (b).

» Le premier compte les Teutobodiques (**) parmi les peuples Gaulois, » transportés en Capadoce.

» Ce mot signifie visiblement les Teutons, & l'on fait que ces derniers occupèrent toute la Belgique. L'autre assure que de son temps, les Galates d'Asie parloient la même langue à quelque petite différence près, qui avoit cours à Trèves. Le passage me paroît d'une importance à trouver place ici.

» *Unam est quod inserimus & promissum in exordio reddimus, Galatas, ex cęptis sermonis Gręco, quo omnis oriens loquitur, propriam linguam eandem pene habere quam Treviros: nec reserret si qua exinde corruerint, cum & Aphi Phanicum linguam non nullā ex parte mutarint; & ipsa latinitas & regionibus quotidie mutetur & tempore.*

(*) Je me sers du mot de Galates pour désigner en général les Gaulois établis vers les bornes de l'Europe & de l'Asie.

(**) Le nouveau Traducteur de Pline dit, que les Teutobodiques sont un peuple Gaulois ainsi nommé du nom de leur Chef, T. 2. p. 602. Note 60.

[a] Pline I.
5. Ch. 32. p.
33. v^o. éd. de
1507.

[b] Epistole
ad Galatas T.
9. proem. in
lib. 2^o. com-
ment.

Soit que ce nom signifie les Celtes unis aux Iberes ou les Celtes qui habitoient les rives de l'Ebre, il désigne leur origine d'une manière décisive.

Le pays, que ce peuple occupoit, avoit pour bornes au septentrion les Verones (que Strabon assure avoir aussi été Celtes d'origine) : à l'occident les Asturiens, les Collaiques, les Vaccéens, les Vectrons, les Carpentans : au midi les Orctans, les Bartelans, les Dittans : à l'orient le Mont Idubeda.

Les Lusitaniens & une partie des habitans de la Bétique, étoient aussi Celtiberes : c'est ce que Pline nous apprend en ces termes :

Pline L. 3.
C. 1er.

» Le pays compris entre le Bétis (aujourd'hui Guadalquivir), & l'Anas (aujourd'hui Guadiana), on
» l'appelle Béturie : cette contrée se divise en deux
» parties, ainsi qu'en deux nations : les Celtiques d'une
» part qui touchent à la Lusitanie & relevent d'His-
» palis (aujourd'hui Seville... «)

Il ne faut que consulter les cérémonies, l'idiome & les noms topographiques des Celtiques pour se convaincre qu'ils sont une colonie des Celtiberes venus de la Lusitanie dans la Bétique : leurs villes portent en effet les mêmes noms que plusieurs villes Celtiberes.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que la Côte occidentale de l'Espagne ; depuis le Cap-Ortegal (que le nouveau Traducteur de Pline croit être le Cap Celtique des anciens, parce que ce mot signifie la pointe ou Cap des Gaulois), jusques vers l'embouchure du Guadalquivir, fut occupée par une colonie Gauloise, ainsi qu'une partie de l'Arragon & de la Castille : la Galice conserve encore leur nom.

Le temps où les Gaulois passèrent en Angleterre, n'est pas moins inconnu ; mais il paroît certain que :

ces peuples y eurent des établissemens dès l'antiquité la plus reculée.

Aussi les villes de Winchester & de Henlei (entre Winchester & Colebroock) sont-elles désignées en latin par des noms qui attestent l'établissement des Belges en Angleterre; la première s'appelle *Wenta Belgarum*; la seconde *Calleva Atrebatum*.

César nous apprend que la Côte maritime de la Grande-Bretagne est peuplée de Belges, que l'envie de piller y attira, & qui, après s'y être établis, y *cultiverent la terre* & nourrirent de nombreux troupeaux.

Ptolomée & Tacite nous apprennent aussi, que les Gaulois établis sur les côtes d'Angleterre, étoient issus de la Belgique; en effet, la situation de cette partie de la Gaule, confirme évidemment leur opinion.

Le pays de Galles ne seroit-il pas aussi un de ceux à qui les Gaulois ont donné leur nom? Ses habitans; au rapport de Leibnitz (Collect. t. 2. p. 81.) se servent de plusieurs mots Celtiques.

Avant de terminer ce qui concerne l'époque Gauloise, je crois devoir remarquer, que deux Savans, d'une érudition également profonde, ont eu des sentimens très-différens sur l'ancienne signification du mot Celte; l'un, (c'est Schoepflin.) pense comme moi, que les différens peuples Celtiques qu'on trouvoit en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie & dans l'Asie Mineure, tiroient leur origine de la Gaule; l'autre, (c'est Pelloutier,) croit au contraire, que la dénomination de Celtes convenoit à tous ces peuples sans qu'ils aient une *origine commune* (1).

Les savans Mémoires qu'ils ont écrits sur cet objet,

(1) M. Pelloutier ne nie jamais formellement les Enigrations Gauloises, il les regarde seulement comme des plus problématiques. Il devoit donner un cinquième Livre, qui en auroit traité, mais il n'a pas paru.

V. la Martinière, Dict. Geog. au mot Calleva.
César L. V. de Bell. Gall. Cap. 12.

étant entre les mains d'un chacun, ceux qui desireroient des éclaircissimens ultérieurs, pourront y avoir recours; j'ai cru remplir ce qu'on avoit droit d'attendre de moi en les indiquant.

En mon particulier, je me suis décidé pour le sentiment de Schoepflin, parce que je regarde les bons historiens comme les guides qu'on doit suivre en pareille rencontre; or, que deviendroient les récits de Tite-Live, de Plutarque, de Justin, &c. si les émigrations des Gaulois étoient regardées comme fabuleuses?

D'ailleurs Schoepflin & Pelloutier conviennent de l'existence réelle des Celtes dans ces différens pays; la question se réduit donc à savoir si ces Celtes étoient étrangers ou indigenes, les Auteurs anciens nous les disent étrangers; pourquoi ne nous conformerions-nous pas à leur sentiment?



PREMIERE ÉPOQUE.

SECONDE PARTIE.

DANS la première partie, j'ai donné un précis des expéditions des Gaulois dans les pays lointains ; j'examinerai dans celle-ci quelle a été l'influence de ces expéditions sur les mœurs & le caractère national.

» Quand on parle des mœurs d'une nation, cela s'entend de ses coutumes & de ses usages, non pas de ceux qui, indifférens par eux-mêmes, sont du ressort d'une mode arbitraire ; mais des usages qui influent sur la manière de penser, de sentir & d'agir, ou qui en dépendent ; ce sont ces mœurs d'une nation qui forment son caractère «.

Telle est la définition que donne l'Auteur des *Considérations sur les Mœurs de ce siècle* ; j'y ajouterai, que pour connoître ensuite les individus d'une nation, il faut les considérer comme hommes, comme membres d'une famille, comme sujets & comme suivant un certain culte.

Tels sont les principes qui me guideront dans mes recherches.

Des coutumes des Gaulois considérés comme hommes.

La boisson ordinaire des Gaulois étoit la biere ; le vin paroît même leur avoir été inconnu avant l'expédition de Bellovèse, si l'on doit ajouter foi aux récits de Tite-Live.

Mais si l'appas du vin leur fit entreprendre une expédition aussi périlleuse que celle de franchir les Alpes, ils dûrent sans doute chercher à cultiver chez eux la plante qui produisoit cette liqueur pour laquelle ils témoignerent un goût si décidé (1).

Quoi qu'il en soit, Justin assure que ce fut des Phocéens établis à Marseille, que les Gaulois apprirent l'art de cultiver la terre, de travailler les vignes (2) & de faire de l'huile d'olives (le beure auparavant leur en tenoit lieu); or, nous avons déjà remarqué d'après Tite-Live, que c'est à l'émigration de Bellovese que l'on doit attribuer les premières liaisons des Gaulois & des Marseillois. Strabon ajoute que les Gaulois reçurent des leçons d'agriculture également des Romains & des Marseillois; or, c'est aussi à l'émigration de Bellovese, que ce peuple dut ses liaisons avec les Romains.

Je dois cependant remarquer que le bled entrant dans la composition de la biere, ils devoient nécessairement en cultiver auparavant. (Voyez Pline L. XIV. Ch. 22.)

Leur nourriture consistoit en gibier & en laitage; j'ai horreur d'ajouter que les Gaulois ne sont pas à l'abri du reproche d'avoir été antropophages; en effet, Pline assure (L. XXX. Ch. 1.) que ce furent les Romains qui leur firent abandonner cet usage si révoltant.

L'occupation des Gaulois étoit la guerre ou la chasse,

(1) On a vu dans la première partie, que la vraie cause de leur émigration fut leur population trop nombreuse.

(2) Flavius Vopiscus, Aurelius Victor, Eutrope & Eusebe assurent que ce fut Probus qui en 281, permit à tous les Gaulois de planter des vignes & d'en faire du vin; en effet, Diodore de Sicile, qui vivoit du temps d'Auguste, écrit que de son temps, les Celtes achetoient encore le vin de l'étranger. Au moins savons-nous que les Nerviens ne souffroient pas même qu'on importât du vin chez eux, telle étoit leur aversion pour tout ce qui peut énerver le courage, lorsque César vint les attaquer. (César de Bel. Gal. L. 2. §. XV,

boire, manger, dormir remplissoient leurs autres momens.

L'usage du bain leur étoit fréquent; mais c'est des Romains, qu'ils apprirent à s'y servir d'eau tiède, ce qui les énerva.

Leurs chariots étoient leurs demeures : Justin nous apprend encore que c'est aux Marseillois qu'ils durent l'art de bâtir; ainsi ce fut au plutôt après l'an 162. de Rome qu'ils commencèrent à cesser d'être des peuples Nomades.

Je suis cependant embarrassé de ce que dit Tite-Live, que la colonie conduite par Bellovese bâtit Milan (1); au reste, cela peut s'entendre d'une époque plus récente que la première émigration; d'ailleurs ayant vu que les habitans de cette partie de l'Italie habitoient des villes, ils peuvent en avoir adopté la coutume, & l'avoir communiquée à leur compatriotes; en effet, César trouva un *grand nombre* de villes dans la Gaule.

Les Gaulois avoient des cavernes, soit pour y demeurer, ou pour y ferrer leurs bleds ou autres effets; & il en reste encore des vestiges, nommément dans les environs de Bavai.

Puis ils bâtirent des maisons de charpente & d'argile, usage qui s'est perpétué jusqu'aujourd'hui aux Pays-Bas dans beaucoup de villages.

Vitruve. L. 2.
Ch. I.
Strabon IV.

Leur habillement eut dans les premiers temps la même simplicité que leurs demeures; ils se couvrirent d'abord des peaux des animaux qui avoient servi à leur nourriture; peu-à-peu ils adoptèrent les habillemens Grecs & Romains que leurs émigrations leur

(1) Strabon dit que Milan étoit autrefois la Métropole des Insubres & un simple village.

avoient fait connoître, de sorte que tous ces changemens d'usages entrent naturellement dans le plan de ce Mémoire.

Les Belges appelloient *Linne* le *Sagum* des Romains, je ne crois cependant pas que ce fut d'eux qu'ils l'emprunterent ; en effet, cet habillement, le plus simple de tous, paroît par sa nature, devoir être celui de tous les peuples nouveaux.

Les Braies étoient un habillement *propre* aux Gaulois.

La tunique n'étoit portée que par les premiers de la nation. (Tacite Ch. 17.)

Je finirai ce qui concerne les habillemens Gaulois, par remarquer qu'en public le Gaulois étoit toujours armé ; c'est de là sans doute que nous est resté l'usage de porter l'épée.

Leurs ornemens étoient des chaînes, des colliers, des bracelets d'or. A la vérité, les peuples de nos Provinces durent persévérer plus long-temps dans leur première simplicité par le soin qu'ils eurent d'empêcher les marchands étrangers de venir débiter chez eux les objets du luxe, qu'ils regardoient comme propres à introduire la mollesse, & à affoiblir la vigueur de leur nation. (César L. 2. §. XV.) Aussi suis-je persuadé que les émigrations, qui eurent lieu pendant cette première époque, n'eurent guere d'influence sur nos ancêtres occupés à se défendre contre les Germains, & à porter la guerre en Angleterre. Ce fut dans les Provinces méridionales de la Gaule, que cette influence se fit davantage remarquer.



Des coutumes des Gaulois considérés comme chefs ou comme membres d'une famille.

Chez les Gaulois, comme chez tout peuple quelconque, les familles étoient à l'état ce que le particulier étoit à une famille.

En quoi consistoit une famille? en un chef, sa femme, leurs descendans, ses esclaves & son bétail; mais quand je parle ainsi, c'est des Gaulois de la plus haute antiquité; car il suffit de lire César (L. VI. 24.), pour être persuadé que l'aisance qu'avoient les vaisseaux d'aborder les côtes Gauloises, y introduisit des besoins avec des connoissances nouvelles.

Mais ces besoins étant généraux, touchent à la constitution même; je les réserve pour l'article où je traiterai des Gaulois rassemblés en nation & constituant un corps politique.

Au reste, les émigrations changerent peu les relations des familles dans leur intérieur; leur influence fut principalement sur les individus & sur la constitution du Gouvernement; c'est pourquoi je me bornerai à ce que je viens d'écrire, & passerai à l'article du Gouvernement.

Des Gaulois comme membres d'une société civile.

L'aversion que les Gaulois avoient pour les Belles-Lettres, étoit entretenue par la superstition, & sur-tout par l'intérêt des ministres de leur religion; c'est au commerce des Grecs & des Romains, qu'ils durent la connoissance de la fausseté & du danger de ce préjugé.

Je n'ai pas balancé à mettre cet effet de leur expé-

dition chez l'étranger, parmi ce qui concerne la société civile; parce que je suis persuadé, que rien ne contribue plus efficacement au bonheur d'une nation, que l'amour des lettres, qui, en multipliant ses connoissances, l'éclaire sur ses véritables intérêts.

Strabon IV.
181.
César VI. 14.

Ce seroit adopter une erreur, que de croire, que ce ne fut qu'après la conquête, que les Gaulois apprirent des Romains l'art d'écrire & de lire; Strabon & César nous sont garans du contraire; c'est aux Grecs surtout, qu'ils durent cette obligation; aussi se servoient-ils de caractères Grecs.

Pline VII. 57.
Tacite Germ.
3.

Chaque année, vers le printemps, la nation s'assembloit: tous les guerriers y assistoient; on décidoit les opérations guerrières: ce peuple ne connoissoit d'autres affaires que la guerre, & d'autre occupation que la chasse; la Noblesse françoise conserva long-temps ce caractère.

Les Gaulois avoient des Rois, des Juges, des nobles, des libres & des esclaves.

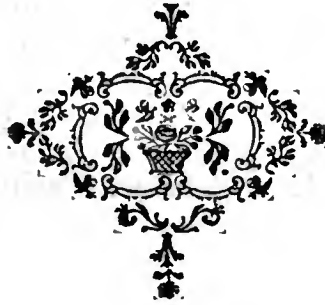
La nation faisoit les loix; le Roi & les Juges les faisoient observer.

L'amour de la liberté, celui de l'hospitalité & la valeur, formoient leur caractère: chez eux l'hospitalité étoit regardée comme un devoir religieux, chez les Bourguignons, c'étoit une loi.

Les invasions fréquentes que les Belges firent en Angleterre, durent contribuer à leur procurer une marine respectable, & à former parmi eux des matelots expérimentés; il me semble aussi que par une conséquence naturelle, leur commerce dut en devenir plus considérable: ce seroit sans doute leur prêter des vues trop recherchées, que d'ajouter, que faisant le commerce par eux-mêmes, ce fut-là le motif qui les déterminâ à défendre l'entrée de leurs cités aux négocians

étrangers (*Cæsar reperiebat nullum aditum esse ad eos (Nervios) mercatoribus*). Considérant cependant qu'ils avoient un commerce maritime, on en viendra peut-être à mon idée, (*Gallis transmarinarum rerum notitia multa ad copiam atque usus largitur*. Cæsar de Bel. Gal. L. VI. §. 24.)

Je prie ceux qui seront tentés de blâmer la brièveté de mes réflexions, de se rappeler, que les mœurs & la police des Gaulois avant la conquête, nous sont presque inconnues, & qu'à plus forte raison, nous n'avons aucuns garans de l'influence qu'eurent leurs émigrations sur ces objets : cette remarque me conciliera, à ce que j'espère, l'indulgence des Lecteurs qui préfèrent un silence, qui naît de la stérilité du sujet, à une abondance, qui n'est le fruit, que d'une imagination féconde, qui fait suppléer au défaut de connoissances réelles.



SECONDE ÉPOQUE.

PREMIERE PARTIE.

LES Romains ayant franchi les Alpes vers l'an 628 de Rome, & porté leurs armes victorieuses dans les Gaules ; les Gaulois, bien loin d'entreprendre les expéditions lointaines, furent au contraire forcés de combattre pour la défense de leurs foyers ; c'est pourquoi rien n'est plus stérile que cette époque relativement à l'objet de ce mémoire : elle nous offre un peuple libre sans cesse combattant pour conserver sa liberté, mais opposant, peut-être autant de valeur, mais moins de connoissances militaires, aux efforts du peuple le mieux aguerri & le plus fécond en grands Capitaines : aussi la Gaule fut-elle réduite en province Romaine, après que César en eut achevé la conquête.

Je dois cependant faire mention ici d'une colonie de Gaulois, qui, sous le regne d'Auguste, occuperent le Duché de Wurtemberg, que les Marcomans avoient abandonné, lorsqu'après en avoir chassé les Boyens, ils s'emparèrent de la Bohême. Tacite regarde cette colonie comme un composé de gens, que la misère rendoit audacieux. Ils furent nommés Décumates, parce qu'ils payoient le dixieme de leurs revenus aux Romains.

Tac. de Mor.
Germ. Ch.
29.

César de Bell.
Civ. L. 3.
Fl. Joseph de
Bell. Jud. L. 7.
Di. Caf. Liv.
56.
Suet. in Ca-
lig. Ch. 43.
Tac. an. L.
XI.

Un autre genre d'Émigration, qui, sans en avoir la stricte signification, me paroît cependant devoir entrer dans le plan de cet ouvrage ; c'est le grand nombre de Gaulois, qui firent partie des armées étrangères : chez les Romains, des cohortes entières en étoient

étoient composées ; il y en avoit dans les gardes Pré-toriennes , & ils parvinrent même vers l'année 48 de J. C. à être admis dans le Sénat.

Juba , Cléopatre , Hérode en comptoient parmi leurs gardes : ces derniers étoient vraisemblablement des Galates.

Telles sont les remarques. auxquelles je crois pouvoir me borner sur l'époque Romaine.





SECONDE ÉPOQUE.

SECONDE PARTIE.

UN système suivi dirigeoit les conquêtes des Romains; ce peuple, où l'amour de la patrie & la gloire de Rome enflammoient tous les cœurs, avoit au suprême degré cette ambition, qui peut être satisfaite sans opprimer les vaincus, qui même contribue à leur bonheur. Ne regardons donc pas la conquête des Gaules comme un moment de désastre pour les Provinces-Belgiques, mais plutôt comme une époque heureuse pour elles.

Je me bornerai à observer, que la conquête achevée par César incorpora les Gaules à l'Empire Romain, & que ce fut le degré par lequel ce citoyen de Rome s'éleva à la puissance suprême.

Jamais changemens ne furent plus grands; jamais l'on ne vit un peuple peu civilisé adopter avec moins de répugnance les coutumes & la forme de gouvernement des vainqueurs; cent ans n'étoient pas écoulés, que les Gaules se distinguoient à peine des états plus anciennement unis à la puissance de Rome; aussi nos cités prirent-elles une face nouvelle.

C'est ici le moment de remarquer, que les frontières étoient l'objet essentiel qui attiroit l'attention du peuple Romain, & que, par une suite de ce principe, nos provinces, qui étoient peu éloignées du Rhin, frontière naturelle des Gaules, furent le centre des forces romaines vers la Germanie, & reçurent par consé-

quent plus directement les usages de la capitale , tandis que les provinces méditerranées moins exposées , & conséquemment gardées avec moins de soin , se ressentirent moins aussi de la révolution.

Toutes nos provinces avoient les yeux tournés vers l'Italie ; les Gaulois n'avoient plus de puissance personnelle ; ils ne jouissoient vis-à-vis de leurs compatriotes que du crédit , que leur donnoit la protection de Rome ; toutes les graces émanoient des Empereurs (car il n'étoit plus question alors de liberté , le Romain avili briguoit les graces d'un maître qui étoit son ouvrage) ; les graces couloient par le canal de leurs affranchis , de leurs esclaves mêmes ; c'étoient par l'adulation , que les grands de la Gaule obtenoient les bonnes graces de ces favoris , & acquéroient le droit d'opprimer leurs concitoyens.

L'époque qui m'occupe , n'offre qu'un genre d'Émigration ; c'est , si je peux l'appeller ainsi , celle des Gaulois qui servoient dans les armées Romaines.

Il est certain , que les officiers & les soldats , qui avoient contracté à Rome ou dans l'Italie les mœurs romaines , durent les rapporter chez eux après le temps de leur service expiré : ce genre d'Émigration , dont les effets sont peu sensibles , a néanmoins une influence d'autant plus directe , qu'elle agit sur toutes les classes également : ce fut sans doute une des causes qui contribua le plus à faire adopter généralement les coutumes romaines dans nos provinces : quelles furent ces coutumes?....

La carrière devient trop vaste , il me suffit de l'indiquer.





TROISIEME ÉPOQUE.

PREMIERE PARTIE.

LE Rhin, devenu une barriere insuffisante, n'arrêtoit plus les peuples de la Germanie, leurs invasions sur les terres de l'Empire étoient chaque jour plus fréquentes & plus dangereuses; ce n'étoient plus des essaims de barbares, que le desir de piller un sol plus fertile faisoit agir; des chefs d'un courage au-dessus des périls, & à la tête de peuples entiers, cherchoient des établissemens; les Belges plierent les premiers sous le joug des Germains; Diest fut habité par les Francs Saliens; l'auteur couronné par l'Académie en 1769 croit, que cette ville n'est pas la même que *Dispargum*; mais il convient qu'elle étoit en Taxandrie, & que ce pays fut le berceau de la Monarchie Française. Quoiqu'il en soit, il est certain que dès l'an 445 Clodion étoit maître de Cambrai & de Tournai, qui étoient les villes les plus considérables occupées par les Francs.

Si les considérant comme ayant des établissemens fixes dans les provinces Belgiques, je regardois leurs Émigrations comme faisant partie du plan de ce Mémoire, la conquête du reste des Gaules devoit y être traitée en détail; mais l'immensité de ce seul travail, qui a enfanté une foule de volumes aussi peu d'accord entre eux, que peu décisifs, m'a convaincu, que telle n'avoit pas été l'intention de l'Académie; j'ai cru néanmoins en devoir faire ici l'observation, pour prouver que cette réflexion ne m'est pas échappée.

C'est d'après ce principe, que j'omets de parler des

événemens arrivés sous la première race des Rois François, à qui les Pays-Bas obéissoient.

L'extinction de cette première race, & les causes qui transportèrent le sceptre de Clovis dans la Maison de Charlemagne, sont également étrangères à mon sujet.

Je m'arrête au seul fait, qui doit y entrer naturellement, à la soumission des Saxons, dont un grand nombre fut transporté en Flandre par les ordres de Charlemagne leur vainqueur : Meyer dans ses Annales, le rapporte sous l'année 783, en ces termes :

« *Victi à Carolo rege Saxones traducti sunt magno numero in Belgicam, multique ex iis Lyderico Flandrisci littoris custodi attributi, ut per illum in fide officioque Francorum continerentur: de ea Saxonum traditione libet adscribere Pauli Æmilii scriptoris clarissimi verba. « Tunc quoque victi (inquit) se regi deditere, sæpius ejus lenitatem quam severitatem experti: deleri gens poterat, ne semper pacem sollicitaret. Cruori, nomini que pepercit, utque sub oculis essent, observari que facile possent, nobilitatem, & in quibus aliquid dignitatis eluceret, cum liberis, uxoribus traduxit in Galliam Belgicam, oceanum ora ad incolendum eis data, jussuque eam tutari Lyderico maris præfecto, maritimum imperatorem, Hadmiralum vocant; haud scio an detortâ in latinam Græcâ voce. Hæc ille.*

Il rapporte un fait semblable sous l'année 804.

« *Saxonas Trans-Albinos quos alii Holsatos, alii Nordalbingos vocitant, Carolus præliis multis fatigatos ad postremum omnes perdomuit, multosque in Galliam traduxit, ex quibus Flandricæ, Brabantiaque haud parum accessit incrementi. . . . Lydericus Saxonas novos colonos sacrorum rudes in veræ religionis viam induxit, gravi constituta pœna, si quis diei Dominici non servasset ferias.*

» *Scriptum reperio quoddam genus hominum ab Carolo rege atque Lyderico Flandriâ pulsum ob pervicaciam, quod nolent in nostram concedere religionem, retentis tamen eorum parvulis liberis qui instrui possent ac imbui Christiana pietate.* &c.

Ce fait est attesté par tous les historiens; les annales de Lambert d'Aschaffembourg le rapportent en 803; la chronique de S. Gal en 805 en ces termes:

» *Hoc anno perrexit Dominus Carolus in Saxoniam...*
 » *& multos Barones & mulieres inde adduxit.*

Les annales des François, (*annales Francorum*) celles de Fulde, celles de Mets marquent ce fait en 804.

La chronique de Moissac est du même sentiment; celle d'Adon aussi, ainsi que celle de S. Denis; les termes de cette dernière sont remarquables. » De celle
 » gent, (*les Saxons transportés en France*) sont oïé &
 » estrait, si comme l'endit, li Brebançon & li Flament,
 » & ont encore celle meisme langue.

Il résulte de ces autorités, que cette translation se fit en 804, & que c'est par erreur, que Meyer parle de deux translations différentes; celle qu'il rapporte en 783, est totalement inconnu aux Auteurs anciens. (1)

Nous examinerons dans la seconde partie les effets de cette translation, qui fait époque dans notre histoire.

(1) Je dois cependant mettre sous les yeux du Lecteur, deux passages de la chronique d'Hildesheim, qui se trouve dans le 3e. T. de Duchesne, p. 508.
 L'an 26 de Charlemagne. *Karolus in Saxoniam pergens Saxones obtinuit & tertium hominem in Franciam educens collocavit.*
 de J. C. 794. *Karolus in Saxoniam Francos collocat; Saxones inde educunt (educit) cum uxore & liberis.*
 L'an 29 de Ch. de J. C. 797. Je laisse au Lecteur à décider si ces deux citations suffisent pour prouver le sentiment de Meyer.



TROISIÈME ÉPOQUE.

S E C O N D E P A R T I E.

IL ne seroit peut-être pas impossible de fixer à-peu-près quels cantons les Saxons habiterent ; la langue Flamande, qui est, sans contredit, un dialecte de l'Allemand, pourroit servir de guide.

Il est apparent qu'elle nous fut apportée par ces Saxons transplantés (1), qui conserverent sans doute aussi celles de leurs coutumes, qui n'étoient pas contraires aux loix du vainqueur. Ces nouveaux habitans procurerent à nos Provinces un avantage certain, l'augmentation de la population & conséquemment de la culture ; mais la religion du pays ne souffrit-elle pas de la venue de cette colonie ?

Est-il possible que ces peuples, convertis par l'épée, aient adoptée intérieurement une religion, que professoient ceux, qui les avoient arrachés de leurs foyers ? non sans doute ; ils durent conserver des usages & des préjugés du paganisme, qu'ils avoient jusqu'alors professé ; & ces erreurs grossières ne purent que retarder la perfection de la religion chrétienne aux Pays-Bas, où le culte des idoles subsistoit encore moins de deux siècles auparavant, & n'avoit été détruit que par les

(1) Le passage de la chronique de S. Denis, ci-devant cité, (p. 30.) est le fondement de mon opinion. Il en est une contraire ; c'est celle de ceux qui soutiennent, que la langue Flamande nous a été apportée par les Bataves, les Frisons, les Cauches, les Ménapiens, les Nerviens, les Ripuaires, tous peuples venus des contrées d'au-delà du Rhin, & la plupart de la Basse-Saxe même : je n'ose décider.

soins assidus des Bénédictins appuyés de l'autorité souveraine.

Le Gouvernement ne dût-il pas prendre des précautions pour contenir dans le devoir ces peuples si remuans & si nouvellement soumis? Et ces précautions ne durent-elles pas être à charge aux anciens sujets?

Au reste je crois pouvoir alléguer, comme un argument solide, cette transplantation pour prouver que les Pays-Bas étoient alors peu habités; les Provinces les plus riches aujourd'hui étoient couvertes de bois, & rien ne le prouve mieux encore, que les vastes concessions faites par les Rois Carlovingiens aux Abbayes dans les septieme & huitieme siècles, & les défrichemens dûs au travail des moines.


Les légendes de ces siècles nous en fournissent à chaque page des preuves certaines.

En effet, ces Provinces étoient couvertes par la forêt d'Ardenne lorsque César fit la conquête des Gaules. Cet illustre historien dit positivement, que cette forêt s'étendoit depuis les rives du Rhin jusqu'au confins des Rhémois: une partie néanmoins en étoit habitée; c'étoit celle qui se trouvoit sur les bords des grands fleuves, tels que le Rhin, l'Escaut, la Meuse, &c.

Je finis ici ces trois époques avec la satisfaction que sent un voyageur, lorsqu'il a traversé des déserts peu féconds en objets propres à satisfaire sa curiosité, & qu'il voit enfin les frontieres du pays, qui étoit le but de son voyage.



QUATRIEME ÉPOQUE.


QUATRIÈME ÉPOQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE CROISADE.

ME voilà parvenu à cette expédition fameuse qui arma l'Europe contre l'Asie, & la religion chrétienne contre la musulmane. Si jusqu'à présent ce Mémoire n'a mis sous les yeux du Lecteur, que des événemens peu certains ou peu importans, ceux qui vont suivre, réunissent la certitude au plus grand intérêt.

Jérusalem, arrosée du sang de Jesus-Christ, & le théâtre des augustes Mysteres d'une religion émanée du Créateur même, attiroit les regards de tous les Chrétiens de l'univers.

Sous les Empereurs Payens, s'étoient accomplis les prophéties, qui avoient scelé le testament du Christ du sceau de la Divinité, à qui seul il appartient de prédire les événemens futurs.

Sous Constantin & ses successeurs, le triomphe du Christianisme fit de Jérusalem, le but des plus fameux pèlerinages; la piété y conduisoit de tous les coins du monde chrétien, des pèlerins, qui croyoient que ce pénible voyage étoit capable d'effacer seul tous leurs crimes; préjugé dangereux, qui fit négliger les vertus du Christianisme, pour y substituer des œuvres, méritoires sans doute, mais bien au-dessous des vertus, que le Christ même nous a enseignées comme les devoirs des vrais Chrétiens.

Ces pèlerinages étoient d'autant plus en vogue, que

ces voyages lointains s'accordoient avec le génie de ces siècles amateurs d'aventures.

Dieu ne permit pas, que la Cité sainte resta sous la domination chrétienne; les Perses s'en emparèrent en 615; mais ce ne fut qu'en 637, qu'elle tomba au pouvoir des Musulmans, pour n'en plus sortir jusqu'aux Croisades; on prétend, il est vrai, que vers le commencement du neuvième siècle, Charlemagne reçut les saints lieux en don du Roi de Perse; mais je serois bien tenté de regarder cette donation comme aussi fabuleuse, que le voyage de ce Prince en Palestine, dont M. de Foncemagne (Hist. de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, T. 21. in-4° p. 136.) a si bien démontré la fausseté.

▼oyez l'Hist.
de Malthe, T.
I. p. 14.

Si cependant on veut adopter, avec le Président Hénault, la vérité de cette donation, on doit la regarder comme une preuve de considération donnée à Charlemagne par Aaron, Roi de Perse; mais non comme une vraie cession de la souveraineté.

Pour moi, je crois que ce fut le Patriarche de Jérusalem, qui seul eut part à la présentation des clefs de la sainte Cité, & que l'on a ajouté dans la suite, que ce fut Aaron, Roi de Perse, qui les envoya à Charlemagne (1).

En effet, nous ne voyons dans l'histoire aucune suite de cette prétendue donation.

Les Musulmans permirent, il est vrai, aux Chré-

(1) Voici deux passages des annales de France qui me paroissent décisifs.

Ann. 801. Zacharias, cum duobus Monachis, de oriente Romam venit: claves Sepulchri Domini, claves etiam civitatis & montis cum vexillo detulerunt.

Voyez la collection des historiens François, T. V. p. 23.

Ann. 800. Zacharias cum duobus Monachis... de oriente reversus, Romam venit, quos Patriarcha Hierosolymitanus cum Zacharia ad regem misit, qui Benedictionis causâ claves Sepulchri Domini ac loci Calvariæ, claves etiam civitatis & montis cum vexillo detulerunt.

tiens de venir visiter les saints lieux ; mais ce fut par avarice & non par une suite d'aucune concession faite par les Souverains de la Palestine aux Monarques chrétiens.

Coll. ci-de-
vant citée mé-
me, T. P.
52.

Entre les pèlerins illustres qui entreprirent de visiter les lieux où se sont opérés les augustes Mysteres de notre Rédemption, on doit distinguer Robert Comte de Flandre, & Lietbert (1) Evêque de Cambrai ; l'espoir d'expier ses crimes y conduisit l'un ; la piété fut le seul motif de l'autre.

Robert avoit, dès sa jeunesse, fait connoître son ambition ; le desir de se former un état lui avoit fait risquer diverses entreprises (2).

Mais les historiens, qui nous les ont transmises, paroissent si mal instruits, qu'on ne peut rien en dire de certain : on fait feulement, qu'il fit, vers 1085, le voyage de la Terre-Sainte, & il est essentiel de remarquer relativement à notre sujet, que c'étoit précisément alors que les Chrétiens étoient le plus maltraités par les Musulmans (3).

Ce fut pendant ce voyage qu'il s'engagea à fournir des troupes à l'Empereur de Constantinople (4), (ce qu'il exécuta en 1087.)

Ce fut sans doute aussi pendant ce voyage, qu'il conçut le projet de la Croisade, que Robert son fils accomploit.

(1) D'Achery de l'édition de Martene, T. II, p. 145. in-folio. Lietbert n'alla pas au-delà de Laodicée. D'Achery Loc. Cit.

(2) Lambert d'Aschaffembourg sous l'année 1071, donne un détail circonstancié des expéditions de Robert ; mais, quoique contemporain, il paroît si mal instruit, que je n'ai osé ajouter aucune foi à son récit.

(3) Hist. du Bas-Empire, T. XVII, p. 178.

Ann. 1057. Le Calife d'Egypte, maître alors de la Syrie, fit fermer ledit Sépulchre, & défendit d'y donner entrée.... Toute la Chrétienté en fut affligée.

(4) Hist. du Bas-Empire, T. XVIII, p. 64, 65.

Je crois devoir remarquer ici, que l'entreprise de recouvrer la Terre-Sainte, étoit le sujet de l'entretien général; Godefroi de Bouillon, dans son enfance, la projettoit (1), preuve certaine que ce projet étoit dans la bouche d'un chacun; puisqu'il frappa cet enfant. Nous savons d'ailleurs que trois cens Chrétiens fugitifs de Jérusalem, mandioient (2) l'an 1057. L'appui des puissances Européennes, pour retirer la Terre-Sainte des mains des Musulmans; & qu'en 1074, le Pape écrivit à l'Empereur une lettre très-forte, pour l'exhorter à la conquête des lieux saints; cette même lettre nous apprend que plus de cinquante mille hommes s'étoient déjà engagés à suivre le Pape, qui projettoit de se mettre à la tête de cette sainte expédition (1).

Ceci rend moins étonnant le succès de Pierre l'Hermitte: tel qu'on voit d'immenses brasiers allumés par une seule étincelle; parce que les matieres combustibles étoient rassemblées; tel Pierre fit résoudre une expédition à laquelle les esprits étoient depuis long-temps préparés.

Conduit à Jérusalem par le desir commun alors de visiter le Sépulchre du Sauveur, le Patriarche de Jérusalem reconnut en lui une de ces ames susceptible du plus grand enthousiasme, & fut adroitement en profiter; Pierre, de retour en Europe, fut secondé par la Cour de Rome; toujours attentive à saisir les occasions d'étendre son pouvoir; envain les Papes avoient déjà tenté d'armer les Princes chrétiens; ce que les souverains Pontifes n'avoient pu faire, Pierre l'Hermitte l'exécuta: à sa voix l'Europe s'arma, & l'on

(1) Hist. des Croisades, T. I, p. 58.

(2) Hist. du Bas-Empire, T. XVII, p. 178.

(3) Hist. Ecclésiastique, T. XIII, p. 278. Ed. in-4to.

vit une foule innombrable de Chrétiens se ranger sous l'étendard de la Croix.

C'est au Concile de Plaisance, que fut la première fois prêchée la Croisade, mais sans succès réel ; au Concile de Clermont, elle fut décidée par une acclamation unanime ; ce qui a fait dire au plus beau génie de ce siècle : *qu'en Italie on avoit pleuré sur les malheurs des Chrétiens, mais qu'on s'étoit armé en France.*

Godefroi de Bouillon, Duc de la Basse-Lorraine & Marquis d'Anvers, & ses frères Bauduin & Eustache, Robert II Comte de Flandre, Bauduin Comte de Hainaut furent les Héros de cette première Croisade, & prirent la Croix à Clermont (1).

Une foule de chevaliers des Provinces Belges, suivirent leur exemple : tous étoient persuadés que l'acte le plus méritoire & le plus agréable à la divinité, seroit de s'emparer des contrées que Jésus-Christ avoit choisi pour y opérer la rédemption du genre-humain ; chacun espéroit pouvoir, par cet acte expiatoire, effacer les crimes, qu'il avoit commis & même s'en permettre impunément de nouveaux ; l'indulgence plénière accordée par la cour de Rome aux Croisés, les entretint peut-être dans cette fausse persuasion.

Bauduin, de retour de Clermont, convoqua un Tournoi à Anchin en Hainaut ; ce fut-là, qu'en 1096, la plupart des chevaliers du Hainaut se croisèrent, à l'exemple de leur Comte, qui présidoit à ce Tournoi.

Entre les noms respectables qui subsistent encore aujourd'hui, on comptoit à cette nombreuse assemblée, des Landas, des Roifins, des Estournel, des Lannois, &c. &c. (2).

(1) Annales de Flandres, par Emanuel Sueyro, T. I, p. 126, 127.

(2) Amauri de Landast, Baudri de Rosgien, Raimbaut Cretons, dit d'Estour-

Ce fut le 15 Août 1096, que Godefroi de Bouillon se mit en marche.

Déjà les troupes nombreuses de Gautier *sans avoir*, de Pierre l'Hermite, de Godescalc, avoient été presque détruites par les Bulgares & par les Musulmans; ces chefs commandoient des troupes peu aguerries & peu propres à vaincre les Musulmans, dont les vertus militaires avoient déjà plus d'une fois ébranlé la puissance des Empereurs Grecs.

L'armée de Godefroi étoit bien différente; composée des plus fameux Chevaliers de la France, de la Lorraine & des Pays-Bas, on y voyoit regner la discipline militaire, & cet ordre, qui assure le succès des expéditions guerrières; Bauduin Comte de Hainaut 1^{er} suivoit; Robert, Comte de Flandre, avoit pris une

mel; Hugues de Lannois, (Carpentier, preuves, Tom. II. pag. 14 & 15.)

Je crois devoir encore ajouter la note suivante.

Parmi les Héros Flamands & Brabançons qui se distinguèrent au siège de Nicée, Albertus Aquensis, Auteur contemporain, fait mention de Henri d'Alsche, de Baudouin de Burg, de Drogon de Nahelle, de Baudouin de Gand, de Milon de Lover (peut-être de Louvain &c.). Voyez *Ge'ra Dei per Francos*, T. I. p. 105. & 108. Ce même Historien nous apprend (p. 117.) que dans le temps que les Croisés étoient à Tarse, une multitude de Flamands, d'Anversois & de Frisons, se joignirent à l'armée pour marcher à Jérusalem, le passage mérite d'être rapporté ici.

Viri Balduini per mœnia diffusi à longè navium diversi generis & operis multitudinem in medio maris trans tria millia ab urbe contemplantur, quarum magnitudo & altitudinis auro purissimo operti in radiis solis effulgebant; & viros ab iisdem navibus in littus maris descendentes, & plurima spolia, quæ longo tempore, seu annis ferme octo, contraxerant inter se dividentes. His visis, hostiles vires accitas ab his qui noverant, cœdè christianorum facta, effugerant, existimabant. Unde ad arma comendentes, equo alii, pedè alii, usque ad ipsum littus concurrunt; cur adveherint, vel ex qua natione præcesserint intrepido oïe perquirentes. Illi se christianæ professionis milites esse respondent; è Flandria & ab Antverpia & Frisia ceterisque Galliarum partibus se venisse satentes, & piratas annis octo usque ad hanc diem se fuisse.

Requirebant etiam qui advehi fuerant, qua de causa ipsi à Romanis & Teutonibus partibus descendissent & in longinquum exilium inter tot Barbaras nationes advenissent.

Qui causa peregrinationis & ad adorandum in Jerusalem venisse se testati sunt. Et sic utrinque lingua & sermone suo recognito, sædus, dextris datis, intruncs pariter eundè Jerusalem.

autre route; il accompagnoit Hugues-le-Grand, vraisemblablement à cause qu'il étoit Vassal du Roi de France, frere de ce Prince; c'est sans doute pour la même raison, qu'Eustache, Comte de Boulogne, frere du Duc Godefroi, prit la même route.

Quoi qu'il en soit, ce fut cette division de l'armée qui fut cause de la première difficulté, qui s'éleva entre l'Empire Grec & les Croisés; Hugues-le-Grand, forcé par la rigueur de la saison, de laisser hiverner son armée en Italie, la devança, & fut arrêté prisonnier en voulant se rendre à Constantinople; Godefroi informé de cet attentat en fit demander raison à l'Empereur Alexis; ce Prince jugeant de cette nouvelle armée de Croisés d'après celle qu'il venoit de voir arriver dans le plus pitoyable état, fit peu de cas de la représentation du Duc, & lui fit faire une réponse différente de celle qu'il espéroit; ce qui le fit résoudre à se faire rendre par les armes le Prince prisonnier.

Ce fut le signal de la guerre: déjà Godefroi avançoit vers Constantinople, lorsque l'Empereur accorda la liberté à Hugues-le-Grand, reconnoissant quelle énorme différence il y avoit entre une armée disciplinée & commandée par des Capitaines expérimentés, & ces bandes, aussi nombreuses qu'indociles, qui avoient pour chefs des Prêtres ou des guerriers subalternes.

L'armée séjourna pendant l'hiver dans les environs de Constantinople, & au printemps elle fut jointe par celle du Comte de Flandre. Les historiens assurent que les forces des Croisés montoient à cent mille hommes de cavalerie; armée immense si l'on considère la quantité de gens de pieds que suppose cette multitude de cavaliers, d'après le système militaire de la Chevalerie.

Au commencement du printemps, ces Croisés n'avoient pas encore quitté les rives du Bosphore; mais

la nouvelle qu'ils reçurent de la défaite totale des troupes de Pierre l'Hermitte & de Gautier *sans avoir* les excita à la vengeance; dès le 20 de Juin, Nicée fut prise: peu de temps après, une victoire importante signala leur expédition; le Comte de Flandre commandoit l'aile droite avec le Duc Godefroi & Hugues, Comte de Vermandois.

La prise de Tarse & de Mamistra fut la suite de cette victoire: je crois devoir remarquer ici que peu de temps après que Bauduin, frere de Godefroi, fut en possession de Tarse, des pirates Flamands vinrent y aborder; preuve non équivoque que les côtes de Flandre avoient déjà des Marins capables d'entreprendre d'assez longs voyages; ces pirates s'engagerent au service de Bauduin, & ce Prince aussi heureux que brave, devint bientôt après Prince d'Edesse, par un de ces heureux hasards, que la prudence tenteroit envain d'amener, mais qu'elle fait mettre à profit; il augmenta son nouvel état par l'achat de Samosate.

Avant la fin de la campagne, la Cilicie étoit au pouvoir des Croisés, ainsi que la petite Armenie.

Arthésie avoit ouvert ses portes au Comte de Flandre; l'année suivante, Antioche fut prise; & un an après, les Croisés se virent au comble de leurs vœux par la prise de Jérusalem, dont Godefroi de Bouillon fut élu Roi, époque glorieuse & mémorable; mais le succès fut plus brillant que solide comme on le verra par la suite.

Pierre l'Hermitte, le mobile de la Croisade, eut la satisfaction d'entrer avec l'armée victorieuse dans Jérusalem, & d'y être reçu aux acclamations des Chrétiens, qui le reconnoissoient pour leur libérateur.

Peu après, les Croisés se séparèrent, & les chefs qui avoient survécu à la conquête de Jérusalem, retournerent

nerent dans leurs états, à l'exception de ceux qui avoient acquis, par leur épée, des établissemens en Palestine.

Les principaux de ceux qui restèrent, furent Bau-
duin, Comte d'Edesse, frere de Godefroi, qui, lui ayant
succédé l'année suivante, céda le Comté d'Edesse à Bau-
duin du Bourg, leur cousin; Boemont, Prince d'An-
tioche; le Comte de Tripoli, &c. &c.

Un frere du Comte de Luxembourg & le Comte de
Hainaut, périrent en Palestine.

Robert, Comte de Flandre, de retour dans ses états,
envoya sa sœur Gertrude en Alsace pour y épouser le
Duc Thierrî; mariage, qu'il avoit arrêté en allant à la
Terre-Sainte; cette alliance fit dans la suite passer la
Flandre dans la maison d'Alsace.





DEUXIEME CROISADE.

GODEFROI de Bouillon n'avoit occupé le trône qu'un an; Bauduin, son frere, lui avoit succédé & à celui-ci Bauduin, Comte d'Edesse, leur cousin: ce Prince n'eut qu'une fille nommée Mélisende, que Foulques d'Anjou épousa. Cette Princesse survécut à son mari, mort en 1142, & en eut un fils nommé Bauduin.

Les principaux Vassaux de la couronne de Jérusalem étoient Joffelin de Courtenai, Comte d'Edesse, Raimont de S. Gilles, Comte de Tripoli, Raimont de Poitier, Prince d'Antioche.

Les conquêtes des Chrétiens avoient formé un état respectable, & les guerres continuelles, que les Rois de Jérusalem avoient à soutenir contre les infidelles, avoient fait de leurs sujets autant de soldats; mais la discorde s'étant glissée parmi les plus puissans Croisés, les infidelles en profiterent pour s'emparer d'Edesse, un des plus forts Boulevards des Chrétiens: cette perte consterna la Cour de Jérusalem; & il fut résolu dans cette crise, d'envoyer implorer le secours des Princes Latins; le succès de cette Ambassade fut complet; le zele de S. Bernard, aussi ardent que celui de Pierre l'Hermite, mais bien plus raisonné, enflamma tous les cœurs du desir de secourir les lieux saints.

La premiere Croisade avoit été résolue au Concile de Clermont; la seconde le fut à Veselai en Bourgogne: Louis VII, Roi de France, y prit la Croix, ainsi que Thierrri d'Alsace, Comte de Flandre; le zele

y étoit tellement exalté, qu'on offrit le commandement à S. Bernard ; mais celui-ci, plus sage que Pierre l'Hermite, crut que son ministère se bornoit à celui de la parole, & il joignit, par son refus, le mérite d'une modestie rare à celui que son éloquence persuasive lui avoit déjà acquis.

En quittant la France, il vint aux Pays-Bas pour y prêcher aussi la Croisade ; il s'arrêta à Valenciennes, à Mons, à Soignies : ce fut pendant son séjour dans cette dernière ville, qu'il détermina Anselme de Trassignies à fonder l'Abbaye de Cambron.

Gilles, frere d'Anselme, persécuta les religieux ; mais s'étant repenti de s'être opposé à la piété de son frere, il se croisa, & vendit pour les fraix de cette expédition la terre d'Ath, au Comte de Hainaut.

Plusieurs Seigneurs des Comtés de Flandre & de Hainaut suivirent l'exemple du Comte de Flandre ; il laissa la régence à Sibille d'Anjou sa femme, sœur du Roi de Jérusalem, qu'il avoit épousée dans le premier voyage qu'il avoit déjà fait en Palestine ; en général on peut croire que ce Prince fut plus occupé des intérêts de son beau frere, que de ceux de ses sujets : cependant il fut obligé de quitter la Palestine pour s'opposer au Comte de Hainaut, qui, profitant de son absence, attaquoit ses états au mépris de la paix, dont devoient jouir les états des Croisés ; cette guerre fut terminée par les soins de l'Archevêque de Rheims, & le mariage de Bauduin de Hainaut avec Marguerite, fille de Thierrî, en fut une des conditions essentielles, dont les suites furent des plus importantes.

Thierrî, ayant assuré la tranquillité de ses états, ne s'occupa plus que de son expédition d'Outremer, il remit le Gouvernement de ses états à son fils, & retourna en Palestine avec son épouse ; il ne revint en Flandre

que pour y finir ses jours dans le Monastere de Watenes , qu'il avoit fondé.

J'ai cru devoir rapporter de suite ce qui concernoit le Comte de Flandre : il est temps de rejoindre S. Bernard , qui ne prêcha pas la Croisade avec moins de succès en Allemagne , qu'en France ; l'Empereur reçut la Croix de ses mains.

Mais si S. Bernard fut exciter les Princes Chrétiens à secourir la Terre-Sainte avec des forces formidables , ces Princes par les fausses mesures qu'ils prirent , & par la mauvaise volonté des Grecs , ne retirerent aucun fruit de leur expédition ; par-tout Louis & Conrad furent défaits par les infidelles ; & leurs armées furent détruites au point , qu'ils firent le voyage de Jérusalem plutôt en simples pèlerins , qu'en Monarques puissans.

Cependant , pour ne pas quitter la Palestine sans avoir entrepris quelque exploit considérable , l'Empereur , les Rois de France & de Jérusalem , mirent le siege devant Damas , mais sans succès ; l'Empereur quitta aussi-tôt l'Asie , & retourna dans ses états ; le Roi de France prit quelques mois après le même parti ; de sorte que les Chrétiens de la Palestine virent leur espoir s'évanouir avec le départ de leurs protecteurs.

Tel fut le malheureux succès de cette seconde Croisade.

Déjà trois ordres militaires s'étoient formés , les Templiers , les Chevaliers Hospitaliers & ceux que l'on connoît encore aujourd'hui sous le nom de Chevaliers Teutoniques. Ces trois ordres eurent des établissemens dans les Provinces Belghiques & plusieurs y subsistent encore.

Je ne dois pas oublier , que dès-lors l'Evêque de Langres conseilla au Roi de France le siege de Constantinople.



TROIISIEME CROISADE.

PENDANT vingt ans, qui s'écoulerent entre la seconde & la troisieme Croisade, je ne trouve d'événemens considérables, que la mort de Raimont, Prince d'Antioche, tué dans une bataille contre les infidelles & celle de Josselin, Comte d'Edeffe, arrivée dans les prisons de Noradin Soudan d'Alep. Leurs états furent ravagés par le vainqueur, qui s'empara de tout le Comté d'Edeffe & de plusieurs forteresses dépendantes d'Antioche. la mort de Bauduin 3^{me}, Roi de Jérusalem, mit le comble aux malheurs des Chrétiens de la Palettine; en vain Amauri son frere & son successeur, réunissoit-il à beaucoup de valeur beaucoup de talens.

Entouré d'ennemis & réduit à une puissance infiniment inférieure à celle de ses ennemis, il eut recours aux Princes Latins, & envoya en Europe l'Archevêque de Tyr; mais ce Prélat ne réussit pas: sur ces entre-faites, Amauri termina sa carriere.

1169.

Saladin Sultan d'Egypte, jettoit alors les fondemens de cette gloire, qui lui attira dans la suite la réputation du plus grand Capitaine & du Prince le plus juste de l'Orient; rien n'arrêta ses conquêtes: après avoir défait les Chrétiens à Tibériade, Jérusalem tomba en son pouvoir. Cette perte détermina le zele des Chrétiens; la même ferveur, qui avoit armé les premiers Croisés, se renouvella dans tous les cœurs; Philippe, Roi de France, & Henri, Roi d'Angleterre, (1) résolurent de retirer la

1187.

(1) Ce fut Richard, fils d'Henri, qui fit le voyage.

Cité sainte des mains des infidèles : on publia selon l'usage, une indulgence plénière ; mais une nouveauté, ce fut la dixme Saladine, qu'on exigea des biens meubles & payables par ceux, qui ne se croisoient pas.

Voyez Meyer ad an. 1177. Dans ce premier Voyage Philippe fut, pour ainsi dire, Régent du royaume pendant la maladie & la mort de son cousin.

Déjà dans l'intervalle de la seconde à la troisième Croisade, Philippe, Comte de Flandre, avoit fait le voyage d'Outremer en 1177 ; il se croisa de nouveau pour accompagner Philippe son Suzerain, & alla le joindre à Paris.

Mais une partie de ceux de ses sujets, qui s'étoient croisés, s'étant joints aux Hollandois & aux Frisons, firent le voyage par mer, & contribuerent à la prise de Lisbonne par les Espagnols sur les Maures.

Ce fut Henri, Evêque d'Albanie & Légat du Pape, qui prêcha la troisième croisade aux peuples Belgiques ; on fait qu'il la prêcha entre autres endroits, dans l'Eglise de Ste. Waudru à Mons en Hainaut ; ou Jacques d'Arvenes, qui depuis se rendit fameux en Palestine, & Othon de Trasnies prirent la Croix.

En Brabant, le Duc Godefroi ne pouvant, à cause de sa mauvaise santé, accomplir le vœu, qu'il avoit fait de se joindre aux Croisés, envoya, à sa place, Henri son fils & son successeur.

L'Empereur Frédéric (1) fut aussi un des Chefs de cette sainte expédition ; de sorte que tout sembloit concourir au rétablissement du royaume de Jérusalem & à la destruction de Saladin.

1191. Tandis que ces préparatifs se faisoient en Europe, les Chrétiens d'Asie assiégeoient Ptolemais : déjà depuis trois ans ils l'attaquoient en vain, Quand la flotte du Roi de France parut : les assiégeans, encouragés par ce puissant secours, redoublèrent leurs efforts, & tout

(1) Frédéric y mourut.

annonçoit déjà un succès heureux lorsque Richard, Roi d'Angleterre, arriva.

Mais la discorde agitoit le camp, Gui de Lusignan & le Marquis de Mont-Ferat se dispuoient les débris du trône de Jérusalem; ce dernier étoit appuyé par le Roi de France, Gui l'étoit par celui d'Angleterre,

Cependant l'intérêt commun l'emporta, la décision de ce différent fut remise à des temps plus calmes, & la prise de Ptolemaïs fut le fruit de la concorde rétablie.

Les deux Rois, avant de se séparer, réglèrent les affaires de la Palestine; Gui de Lusignan eut le royaume de Chypre; Isabelle, héritière du royaume de Jérusalem, épousa Henri, Comte de Champagne.

Tandis que les Chrétiens de la Palestine voyoient leurs espérances renaître par la prise de Ptolemaïs, le deuil le plus amer régnoit en Flandre; Philippe d'Alsace étoit mort d'une maladie contagieuse pendant le siège; ses états passèrent à Marguerite sa sœur, épouse du Comte de Hainaut, qui par cette mort recupera l'héritage de ses ancêtres dont ils avoient été privés par l'usurpation de Robert le Frison; cependant la succession de Philippe ne passa pas en entier à son beau-frere; le Roi de France s'empara de l'Artois & le conserva.

Tel fut sans doute le vrai motif qui lui fit quitter l'Asie.





QUATRIEME CROISADE.

PHILIPPE Auguste étoit retourné en France pour veiller aux affaires de Flandre : le même motif dût sans doute engager les Chevaliers du Hainaut & de la Flandre à quitter la Palestine : ils n'abandonnerent cependant pas tous le Roi d'Angleterre ; Jacques d'Avènes, l'un des plus illustres guerriers des Pays-Bas, demeura en Palestine & y fut regardé comme le chef de ceux de sa nation, qui y étoient restés à son exemple ; il contribua beaucoup à la victoire remportée par le Roi d'Angleterre sur Saladin en personne ; mais il y trouva la fin de sa carrière, que ses talens militaires & son extrême bravoure avoient également rendue illustre.

1191.

1195.

Quatre ans s'étoient écoulés depuis la mort de Jacques d'Avènes, lorsque l'Empereur convoqua une diète à Worms ; la Croisade y fut décidée, & l'on compte parmi les principaux Croisés, Valeran de Limbourg, & Henri, Duc de Brabant ; ce dernier fut l'un des chefs d'une partie de l'armée qui prit le chemin de Constantinople, & s'y embarqua pour Ptolemaïs ; une autre partie cotoya les côtes des Pays-Bas, s'arrêta en Portugal, y battit les Maures, & rejoignit ensuite l'armée à Ptolemaïs. Une troisième partie marcha sous les ordres de l'Empereur même en Italie, y détruisit le reste de la puissance des Normands, s'embarqua ensuite sous les ordres de l'Evêque de Wurtsbourg, & rejoignit les autres Croisés à Ptolemaïs.


1197.

Ces forces formidables étant réunies, on marcha à l'ennemi ; sa défaite facilita la prise de Sidon, de Giblet, de Laodicée, de Baruth.

On

On eut sans doute poussé les succès plus loin ; mais 1198.
la nouvelle de la mort de l'Empereur Henri V , & de
la double élection d'Othon de Saxe & de Philippe de
Souabe , fit retourner les Seigneurs Allemands chez
eux.





CINQUIEME CROISADE.

CETTE Croisade, plus qu'aucune autre, est intéressante pour l'histoire des Pays-Bas ; puisqu'elle porta le Prince le plus puissant des Provinces Beligiques sur le trône de Constantinople.

Foulque, Curé de Neuilli, prêcha la Croisade en France ; Erluin, moine de S. Denis, & Pierre de Rouffy, tous deux Docteurs de Sorbonne, la prêchèrent dans les Pays-Bas.

La ferveur fut la même, que dans les premières Croisades ; Bauduin lui-même, Comte de Flandre & de Hainaut, prit la Croix dans Ste. Waudru à Mons ; Henri son frere, le Seigneur de Thrith, l'un de ses Vassaux (depuis Duc de Philippopolis) & presque tous les Chevaliers de la Flandre & du Hainaut, suivirent l'exemple de leur souverain. Une charte du Comte Bauduin de 1201, nous a conservé une liste nombreuse de ces illustres guerriers ; je n'en rapporte pas ici les noms ; on peut les voir dans cet acte, que l'impression a déjà fait connoître depuis long-temps.

Bauduin, avant son départ, convoqua à Mons les Etats du Hainaut le 26 de Juin 1200, & le 26 Juillet suivant, il publia les loix connues dans cette Province sous le nom de *Charte de 1200*. Il régla aussi que dorénavant la justice se rendroit dans le château de Mons.

L'ancienne coutume, qui avoit pris naissance plus de huit siècles auparavant dans les forêts de la Germanie, subsistoit encore ; c'étoit en pleine campagne, près du chêne d'Hornu, que se rendoit la justice.

Il régla aussi la régence de ses états, qu'il confia à Phi-

lippe, *Comte de Namur*, & à Bouchard d'Avènes, ainsi que la tutelle de ses filles.

Le rendez-vous général fut à Venise; cette République engagea les Croisés à commencer leur entreprise par le siège de Zara; cette ville fut soumise, & les Croisés hivernèrent en Dalmatie.

Une partie cependant de la flotte Flamande avoit déjà débarqué en Palestine, & conduit Marie de Champagne, épouse du Comte de Flandre, à Ptolemais; elle y mourut au moment que Bauduin l'envoyoit chercher pour occuper avec lui le trône Impérial.

Pendant que l'on délibéroit en Dalmatie sur le parti à prendre au renouvellement de la saison; Alexis, fils d'Isaac l'Ange, Empereur de Constantinople, qu'Alexis son frere avoit détrôné, vint implorer le secours du Pape & des Princes Croisés; l'expérience, qui avoit prouvé, que presque toutes les Croisades avoient été traversées par les manœuvres de la cour de Constantinople, le desir de s'en venger & de s'affurer les secours d'un Prince, qui devoit la couronne aux Croisés, les détermina à prendre la défense du jeune Alexis, malgré une grande partie de l'armée, qui voyoit à regret tourner contre les Chrétiens des forces rassemblées contre les infidèles: la cour de Rome y fut déterminée par l'engagement qu'Alexis contracta de réunir l'Eglise Grecque à la Romaine en terminant le schisme.

Ce fut vers l'été de l'année 1203, que Constantinople fut assiégée; le Tyran voyant la ville en danger de succomber, prit la fuite; aussi-tôt Isaac l'Ange fut tiré de prison & remis sur le trône; son fils lui fut adjoint, & la guerre cessa.

Mais les Croisés furent bientôt après payés d'ingratitude: quelques mois étoient à peine écoulés depuis le rétablissement du jeune Alexis & de son pere, que ces

Princes également ingrats & insensés songerent à éluder les promesses, qu'ils avoient faites aux Croisés ; ceux-ci peu faits à la mauvaise foi des Grecs attaquèrent les Empereurs avec ces mêmes armes auxquelles ils étoient redevables de l'Empire.

La cour de Constantinople étoit exposée à des dangers plus éminens encore dans l'intérieur même du palais ; Murzuphe de la maison de Ducas, fourbe adroit & ambitieux, s'étoit emparé de l'esprit d'Alexis, & étoit parvenu à le rendre également odieux aux Grecs & aux Latins ; enhardi par ce premier succès, il ôta la vie aux deux Empereurs, s'empara du trône, & soutint le siege contre les Croisés ; mais il lui avoit été plus aisé de regner par le crime, que de conserver son Empire contre les Latins ; Constantinople tomba en leur pouvoir, & Bauduin, Comte de Flandre, fut mis sur le trône de Constantin. Tel fut le succès brillant de cette Croisade ; mais la Flandre & le Hainaut ne profiterent pas de l'élévation de leur Souverain ; il fut tué peu de tems après en faisant la guerre aux Bulgares ; la minorité de ses filles & la conduite de leurs tuteurs, plongèrent ces deux Provinces dans des guerres aussi longues que ruineuses (1).

1204.

(1) Philippe, Comte de Namur, livra la Princesse Jeanne à la France, & Bouchard séduisit Marguerite.



SIXIEME CROISADE.

CETTE sixieme Croisade fut décidée au 4^{me}. Concile de Latran, (1) & Frédéric II, Empereur, en fut le Chef.

Les Ducs de Brabant (2) & de Limbourg, les Comtes de Hollande & de Los, l'Evêque d'Utrecht, prirent la Croix. Le rendez-vous étoit à l'isle de Chypre. En chemin, la flotte Hollandoise battit les Maures en Portugal, & arriva en Palestine très-à-propos pour les autres Croisés, qui avoient souffert des échecs considérables. On résolut le siege de Damiette en Egypte; mais la prise de cette place ne fut qu'une de ces expéditions brillantes, (3) qui coutent beaucoup de monde, sans

1218.

(1) La Croisade fut prêchée aux Pays-Bas par un nommé maître Olivier. *Hist. des Crois. T. III, pag. 35.*

(2) Il est douteux si le Duc de Brabant fit le voyage.

(3) Le courage des peuples Belges parut principalement à ce siege; & tous les historiens contemporains ont donné des éloges à leur valeur. Le port étoit défendu par une tour extrêmement forte; les Sarrasins en avoient confié la garde aux plus braves de leurs guerriers. Après bien des attaques inutiles, maître Olivier de Cologne qui avoit prêché la Croisade, conseilla aux Frisons de construire un château mouvant porté sur deux vaisseaux, duquel on pouvoit passer dans la tour, au moyen d'un pont. Cette machine énorme, qui coura deux mille mares, eut tout l'effet désiré. Le pont étant abattu sur le mur de la tour, un gentilhomme Liégeois passa le premier par ce dangereux chemin, & fut tué. Un jeune Frison prit sa place; il étoit armé d'un fléau garni de fer, dont il abattit le Sarrasin qui portoit le drapeau, & le lui arracha. La tour fut prise, & quelque temps après, Damiette même céda aux efforts des Croisés. *V. Math. Paris p. 404, de la premiere édition. Jac. Vitriac Epist. 2. apud Martene Thesau. T. III, p. 292.* Remarquons que les circonstances de cette attaque ont paru si frappantes aux yeux du Tasse, qu'il les a toutes imitées dans la belle description qu'il fait de la prise de Jérusalem. Pour s'en convaincre, il suffira de confronter le récit de Mathieu Paris avec les stances 43, 44, 92, 91, 97 & 98. *del canto 18 della Gerusalemme liberata.* Le judicieux M. Wagenacr observe avec raison, que c'est dans la narration de ces exploits que les chroniqueurs Hollandois ont puisé tout ce qu'ils rapportent à la gloire de la ville d'Harlem, en y ajoutant un verni de leur façon. Tout ce que ce savant historien a dit à ce sujet, mérite d'être lu. *V. Vaderlandsche Historie. T. II, p. 350.*

procurer aucun avantage solide ; en effet , Damiette fut perdue peu d'années après.

1228.

Les Croisés regardoient alors Ptolemaïs comme la Capitale des états chrétiens en Asie , & Henri , Duc de Limbourg , comme leur chef. L'Empereur cependant , après plusieurs délais , s'embarqua pour la Palestine ; son mariage avec Jolande , fille de Jean de Brienne , lui donnoit des droits sur le royaume de Jérusalem ; mais cette expédition fut d'un genre singulier & presque ridicule ; l'Empereur débarqua à Ptolemaïs , traita avec les Sarrasins , qui lui céderent Jérusalem où il se fit couronner , mais qu'il ne prit aucun soin de fortifier ; de sorte que cette restitution ne procura à l'Empereur , que la satisfaction de visiter les lieux saints , dont la possession réelle auroit dû être le vrai but de son expédition.

Si néanmoins on considère , que , tandis que l'Empereur faisoit son entrée dans la ville sainte , ce même Prince étoit excommunié par le Vicaire de Jesus-Christ , on ne pourra s'empêcher d'avouer , qu'il agissoit en bon politique , puisqu'il trouva le moyen de remplir son vœu , sans nuire à ses vrais intérêts.

Aussi ne tarda-t-il guere à repasser en Italie , & a y faire sentir au Pape , qu'il est aussi dangereux , qu'aisé , d'employer les foudres de l'Eglise contre un Monarque puissant.



DERNIERES CROISADES.

LA discorde, qui régnoit entre les chrétiens d'Asie, ne contribua pas moins, que le départ de l'Empereur, à l'affoiblissement des Latins en Palestine. Ce fut inutilement que le Pape détermina Louis IX, Roi de France, à entreprendre successivement deux Croisades; elles n'eurent que la plus triste issue. Louis, prisonnier en Egypte, dut sacrifier Damiette pour sa rançon; il s'étoit emparé de cette ville trente ans après la première conquête, & elle demeura cette dernière fois bien moins de temps encore sous la puissance des Chrétiens. D'Afrique, ce Prince passa en Asie; il tenta en vain pendant un séjour de quelques années, qu'il y fit, de rétablir les affaires des Croisés; il fortifia, à la vérité, plusieurs de leurs places, & remit un certain ordre dans l'administration; mais, si les efforts, qu'il fit, relevent infiniment sa religion & son courage, l'avantage que les Latins de la Terre-Sainte en retirèrent, n'en fut pas moins presque nul: leur ruine en fut retardée; mais ils ne s'en livrerent pas moins aveuglément à leurs haines intestines, qui préparèrent insensiblement leur perte totale. Ce fut inutilement pour la Terre-Sainte, que le saint Roi entreprit une seconde fois de combattre les infidèles; débarqué à Tunis, il y mourut d'une maladie contagieuse; les chrétiens d'Orient virent s'évanouir avec lui leur dernière espérance; & sa mort sembla avoir éteint dans le cœur des chrétiens de l'Europe, ce zèle qui tant de fois les avoit armés pour secourir la Palestine: en effet, ce fut-là le terme des Croisades, car on ne peut don-

1291.

ner ce nom à l'expédition du Prince Edouard d'Angleterre, qui, accompagné de Robert, fils du Comte de Flandre, & de Henri, Comte de Luxembourg, aborda à Ptolemaïs peu de temps après la mort de saint Louis. Il n'y resta ni assez long-temps, ni avec des forces suffisantes pour rétablir le royaume de Jérusalem, qui penchoit visiblement vers sa destruction; la prise de Ptolemaïs la consumma; & il ne resta aux Croisés en Asie, d'autre possession, que l'isle de Chypre.

Telle fut l'issue de ces célèbres expéditions; voyons maintenant quelle fut leur influence sur les mœurs, les usages & les coutumes des Pays-Bas.



QUATRIEME ÉPOQUE.


QUATRIÈME ÉPOQUE.

SECONDE PARTIE.

De l'influence des Croisades sur les mœurs.

LE Gouvernement féodal n'avoit pas encore acquis une entière consistance , l'hérédité des fiefs étoit à peine établie , & les Gaules se ressentoient encore de la secousse , que l'extinction de la race de Charlemagne leur avoit fait éprouver ; ce système nouveau , & qui distingue ce moment de notre histoire , tenoit tous les esprits tendus vers un seul but ; chacun cherchoit à s'assurer le fruit de ses usurpations , & les Souverains luttoient sans cesse contre des vassaux trop puissans.

On ne respiroit que la guerre ; on ne songeoit qu'à attaquer ou à se défendre ; la superstition , fruit nécessaire de l'ignorance , se mêloit à l'esprit guerrier , & il en résultoit des mœurs dures & fanatiques ; les arts étoient oubliés (ce n'est qu'à l'ombre des oliviers qu'ils prennent vigueur.) Le peu de connoissances , qui subsistoient , étoient reléguées dans les cloîtres , & quelles connoissances encore ? elles étoient peut-être plus funestes , qu'utiles ; aussi furent-elles dans la suite un des plus grands obstacles à la renaissance des lettres : en Orient , au contraire , l'Empire Romain , tout déchû qu'il étoit de son ancienne grandeur , avoit conservé cette urbanité de mœurs , qui n'est jamais à un plus haut degré , qu'au moment où la dépravation est à son comble ; Constantinople renfermoit dans son sein les arts , les sciences , les manufactures ; jamais cette ville Impériale n'avoit été la proie des Barbares ; depuis

Constantin son fondateur, elle avoit conservé sa splendeur, & la cour des Empereurs d'Orient joignoit à une foiblesse réelle tous les dehors de l'antique Majesté de celle des Césars.

T. XVIII Hist.
du Bas-Em-
pire.
Foucher, un
des historiens
de cette Croi-
sade, qui étoit
à la suite du
Comte Etien-
ne de Char-
tres, se récrie
sur la beauté
de Constanti-
nople, sur la
magnificence
des édifices,
le nombre des
palais & des
monastères,
l'abondance
des richesses,
l'activité du
commerce &
sur l'immense
population,
quoiqu'on y
comptât
20000 Eunu-
ques.

Aussi l'étonnement stupide des Croisés à la vue de ce spectacle nouveau ne peut-il se décrire; les relations, que les auteurs contemporains en ont transmises à la postérité, attestent à chaque ligne combien ces esprits grossiers furent frappés de ces objets, que leurs fic-tions mêmes n'avoient pas atteints: les temples & les palais bâtis par l'imagination de nos anciens Roman-ciers, étoient beaucoup au-dessous des réalités, qu'of-froit Constantinople aux yeux de nos ancêtres.

C'étoit un monde nouveau pour eux; tout excitoit leur admiration, & bientôt après le desir d'imiter dans leur patrie les mêmes édifices & les mêmes éta-blissemens, qui faisoient l'objet de leur surprise, dut succéder au premier étonnement (1).

Fiers de leur force, & sentant leur supériorité sur cette nation superbe, mais foible, ils regarderent com-mé une injustice du sort d'avoir favorisé à ce point des peuples, qu'ils confidéroient comme si inférieurs à eux.

(1) Le Président Hénault remarque, que ce fut vers la fin du XII^e. siècle, que l'architecture fut cultivée en France, & qu'avec elle se réveillèrent la Pein-ture, la Sculpture, l'Orfèvrerie, &c. Tel étant le sort des arts, qu'ils marchent tous ensemble (a).

(a) Abrégé
chronol. T. I.
p. 162. édit.
in-4to.

On m'objectera peut-être, que l'architecture Gothique, la seule connue alors dans nos Provinces, ne peut avoir été le fruit des Croisades; mais lorsqu'on considère, que ce genre d'architecture étoit adopté même en Italie, & nommément à Venise avant la fin du X^e. siècle, on cessera d'être étonné de ce que nos ancêtres préférèrent les ornemens multipliés de l'architecture gothique à la noble simplicité de celle de la Grèce.

(b) Voyage
d'un François
en Italie, en
1765 & 1766.
T. VIII, pag.
15 & 16.

C'est en effet avec les Venitiens, que les habitans des Provinces Belges contractèrent les liaisons les plus étroites, & à Venise, l'Eglise de S. Marc, bâtie vers l'an 976 (b), est d'un mauvais gothique; si nous nous rappelons néanmoins que le projet du Doge Orseolo, qui la fit construire, étoit de suivre le modèle de Ste. Sophie, & que ce même Doge avoit des relations directes

Ce ne fut pas Constantinople seule, qui offrit aux Croisés des objets nouveaux & utiles; les villes d'Italie cultivoient le commerce, & leur marine étoit florissante pour le temps; ces objets durent faire une impression profonde sur des Princes, dans qui la valeur & l'amour de la gloire avoient seuls jusqu'alors dominé, sans cependant avoir éteint ces lumieres naturelles, qui font distinguer aux grandes ames les choses vraiment utiles.

Pendant près de deux siècles, que durèrent les Croisades, il s'établit des relations suivies entre les Italiens, les Grecs, & les habitans des Pays-Bas; ces liaisons durent nécessairement polir les mœurs de nos ancêtres, & leur faire connoître de nouveaux besoins, source toujours féconde de l'industrie nécessaire pour les satisfaire.

En Asie même, la cour des Califfes étoit supérieure en sciences & en urbanité à celles des souverains Européens; les Croisades firent refluer en Europe ces connoissances plus étendues & ces mœurs plus douces.

Il seroit difficile de peindre ces objets en détail; les grands traits seuls conviennent à de pareils tableaux: d'ailleurs la manie des Chroniqueurs de ces temps reculés, étoit de s'appesantir sur les relations les plus minutieu-

avec les ouvriers de Constantinople, puisqu'il y fit faire un tableau d'orfèvrerie d'une richesse extraordinaire & d'un merveilleux travail (c). Nous trouverons moins singulier encore, que les Pays-Bas, plus éloignés, que Venise, de Constantinople, se soient écartés davantage des modeles que leur offroit la ville Impériale.

D'ailleurs, à Constantinople même, l'architecture n'étoit plus florissante dès le regne de Justinien, témoin l'Eglise de Ste. Sophie; quoiqu'on y eut prodigué le marbre & les ornemens précieux, il n'en résulroit néanmoins au jugement d'un Moderne (d), qu'une merveille gothique: la direction en fut cependant confiée à Anthemius de Tralles, le plus habile architecte de ce temps-là: ce même Moderne observe, que l'architecture souffrit beaucoup des ornemens que les Romains emprunterent des Egyptiens: il ajoute, que ce furent les Maures, établis en Espagne, qui furent nos maîtres, & que ce furent leurs auteurs, que nos architectes consulterent.

(c) Histoire de Venise, par l'Abbé L***. T. I, p. 321.

(d) Blondel, cours d'architecture civile. Introduction, p. 69. T. I.

ses des actions guerrieres ; les mœurs , le commerce , les arts , les sciences leur paroissoient des objets presque étrangers ; ils se conformoient sans doute à l'esprit de leurs Lecteurs , uniquement occupés à se distinguer par de hauts faits d'armes.

De l'influence des Croisades sur l'état politique.

L'éloignement des Souverains , les régences , qui en sont une suite nécessaire , l'absence des Seigneurs & les fraix , que les Suzérains & les vassaux durent faire , influent , sans doute , beaucoup sur le Gouvernement des Provinces Beligiques.

Les Souverains n'avoient pas encore accoutumé leurs sujets au payement des impôts ; leurs domaines & quelques droits légers d'entrée & de sortie , de passage , &c. faisoient leur richesse ; le service , que devoient leurs vassaux , faisoient leur force.

C'étoit en vendant leurs domaines , que les Souverains se procuroient l'argent nécessaire pour ces saintes expéditions ; c'étoit aussi par la vente de leurs terres , que les vassaux se mettoient en état d'accompagner leurs Suzerains.

Godefroi , Duc de Lothier , vendit Stenai à l'Evêque de Verdun , & son château (1) de Bouillon à l'Eglise de Liege 1300 marcs d'argent & 3 d'or ; la même Eglise paya au Comte de Hainaut 50 marcs d'argent & une livre d'or pour le château de Couvin (2). Le Sei-

(1) Cette vente est révoquée en doute par l'auteur de l'art de vérifier les dates. p. 635.

(2) M^r. T. I. p. 364. Ces mots se trouvent dans l'achat de 1096.

Quia gratiâ divinâ inspirante animo conceperat (Comes Balduinus) cum aliis devotis Christianis Hierosolimam proficisci.

gneur de Trassignies vendit Ath au Comte Bauduin d'Hainaut en 1148. Je me bornerai à ces exemples ; ils suffisoient pour prouver la révolution , que ces ventes durent occasionner : les Eglises & les monasteres s'enrichirent.

Il fut des ventes d'un autre genre , & dont l'influence fut plus directe ; ce fut celle des privileges. C'est durant les Croisades , que la plupart des communes s'établirent ; leur crédit devint bientôt si grand , que la plus haute noblesse , les Souverains mêmes se faisoient inscrire au nombre des citoyens (1).

La noblesse s'assuroit par ce moyen le secours des villes ; & dans le système féodal , celui qui pouvoit armer le plus de guerriers en sa faveur , étoit le plus puissant. C'est d'après ces mêmes principes , que dans le XII^{me} XIII^{me} & XIV^{me} siècles , les plus grands Seigneurs étoient Baillis & Avoués des Abbayes (2) ; en cette qualité ils avoient à leurs ordres les vassaux des Eglises , dont ils étoient , de nom , les premiers Officiers ; mais presque toujours , dans le fait , les oppresseurs.

La protection spéciale accordée par les Papes aux terres des Croisés , & l'anathême lancé contre ceux qui profiteroient de leur absence pour leur nuire , durent aussi faire cesser , ou au moins rendre infiniment plus rares , ces guerres particulieres , qu'on peut , à juste titre , regarder comme un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité.

Mais , si la protection des Papes étoit utile aux laïques , il paroît , qu'elle n'étoit pas aussi efficace en faveur des Ecclésiastiques : Liege nous en fournit un exemple. Les Chanoines , qui n'avoient pas pris la croix , refusoient à

(1) Le Comte de Hainaut se fit recevoir Bourgeois d'Ath dans le XIV^e. siècle , ce qu'attestent les registres de cette ville.

(2) Cette remarque est tirée des annales de S. Ghilain en Hainaut.

ceux, qui étoient en Palestine, les revenus de leurs prébendes (*Gallia Christiana*, T. III, p. 38.)

Si c'est en effet, comme il n'est guere possible d'en douter, aux Croisades, que l'on doit principalement la cessation des guerres, que la noblesse se faisoit; quelle obligation ne leur a-t-on pas? c'est à la cessation de ces funestes discordes, que l'on peut attribuer le commerce, qui vers le temps des Croisades commença à fleurir dans les villes de Flandre, les progrès de l'agriculture, qui rendit fécondes des terres, qui jusqu'alors n'avoient été que trop souvent arrosées du sang des possesseurs, & l'observation des loix, qui restoit sans vigueur, quand la force leur étoit substituée.

Je crois devoir aussi assigner à l'époque des Croisades l'affranchissement des peuples Belges; je voudrois citer des actes positifs, qui pussent nous instruire des motifs & des conditions de ces affranchissemens dans les différentes Provinces; mais j'en trouve peu: un cependant me paroît mériter particulièrement notre attention; c'est celui par lequel Marguerite, Comtesse de Flandre & de Hainaut, affranchit en 1252, (1) les serfs de ses domaines en Flandre.

1°. Le motif exprimé est purement la religion; le motif politique n'y entre pour rien, au moins n'y en est-il pas fait mention.

2°. L'état de ces serfs étoit tel, qu'à leur mort, la moitié de leurs biens appartenoit au Comte de Flandre.

3°. Ils devoient en outre le service & les corvées, *servitia & angaria*.

4°. La Comtesse se réserve le droit de meilleur catel,

(1) Je crois devoir avertir ici que dans la table des placards de Flandre, cet affranchissement se trouve [par erreur] sous l'année 1152.

Les serfs, dans les terres des Seigneurs, n'étoient pas encore tous affranchis en 1314; Témoins les lettres d'affranchissement, qui se trouvent dans Miræus.

& ce droit y est clairement expliqué : en outre une capitation de 3 deniers par an pour chaque homme , & un denier pour chaque femme payables à la S. Remi.

Un diplôme de Jean d'Avènes (petit fils de la Comtesse Marguerite), mérite aussi d'être cité ici. Ce Prince exempta , par cet acte, les Bourgeois de Mons du droit de morte-main ou meilleur catel (1); ce qui prouve , que jusqu'alors les Comtes en avoient joui. C'étoit , sans doute , un droit qu'ils s'étoient réservé , lorsqu'ils accorderent le droit de Commune à la ville de Mons.

Mais nous n'avons aucunes lumieres sur le moment où cette ville a joui de ce droit précieux.

Le plat-pays gémissoit encore dans l'esclavage , & les habitans des domaines du Prince ne jouissoient pas de la liberté comme en Flandre ; ce même titre , qui est de 1295 , nous l'apprend en ces termes :

» *Nous & nos hoirs povons nos serfs ou nos serves*
 » *requere & reclamer... dedens an & jour , puisqu'ils y*
 » *seront premiers venus demorer.*

Il est stipulé ensuite , que , lorsque les serfs & serves auront habité la ville de Mons , ou sa Banlieue , pendant un an & un jour , le souverain ne pourra plus les reclamer.

Mais pour éviter , que les serfs des domaines ne cherchassent à s'affranchir par leur établissement à Mons , Jean d'Avènes ordonna , que les Echevins , lors de leur réception , s'obligeassent , par serment , à dénoncer à l'officier du Prince les serfs , qui se trouveroient dans la ville.

(1) Le droit de morte-main sentoit la servitude : Philippe , Comte de Namur , l'ayant voulu exiger des Chevalliers de ses Domaines & de ceux des Abbayes , dont il étoit Avoué , fut obligé de renoncer à cette exaction par acte de 1212. [Mir. T. I. p. 297.] & de convenir , que cette usurpation étoit injuste , indécente , & contraire à l'honneur de la Chevalerie.

En effet, l'affranchissement, que les serfs cherchoient à se procurer en s'établissant dans les villes, excitoit depuis long-temps les justes plaintes des Seigneurs (1).

Tournai avoit des loix & des (2) coutumes avant l'an 1187, époque de la charte, qui institua & régla sa commune. Parmi les articles de cette charte, le 19^{me} mérite d'être rapporté ici.

Si quis crucem, dominicum visitaturus Sepulchrum, acceperit; occasione crucis non remanebit, quin eum oporteat jura civitatis & consuetudines observare secundum omnes divitias suas, præter (3) has, quas secum deferet ad servitium Dei.

Parmi les diplômes de libertés accordés vers ce temps-là, aucun ne prouve mieux combien les Croisades y influèrent, que celui accordé par Philippe, Comte de Flandre, à la ville d'Aire; en voici les termes :

» *Ego Philippus Fl. & Virom. Comes presentibus & futuris &c.*

Peregrinaturi in terram sanctam.... Dignum duximus hominibus terræ nostræ libertatem & immunitatem, quam eis antecessores nostri retro principes indulserunt, conservare & confirmare.

Ce même diplôme prouve, que les privileges des habitans d'Aire datoient du regne du Comte Robert & de la Comtesse Clémence.

Bapaumes eut une charte de privileges en 1196; Aras en 1211; Tenremonde en 1233; Namur avant 1221, &c. &c.

Anvers

(1) Voyez du Cange au mot *Communancia*, Col. II, L. 45 & suiv.

(2) *Spicilegium*, T. III, p. 551.

(3) Dans d'Achery on lit *propter*, ce qui ne signifieroit rien.

Anvers jouissoit du droit de commune avant 1124. Miræus, T. I. p. 87.
 témoin le diplôme adressé cette année, par Godefroi, Duc de Lothier, *B. tribuno & omnibus Antuerpiensibus*. Le même acte prouve, que les habitans d'Anvers n'étoient pas tous vassaux du Duc : il distingue *hominnes sui & amici sui*.

Grandmont, long-temps avant 1200, (Miræus, T. I, p. 291.)

Il résulte de ces faits, que les Croisades contribuèrent à un des établissemens les plus utiles, qui s'introduisirent alors. Examinons maintenant si elles influèrent sur la constitution même.

» C'étoit un principe fondamental dans le système
 » féodal, qu'aucun homme libre ne pouvoit être gou-
 » verné & taxé, que de son propre consentement (1) «.

Il en résulte, que, chaque fois, que le Suzerain vouloit faire quelque règlement, il devoit assembler ses vassaux, qui seuls pouvoient donner, de concert avec leur Souverain, la sanction aux loix.

Mais ces assemblées nationales existèrent-elles constamment, ou ne s'introduisirent-elles, qu'insensiblement ?

C'est ce que l'histoire & les monumens publics peuvent seuls nous apprendre.

Un auteur Moderne (2) a traité avec assez d'étendue cette matière intéressante, & il attribue aux Croisades l'usage plus fréquent des assemblées nationales.

Il s'exprime en ces termes :

» Les Seigneurs, qui avoient quelques affaires com-
 » munes, imaginèrent de s'assembler dans un lieu com-
 » mode, dont ils convendient, & prirent l'habitude

(1) Robertson, introduction à l'Histoire de Charles V, p. 34.

(2) Mably.

» d'inviter leurs amis & leurs voisins à s'y rendre,
 » pour délibérer de concert sur leurs prétentions.
 » Ces especes de Congrès, qu'on tint assez souvent
 » à l'occasion des Croisades, des entreprises du Cler-
 » gé, &c. se nommoient alors Parlemens: les Parle-
 » mens ne faisoient point partie du Gouvernement
 » féodal; on y concluoit des conventions, des Traités
 » de ligues, d'alliance ou de paix, & non pas des
 » loix «.

Cette idée est la suite d'un principe, que je crois incontestable; c'est que le système féodal établissoit une chaîne de Souverains, dont la dépendance se bornoit aux secours militaires; mais d'un autre côté, il me paroît presque impossible, que les pairs d'un grand fief n'eussent pas régulièrement des questions à traiter relativement aux intérêts communs du Suzerain & des vassaux. Si nous ne trouvons pas ces assemblées désignées par le nom d'assemblées nationales, n'en soyons pas surpris; les vassaux devoient, à certains jours marqués, se trouver à la cour de leur Suzerain, pour y assister aux plaids; c'étoit lors de ces plaids destinés à décider les affaires des particuliers, que se discutoient aussi les affaires nationales; cette idée me paroît résulter naturellement de la nature du Gouvernement féodal.

Dans le Hainaut, ce que nous appellons aujourd'hui l'assemblée des Etats, étoit encore connue dans le XIV^{me} siècle sous le nom de Parlement; les comptes de cette Province en font foi.

Il résulte aussi de ces comptes, que le Souverain convoquoit déjà alors ces assemblées.

Les annales de cette même Province rappellent aussi une assemblée des Etats tenus à Mons le 26 de Juin

1200, pour rédiger par écrit les loix du Pays (1). Ces loix, qui sont parvenues jusqu'à nous, méritent d'être comptées au nombre des monumens les plus précieux de notre histoire; puisqu'elles nous ont transmis des usages sur lesquels les historiens ne nous donnent que des connoissances insuffisantes & rarement exactes.

Je m'apperçois, que je touche au point le plus essentiel de la constitution des Provinces Beligues; à une question, qui mériteroit d'être traitée avec une étendue égale à son importance, & qui seroit peut-être la plus intéressante que l'Académie pût proposer.

Mais, avant d'abandonner un sujet, que je me sens avec raison une certaine complaisance à discuter, je crois devoir y ajouter une nouvelle réflexion; c'est que la constitution des Provinces Beligues ne doit pas être traitée uniformément; elles étoient toutes, à la vérité, régies par la loi féodale; mais on doit distinguer, avec soin, celles qui relevoient de l'Empire, de celles qui relevoient de la France; dans ce royaume, la loi féodale plia insensiblement sous la puissance prépondérante d'un souverain héréditaire: l'Empire, au contraire, gouverné par des chefs électifs, fut conserver sa constitution féodale jusqu'à nos jours; différence, dont l'influence fut sensible sur les usages des différentes Provinces Beligues, & qu'on ne doit jamais perdre de vue.

Je reviens au sujet de ce Mémoire; nous avons vu, que les Croisades rendirent les assemblées nationales plus fréquentes; l'absence des Souverains dut aussi leur faire acquérir plus de consistance: en effet, ces saintes expéditions bouleversant, pour ainsi dire, toutes nos

(1) Il est parlé de ces mêmes Etats dans une charte de Bauduin. *Convocatio Flandrie, Hannonie Baronibus, assensu quorum & consilio omnia præordinavit* [Balduinus Comes].

Provinces, & sur-tout, la succession dans les maisons des Souverains; quels intérêts importans, les Pairs de chaque Province, n'eurent-ils pas à traiter, & avec quelle autorité ne durent-ils pas les régler, n'ayant à leur tête que des régens, que la nécessité d'envoyer à chaque instant de nouveaux secours d'hommes & d'argent, rendoit dépendans de la bonne volonté des vassaux?

Les plus considérables, à la vérité, & les plus turbulens étoient eux-mêmes en Palestine; mais ceux, qui restoient, n'en devenoient que plus puissans, se trouvant à la tête de toutes les affaires.

On peut néanmoins assurer, qu'en général les Croisades contribuèrent à l'affoiblissement de la noblesse & à l'augmentation de la puissance des Souverains: on convient que ce fut une des causes de l'empire des Rois de France sur leurs vassaux; je crois, que par la même raison les Souverains des différentes Provinces des Pays-Bas en devinrent moins dépendans des leurs.

Voyez Daniel de la Millice Française, t. I. p. 67.

Du Cange au mot *Cruce signati*.

Une question, qui dérivé de la précédente, c'est l'examen de l'influence des Croisades sur l'administration de la justice; un des privilèges des Croisés étoit, que leurs causes se jugeassent au tribunal ecclésiastique; quel changement un pareil abus ne dû-t-il pas opérer, & quel surcroit de puissance ne procura-t-il pas au Clergé?

Ces expéditions lointaines, les opérations nécessaires pour s'y préparer, les contrats qui y étoient relatifs durent aussi faire naître mille difficultés jusqu'alors inconnues, & auxquelles aucune coutume, ni aucun usage n'avoient pu pourvoir: ce fut, sans doute, l'origine de plusieurs nouvelles loix.

Ce fut aussi pendant les Croisades, que le droit Romain reprit vigueur (1).

1) *In Gallia vero ad vicinos Belgas adulto jam sæculo duodecimo & sæculo*

Blackstone attribue la perte de la liberté politique de la plupart des états de l'Europe à l'introduction de ces loix étrangères, qui énerverent les coutumes féodales; il appuie son sentiment, en remarquant, que la constitution libre de l'Angleterre, en se refusant à son joug, s'est toujours de plus en plus perfectionnée.

Je me bornerai à cette remarque sur un sujet déjà proposé par l'Académie, & traité à sa satisfaction.

Si les Croisades influerent sur les loix, les coutumes & les mœurs des Pays-Bas, comme nous venons de le voir, elles n'influèrent pas moins sur la succession des maisons regnantes.

En Brabant elles firent entrer le Duché de la Basse-Lorraine successivement dans les maisons de Limbourg & de Louvain.

En Hainaut, le mariage de Richilde, héritière de cette Province, avec Bauduin de Flandre, avoit réuni ces deux Comtés; bientôt après, l'ambition de Robert, frère de Bauduin, les désunit de nouveau. Les Croisades firent rentrer ces Provinces sous leur souverain légitime; elles contribuèrent au mariage de Gertrude de Flandre avec un Prince de la maison d'Alsace, qui dut à cette alliance la souveraineté de cette Province: Philippe d'Alsace, étant mort en Palestine; sa sœur, mariée au Comte de Hainaut, devint son héritière; mais cette union de la Flandre & du Hainaut, vint encore à cesser par l'influence des Croisades: leur Souverain, monté sur le trône de Constantinople, perdit la vie en défendant ses nouveaux états: ses filles, Jeanne & Marguerite, sous la tutelle du Comte de Namur & de Bouchard d'Avènes, devinrent successivement héritières de

ces Provinces; mais l'absence du Souverain avoit engagé Bouchard à abuser de sa confiance; Marguerite étoit devenue mere; Bouchard, quoique engagé dans les ordres, avoit déterminé sa pupille à recevoir sa main; mais l'illégitimité de cette union fut bientôt connue; Marguerite, plus occupée d'elle, que des enfans nés de son mariage avec Bouchard, se remaria à Gui de Dampierre; les enfans nés de ce second mariage, considérant ceux du premier comme illégitimes, prétendirent succéder seuls à leur mere.

Les d'Avènes, au contraire, comme les aînés, & s'appuyant sur la bonne foi de leur mere, lorsqu'elle avoit épousé Bouchard, reclamoient également son héritage.

Ces derniers étoient soutenus par le Comte d'Hollande, Roi des Romains, dont l'aîné avoit épousé la sœur.

Après une guerre longue & meurtrière, le Hainaut resta aux d'Avènes, la Flandre aux Dampierres.

La Province de Namur ressentit encore plus particulièrement l'effet des Croisades.

A la mort de Philippe le Noble, ce Comté devoit appartenir à Henri, Empereur de Constantinople; celui-ci le céda à Jolande sa sœur, épouse de Pierre de Courtenai, qui, étant monté, à ce titre, sur le trône de Constantinople, céda Namur à son fils aîné, à qui devoit naturellement tomber la couronne Impériale, à la mort de son pere; mais Philippe préféra de demeurer à Namur, & céda l'Empire à son frere cadet.

Philippe étant mort, ainsi que Henri son frere & son successeur; Marguerite, leur sœur, s'empara du Comté de Namur au mépris des droits de la branche Impériale; l'Empereur Bauduin, réduit à mandier le secours des Princes de l'Europe, revint à Namur, en déposséda

sa sœur, & engagea le Comté au Roi de France pour une somme de 50 mille livres, qu'il employa en vain à soutenir sa couronne chancelante; partant pour Constantinople, il laissa le Gouvernement de Namur à Marie son épouse: depuis cette époque, tout y fut dans la plus grande confusion; enfin Bauduin vendit Namur à Gui de Flandre pour 20 mille livres.

Cet exposé, tout simple qu'il est, a peu besoin de commentaire; il est aisé de se figurer les maux & les désordres, que cette incertitude dans la succession, dut causer; & ces maux furent une suite des Croisades.

De l'effet des Croisades sur la population.

L'émigration immense, qu'occasionerent les Croisades, diminua successivement, pendant près de deux siècles, la population des Provinces Beliques; & cette diminution influa également sur toutes les classes de la société: l'agriculture en souffrit essentiellement; les terres, devenues moins précieuses par le défaut de cultivateurs, baissèrent de prix: les denrées de première nécessité s'avilirent faute de consommateurs, & la masse des richesses nationales en diminua proportionnellement.

Les manufactures manquèrent d'ouvriers, la navigation de matelots, l'état de défenseurs; mais les puissances voisines ayant aussi été victimes de la passion des guerres saintes, & s'étant affoiblies dans la même proportion, les suites de la dépopulation des Pays-Bas furent moins dangereuses.

D'ailleurs, je crois devoir remarquer ici, que la cause de cette dépopulation n'étant, qu'une effervescence passagère, les funestes effets, qui en dériverent, ne furent aussi que momentanés.

On peut effectivement regarder comme un principe

certain, que la population n'est jamais arrêtée, que par le défaut d'occupation ou d'émulation; tout pays où l'homme trouve à se nourrir lui & sa famille; tout pays, où l'industrie n'est pas éteinte dans le cœur des citoyens, se peuple de ses propres habitans, qui se multiplient en raison des moyens de subsistance, qui s'offrent pour prix de leurs travaux.

L'Amérique nous donne un exemple frappant de cette vérité; une partie de ce vaste continent, habitée par un peuple de chasseurs, ne demandoit que des cultivateurs, qui tiraient de son sein les richesses naturelles, qu'elle leur offroit avec profusion: cette aisance à s'affurer les moyens de subsister & d'élever leurs familles, engagea les habitans de l'Amérique à se marier beaucoup plus jeunes, & à ne pas craindre de voir leurs enfans se multiplier au-delà des ressources nécessaires à leur entretien; aussi, tandis qu'on compte qu'en Angleterre il ne se marie annuellement qu'une personne sur cent; on calcule, qu'il s'en marie le double en Amérique (1).

De ce principe, établi sur la théorie & sur l'expérience, il résulte, que la dépopulation, occasionnée dans les Provinces Belges par les Croisades, ne fut, que d'une durée égale au temps nécessaire pour réparer cette perte, & que ce temps fut moins long en proportion de l'encouragement, que donnoit au peuple la facilité d'acquérir des moyens de subsistance, dont l'avilissement du prix des terres avoit diminué la valeur.

Il reste une autre réflexion à faire, & dont les suites méritent une attention sérieuse; il est certain, que le

nombre

(1) Les Œuvres du Docteur Franklin en font foi, T. II. p. 121.

nombre des guerriers, qui périrent en Palestine, fut bien supérieur à celui des femmes, qui y finirent leur carrière ; aussi l'histoire nous apprend-elle, que plusieurs Abbayes de femmes doivent leur existence aux veuves des Croisés, morts en Asie ; telle est, assure-t-on, l'origine des Abbayes de Salzinne & de Marche-les-Dames dans le Comté de Namur (1).

Cette disproportion entre les deux sexes pendant l'espace de deux cens ans doit nécessairement avoir influé sur les mœurs, en augmentant considérablement ces unions passagères, si justement condamnées par la plus pure des religions ; il semble en effet, que jamais les naissances illégitimes ne furent plus communes, que dans le XII^{me} & le XIII^{me} siècle ; je crois même pouvoir avancer, que les fruits de ces unions illicites jouirent alors d'une considération supérieure à celle dont ils ont joui dans d'autres temps.

On assure, il est vrai (2), que, suivant les calculs, que l'on a faits en divers endroits de l'Europe, il y naît plus de garçons que de filles ; mais cette disproportion ne peut être assez grande pour détruire l'observation précédente.

(1) Histoire de Namur. pag. 133.

(2) Esprit des Loix, L. XVI. Ch. IV.



Des Armoiries.

Dès les temps les plus reculés les hommes célèbres, les nations mêmes ont affecté de se faire reconnoître par certains signes, qu'ils avoient adoptés : les uns en ornoient leurs écus, les autres en composoient leurs enseignes ; mais ces marques de distinction n'étoient ni héréditaires, ni fixes ; elles le sont aujourd'hui ; mais depuis quelle époque ? c'est sur quoi les savans ne sont pas d'accord ; les uns regardent les Tournois comme la vraie source des armoiries, les autres en attribuent l'invention aux Croisés. M. de Foncemagne adopte un sentiment mitoyen ; » je crois, dit-il, qu'il » faut admettre ensemble les deux opinions, & que » séparées, elles ne peuvent nous donner complètement l'origine que nous cherchons : l'usage des armoiries s'introduisit d'abord par les Tournois, dont l'établissement a précédé, de quelques années, la première Croisade. Il n'en faut pas d'autre preuve, que le sceau de Robert le Frison, Comte de Flandre ; ce sceau est attaché à un acte de 1072, par conséquent, antérieur de vingt-trois ans à la première Croisade.

Mais il croit, qu'il étoit réservé aux Croisades, d'en rendre l'usage plus général, & la pratique plus invariable ; il ajoute » que ce fut aussi depuis les Croisades, qu'elles devinrent héréditaires, les enfans se faisant un point d'honneur & de religion de transférer à leurs descendans l'écu de leurs peres, comme un monument de leur valeur & de leur piété. C'est, continue-t-il, par les Croisades, que sont entrées, dans le blason, les principales piéces, entre autres, *les croix* de tant de formes différentes,

» & les merlettes, sorte d'oiseaux, qui passent les mers
 » tous les ans, & qui sont représentés sans pieds &
 » sans bec, en mémoire des blessures reçues dans les
 » guerres saintes par les Chevaliers, qui les por-
 » toient.

» C'est aux Croisades, que le blason doit les noms
 » de ses émaux, azur, gueule, sinople & sable, s'il
 » est vrai que les deux premiers soient tirés de l'Arabe
 » ou Persan, que le troisieme soit emprunté de celui
 » d'une ville de la Cappadoce, & le quatrieme, une
 » altération de *Sabellina pellis*, martre zibelline, ani-
 » mal commun dans les pays, que les Croisés traver-
 » serent.

» C'est aussi, vraisemblablement, par les Croisades,
 » que les fourrures d'hermine & de vair, qui servirent
 » d'abord à doubler les habits, puis à garnir les écus,
 » ont passé delà dans le blason «.

Telles sont les remarques, que j'ai cru devoir tirer de M. de Foncemagne ; elles renferment, à-peu-près, tout ce qu'il est intéressant de savoir sur un sujet aussi frivole : j'y ajouterai cependant, que l'exemple, cité du sceau de Robert le Frison n'est pas décisif ; puisqu'il est vraisemblable, que le lion ne continua pas à être, depuis lui, les armes des Comtes de Flandre ; ils ne le portèrent constamment, que depuis Philippe d'Alsace, Prince d'une autre maison que Robert : on prétend même que ce fut pendant les Croisades, qu'il changea ses armes, en mémoire de ce que la cotte d'armes de Nobilion, Roi d'Albanie, qu'il avoit tué, étoit chargé d'un lion de sable. Si cela étoit, la preuve, que M. de Foncemagne a tirée du pere Méneftrier, cesseroit d'en être une ; mais rien ne ressemble plus à une fable, que cette origine des armes des Comtes de Flandre ; aussi Meyer (p. 52, ann. 1178), rejetant

cette opinion à l'exemple de Vredius(1), en propose une autre, qui ne seroit pas moins contraire à la preuve que nous discutons; il croit que les Souverains des différentes Provinces Beligiques prirent, d'un commun accord, le lion pour leurs armes, avant d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte; en effet, les Comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg & le Duc de Brabant, porterent un lion pour armes; mais je ne trouve, dans les anciens auteurs, nulle trace de cette opinion.

Qu'en conclure? que nous ne savons rien de certain sur cet objet, que le hasard seul peut éclaircir; & ce hasard fera dû, sans doute, au goût de l'histoire nationale, qui commence à se répandre dans les Provinces Beligiques, & que l'Académie saura régler & faire régner de plus en plus: on ignore encore combien de monumens originaux & décisifs sont ensevelis dans les bibliothèques & dans les archives des monasteres; celles mêmes du Souverain & des états étoient, il y a peu de temps, en désordre: mais on travaille à les mettre dans un ordre, qui les rendra utiles; ce ne sera cependant qu'après l'exécution d'un plan aussi sage, que les savans pourront y découvrir des vérités historiques jusqu'à présent inconnues.

Quant à l'objet, qui m'occupe actuellement, je me bornerai à remarquer ici, que les armes anciennes des Comtes de Hainaut (les chevrons) me paroissent concourir à prouver l'existence des armoiries antérieurement aux Croisades: il est apparent, que ces armes furent celles de Richilde, héritière des anciens Comtes de Hainaut, qui épousa Bauduin de Mons, puisque ceux de leurs descendans, qui posséderent le Hainaut, les

(1) Vredius, T. I. pag. 12, 13 & 15.

adoptèrent, tandis que les Comtes de Flandre ne les portèrent jamais. Au reste, dès l'an 1088, Raimond de S. Gilles, Comte de Toulouse, portoit *la croix* pour armes, & ses successeurs l'ont constamment portée depuis lors (Traité de diplomatique, T. IV, p. 235); il résulte de ce que je viens de dire, qu'on peut regarder le sentiment de M. de Foncemagne comme le plus admissible, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes nous mettent à même de porter un jugement certain : aussi ce sentiment a-t-il été suivi par les savans Bénédictins, auteurs du nouveau traité de diplomatique.

De l'argent monnoyé.

Les Croisés exporterent certainement une quantité considérable d'argent monnoyé : cette exportation diminua la masse de ce métal, qui circuloit en Europe, & cette diminution d'espèces doit avoir eu une influence remarquable sur le prix des denrées; une somme quelconque en représenta une plus grande quantité, & si l'exportation fut plus forte dans certains états, que dans d'autres, ceux-là s'appauvrirent proportionnellement : les Provinces Beligiques furent-elles de ce nombre ? l'affirmative paroît peu douteuse, puisque les Princes des différens états, qui les composent, se signalèrent dans toutes les Croisades; ajoutons donc ce fléau à ceux, qui furent une suite de ces expéditions, qu'un zele inconsidéré fit entreprendre.

De la Religion.

Depuis près de deux siècles le culte des idoles étoit anéanti; en vain les Normands avoient détruit les Temples du vrai Dieu, & massacré ses ministres;

les Provinces Beligues étoient toutes soumises au joug de l'évangile ; & si les vertus que la religion enseigne , n'étoient pas pratiquées , les dogmes de l'Eglise n'en étoient pas moins respectés. Les vices contraires à la religion , n'étoient pas plus rares , qu'aujourd'hui , mais on n'avoit pas encore imaginé de chercher à détruire la religion , pour suivre , sans remords , la voix impérieuse des passions.

Le Clergé avoit à sa tête des Prélats recommandables par la sainteté de leur vie & par leur application ; les monasteres donnoient l'exemple des mœurs les plus pures & de l'amour le plus décidé pour l'étude (1).

En vain déclame-t-on contre les usurpations du Clergé à l'occasion des Croisades , contre l'augmentation de leurs richesses , & contre leur crédit trop puissant.

Je crois , que les intérêts de la religion & des peuples n'en souffrirent pas.

Le Clergé , il est vrai , s'attribua la plupart des jugemens ; il usurpa les causes relatives aux mariages , aux testamens , enfin toutes celles des Croisés ; mais , à parler sans prévention , ne valoit-il pas mieux être jugé par des ecclésiastiques éclairés *pour leur siècle* , que par des laïques , dont l'ignorance rendit les combats judiciaires nécessaires , abus , qu'une jurisprudence plus sage déracina peu-à-peu ?

Les terres des ecclésiastiques étoient mieux cultivées , & la raison en est simple ; les religieux gouver-

(1) J'ai avancé , que les études d'alors avoient nui à la renaissance des lettres , on pourroit me soupçonner de contradiction ; mais je prie le Lecteur de considérer , qu'en parlant ici de l'application des Prélats & des moines aux études , je ne parle pas du genre de ces études , mais uniquement des qualités de ceux , qui les cultivoient : or il est possible d'aimer l'étude , & en même-temps de cultiver des connoissances peu utiles ; d'ailleurs , il faut toujours éviter de confondre les époques : l'homme le plus savant du XIIIe. siècle paroîtroit ignorant aujourd'hui ; mais , ce même homme , né dans le XVIIIe. siècle , se seroit distingué aujourd'hui , comme alors , de ses contemporains , dans la même proportion.

noient eux-mêmes leurs censes, & en cultivoient les terres de leurs propres mains. L'intelligence, qui dirigeoit leurs travaux, devoit être supérieure à celle des autres cultivateurs; puisque le même esprit animoit un corps toujours permanent, & que ce corps n'étoit pas sujet aux variations de systêmes, qui empêchent les familles particulieres de suivre constamment un même projet.

Quelques-uns de mes Lecteurs croiront peut-être, que, dans le temps des Croisades, les moines avoient déjà abandonné la culture des terres; j'en ai aussi douté long-temps; mais un monument du temps m'a convaincu: le voici.

» Un gentilhomme très-cruel, appelé Godefroi de
 » Wesemale, vint à quelque cense de Villers, appelée
 » *Gerundium*, où il se mit à piller les chevaux, & em-
 » porta tout, après avoir cruellement battu les freres
 » de la dedans «.

De Vaddere,
 origine des
 Ducs de Brab.
 P. 218.

Ce fait est antérieur à l'année 1263, mais de peu d'années; il me paroît suffisant pour prouver, qu'alors les religieux cultivoient encore leurs biens.

Quant au crédit des ecclésiastiques; ce ne fut pas la suite d'un systême réfléchi, mais de la supériorité de leurs connoissances; cela me rappelle la réponse de la Maréchale d'Ancre: interrogée sur les moyens, qu'elle avoit employés pour subjuguier l'esprit de la veuve d'Henri IV; elle répondit, qu'elle n'avoit employé d'autre ressource, que l'ascendant, que donne un esprit fort sur un esprit foible; de même, le crédit des ecclésiastiques ne doit être attribué, qu'à l'ascendant, que donne l'étude sur l'ignorance.

L'obligation, que les Princes contractoient, en se croisant, étoit regardée comme sacrée; ceux des Croisés, qui ne pouvoient accomplir leur vœu, se faisoient remplacer par des troupes à leur solde; témoin le testa-

ment d'Henri III, Duc de Brabant. En voici les termes :

» *Item si nos signati cruce transmarina non solve-*
 » *rimus iter nostrum ad satisfaciendum super hoc altissi-*
 » *mo, in redemptionem ipsius crucis & voti nostri, vo-*
 » *luntus quod capiantur de promptioribus & primis redi-*
 » *tibus & proventibus nostris quatuor millia librarum*
 » *Lovaniensium, cum quâ pecuniâ milites cruce signati*
 » *pro nobis ibunt, & servient Deo in partibus trans-*
 » *marinis* «.

Rien ne prouve mieux combien les Princes de ce temps étoient religieux observateurs des engagemens, qu'ils avoient pris relativement aux Croisades : ils les regardoient comme une expédition sainte ; aussi leur premier soin étoit-il de se procurer en Asie les plus précieuses reliques pour les envoyer dans leurs états.

Miræus, T. I.
 pag. 204.

Godefroi de Bouillon en envoya à l'Eglise de Lens en Artois, ce que nous apprenons d'un diplôme de Robert I^{er}, Comte d'Artois, de 1247.

» *Reliquiæ, quæ per Godefridum de Bullon, regem*
 » *Jerosolymorum, acquisitæ in partibus transmarinis* «.

Henri, Empereur de Constantinople, en envoya à Philippe, surnommé le Noble, Comte de Namur, son frere ; la lettre qu'il lui écrit à ce sujet, se trouve dans Miræus. T. I. p. 405.

Je me contenterai de citer ce peu d'exemplès ; un détail plus long seroit inutile & ennuyeux.

De l'art militaire.

Les besoins mutuels ayant rassemblé les hommes en société, l'amour de la propriété les mit en garde contre ceux, qui cherchoient à leur ravir le fruit de leurs travaux ; le desir de s'approprier, sans travail, le produit de l'industrie des autres, arma les ravisseurs ; dès lors

lors l'art d'attaquer & celui de se défendre, occuperent le genre humain : les Croisades contribuerent-elles à augmenter les connoissances relatives à cet objet? c'est le fujet , qui va m'occuper.

Les Romains avoient perfectionné l'art militaire au point , qu'il leur procura l'empire de l'univers connu; cette puissance formidable ayant succombée sous son propre poid , les nations barbares, qui en avoient partagé les ruines , s'approprièrent leurs armes offensives & défensives, qui si long-temps avoient été les instrumens de leurs défaites.

Mais cet esprit d'ordre , & ce systéme suivi , qui avoient fait la force de Rome , ne furent pas adoptés par les Barbares , que les armes seules des Romains avoient frappés.

D'ailleurs , près de six siècles , qui s'étoient écoulés depuis la destruction de l'Empire dans la plus grande partie de l'Europe , jusqu'au moment des Croisades , avoient totalement changé l'art de la Guerre ; le systéme féodal sur-tout , en transformant chaque possesseur de fief en petit tyran , occasionna , dans les armées , le désordre le plus contraire à l'esprit militaire ; les armées , au lieu d'être un seul corps parfaitement uni , & conduit par un seul chef , devinrent l'assemblée d'une quantité de petits corps de troupes , dont les chefs étoient divisés entre eux , & prétendoient également agir d'après leurs caprices.

Chacun s'armoit à sa maniere , servoit aussi long-temps , que son vasselage l'exigeoit , & songeoit plutôt à sa gloire personnelle , qu'à l'intérêt de son Souverain.

C'est cet esprit , qui anima les armées des Croisés. Quand les Souverains avoient pris la Croix , leurs vassaux les suivoient ; aussi voyons-nous dans les

Provinces Beligiques , les Souverains des Provinces , qui relevoient de la France , combattre sous l'enfeigne des Lys , tandis que ceux , dont les fiefs relevoient de l'Empire , suivoient les drapeaux des Empereurs : dans la direction même de leurs voyages , cette différence est remarquable.

On demandera peut-être comment les Suzerains , qui ne se croisoient pas , permettoient à leurs vassaux d'abandonner leur États pour ces expéditions lointaines ? qu'on se rappelle la puissance des Papes , & qu'on se souvienne , que ces guerres étoient commandées au nom de Dieu ; cette question cesse d'en être une.

J'en reviens au service militaire ; les Croisades contribuèrent beaucoup à y répandre de la confusion ,, par
 » la mort d'une infinité de noblesse , qui périt dans les
 » Croisades , les fiefs passerent successivement dans dif-
 » férentes mains & dans différentes familles ; peu-à-
 » peu la tradition touchant la qualité du service , dû
 » par divers Seigneurs , devint incertaine «.

C'étoit une source de dispute continuelle , & un vice radical dans le systême féodal.

Cette confusion donna lieu aux dénombremens , que les Suzerains exigèrent de leurs vassaux pour les fiefs , qu'ils tenoient d'eux ; l'usage en est parvenu jusqu'à nous.

Les fiefs , dans leur origine , n'étoient possédés que par les nobles ; & les possesseurs seuls des fiefs étoient comptés dans les armées. La quantité de ceux , qui trouverent , dans les guerres saintes , la fin de leur carrière , fut la cause , qui procura aux roturiers l'achat des fiefs.

Cette innovation dut nécessairement influencer sur la formation des armées , qui s'affoiblirent par l'admission d'une classe de citoyens , qui n'étoient pas destinés à

les former, & dont, par conséquent, l'éducation n'avoit pas été relative à leur nouvelle profession.

Les Souverains leur firent acheter ce Privilege par des retributions pécuniaires connues sous le nom de *droit des francs fiefs*; mais, si cette ressource en fut effectivement une pour les finances des Suzerains, la force intrinsèque des armées n'en souffrit pas moins.

Les Croisades, en ruinant, ou même en éteignant beaucoup de familles nobles, furent, sans contredit, la source de cet usage nouveau, dont les suites furent plus réelles, qu'elles ne paroissent au premier coup d'œil. Le pere Daniel, à qui on ne peut refuser des connoissances très-vastes, ne balance pas d'attribuer aux Croisades la possession des fiefs par les roturiers.

P. 62. dans
l'ouvrage cité
ci-dessus.

Passons à un autre objet : les vassaux devoient un service auquel la nature de leurs fiefs les assujettissoit; cela n'est pas douteux. Mais ce même service dû en certaines occasions, se rendoit quelquefois à prix d'argent; delà la solde donnée aux Chevaliers par les Souverains.

Cet usage, peu important en apparence, dut même paroître, au premier abord, avantageux aux vassaux, qui y trouvoient le double avantage de contenter leur goût pour les expéditions guerrières, & de se procurer une ressource pour leurs finances.

Mais d'un autre côté, les Souverains y trouverent un avantage bien plus réel; ils se procurerent, par cette voie, des forces permanentes & à leur disposition, qui leur servirent, dans la suite, à leur assurer un pouvoir, que la constitution ne leur donnoit pas.

Au reste, les vassaux n'étoient pas tellement confondus, qu'il ne se trouvât, parmi eux, aucune distinction; les Chevaliers (*milités*) tenoient le premier rang,

& parmi les Chevaliers , les Bannerets & les Bacheliers se distinguoient encore , non à raison de leur noblesse , mais à raison de leurs possessions. Venoient ensuite les Ecuyers , qui , avec l'âge , parvenoient à la Chevalerie : On comptoit après , des sergens d'armes , (*serganti*) des servans d'armes (*servientes*) &c.

Les Croisades ne changerent rien à cet ordre , qui subsista jusqu'au XV^{me} siecle.

Parmi les usages militaires , que les Croisades introduisirent , on distingue particulièrement l'usage des feux Grégeois. Philippe Auguste s'en servit à Dieppe pour brûler les vaisseaux Anglois , qui étoient dans le port. Le pere Daniel croit que ce Monarque n'avoit pas appris la maniere de composer ce feu ; mais , qu'il en avoit trouvé de tout préparé dans Ptolemais , & qu'il l'employa à Dieppe.

J'avoue , que ce sentiment me paroît d'autant moins vraisemblable , que , si l'on avoit ignoré , dans l'armée françoise , la maniere de composer le feu Grégeois , on auroit également ignoré l'art de l'employer.

Je crois aussi , que ce fut des Grecs , que les Croisés apprirent l'art des sieges , c'est-à-dire , la méthode d'enfermer une place par des circonvallations.

Cette espece d'attaque étoit connue des Romains ; les Grecs avoient conservé les coutumes Romaines : d'un autre côté , nous ne trouvons aucun exemple de circonvallation employée par les François avant le siege de Ptolemais ; ne suis-je pas autorisé à en conclure , que ce fut des Grecs , qu'ils apprirent cette ressource essentielle dans les sieges , ou des Croisés déjà établis en Palestine , qui la tenoient , sans doute , des guerriers de Constantinople ?

Depuis lors , cet usage fut constamment employé. Il en est un autre que les voyages d'Outremer in-

troduisirent. Ce fut celui des gardes-du-corps ; la crainte des embuches des sujets du vieux de La Montagne en fut cause.

De la Navigation & du Commerce.

La navigation & le commerce sont deux objets tellement liés, que l'on ne peut traiter l'un, sans parler de l'autre. En effet, le prix des marchandises augmentant à proportion des frais de transport, & celui par eau étant, sans aucune comparaison, le moins couteux ; il s'en suit nécessairement, que, dans tout pays commerçant, les moyens de se procurer les marchandises par eau doivent avoir attiré l'attention des négocians, & mérité la protection de ceux à qui la puissance souveraine est confiée.

Vers le temps des Croisades, les Pays-Bas, qui depuis sont devenus l'entrepôt du commerce de l'Europe, souffroient, comme les autres états de la révolution, que l'hérédité des fiefs venoit d'opérer.

Leur situation néanmoins, l'une des plus avantageuse pour le commerce, leur donnoit un avantage réel & proportionné au temps.

Aussi voyons-nous des flottes de Flamands, de Frisons, &c. faire le tour de la France & de l'Espagne pour franchir le détroit de Gibraltar ; tandis que les Rois de France (1) & les Empereurs faisoient leurs voyages par terre, ou à l'aide des vaisseaux Génois ou Venitiens.

(1) » Depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe Auguste, il n'est point fait mention d'armées Françoises sur la mer. Le pere Daniel, en s'exprimant ainsi, » T. II. p. 445, n'entend parler, que de flottes Royales ; il ajoute, peu après, » la raison pourquoi les Rois de France n'avoient pas alors d'armées de mer ; » la plus forte est, que les premiers Rois de la troisieme race possédoient peu de côtes, qui, pour la plupart, étoient sous la puillance des grands vassaux «.

Ces voyages , entrepris par des motifs de piété , devinrent une école pour la Marine , & l'occasion d'un commerce étendu ; puisqu'ils procurèrent des liaisons aux Mariniers de nos Provinces avec les Italiens , les Portugais , les Arabes , &c. ; & il est de notoriété publique , que , par-tout où le commerce trouve du gain , il exerce son empire sans égard à la différence du culte ou des intérêts politiques.

L'augmentation du commerce contribua essentiellement à l'augmentation des vaisseaux nécessaires pour y fournir ; & l'histoire nous est garant , que la Marine Flamande étoit redoutable dans le XIII^{me} siècle.

L'expédition de Ferrand , Comte de Flandre , qui força Philippe Auguste à brûler ses propres vaisseaux dans le port de Dam , ne nous laisse aucun doute à cet égard.

Depuis les Croisades , l'on vit les côtes de la Flandre plus garnies de vaisseaux , qu'auparavant ; au point que sous Philippe de Valois , tandis que Caen ne fournissoit que 28 vaisseaux , Fescamp que 16 , Dieppe que 28 , la Flandre seule en fournissoit 106. Voyez Daniel H. de la Mil. Fr. T. II. p. 460.

Il paroît aussi , que les rapports , que les Flamands eurent avec les Venitiens & les Génois , & sur-tout avec les premiers , contribuèrent beaucoup à la perfection de leur Marine.

Les Venitiens étoient sur mer la plus puissante de toutes les nations , & du fond du Golfe Adriatique , ils dominèrent sur la Méditerranée.

Les liaisons intimes , que ces Républicains contractèrent avec le Comte de Flandre & ses vassaux pendant l'expédition , qui précéda la prise de Constantinople , & pendant le siège de cette ville , durent aussi contribuer à communiquer aux uns les connoissances des autres.

Après cette expédition & l'élévation du Comte de Flandre sur le trône de Constantinople, la Grece & les plus riches Provinces des Pays-Bas obéissant au même chef, il dut s'établir, entre ces états éloignés, une correspondance, qui ne put, qu'être infiniment utile aux Provinces Beligiques; puisque, comme je l'ai déjà remarqué, Constantinople avoit concentré dans son sein toutes les connoissances, qui avoient illustré Rome.

Heureuses, en effet, les Provinces, que la nature a placées dans des climats éloignés; mais que la révolution des siècles a réunies sous un même chef, que l'amour de l'humanité engage à veiller à leur bonheur réciproque; en encourageant leur industrie & en la facilitant par des liaisons de commerce & par une protection particuliere accordée à leur navigation.

Entre les especes de vaisseaux connues alors en France, les Galeres paroissent être dues aux Croisades; puisqu'avant ce temps, les Auteurs François n'en font aucune mention, quoiqu'elles fussent connues des Grecs.

Daniel Hist.
de la Milice
Franç. T. II.
P. 453.

Le nom des Chefs des armées navales vient aussi des Mahométans: les chefs de leurs troupes s'appelloient *Emirs* ou *Amiraux*.

Je ne fais si c'est aux Croisades, que l'usage des tours sur les vaisseaux doit être attribué; les Venitiens s'en servoient au siege de Constantinople; & nous les voyons communes en 1304, au combat de Ziériczée en Zélande.

Des Belles-Lettres.

Vers le temps des Croisades, (a) les Belles-Lettres fleurissoient dans les Provinces Beligiques; les écoles de Liege, d'Arras, de Tournai, de Gueldres, &c. étoient célèbres; on les cultivoit aussi avec succès dans les Abbayes de S. Martin de Tournai, de S. Wast d'Arras,

(a) Hist. lit.
de Fr. T. IX.
p. 1-223.

d'Anchin, de Lobbes, de S. Trond, de Bonne-espérance, de S. Bertin, de Lieffies, &c.

Ursperg chro.
anno 1117.

A Liege, sous l'épiscopat de l'Evêque Otbert, le célèbre Alger étoit à la tête de l'école de cette ville; Exelon & Tezelin le secondoient: aussi la réputation de cette ville fait-elle dire à l'Abbé d'Ursperg, que Liege tenoit le premier rang parmi celles, que les études rendoient fameuses.

Arras fournit aussi des écrivains estimables & des sujets, que leur mérite éleva aux premières dignités ecclésiastiques.

Ebremer, Evêque de Césarée, Robert, Archidiacre d'Ostrevant en Hainaut, Lambert & Alvises, Evêques d'Arras, & Clerebant, diacre de la même Eglise, illustrent cette ville par leurs écrits & par leurs vertus.

Stephani Tor-
nacenſis epif-
tola. 237.

Tournai, dont l'école fut connue avantageusement sous le Docteur Odon, ne le fut pas moins sous le célèbre Gueric, ensuite Abbé d'Igny; rien néanmoins ne contribua plus à sa renommée, que l'Evêque Etienne, dont le savoir fut égal aux connoissances politiques; vérité, que sa 237^{me} lettre prouvoit seule; il y recommande à Louis, fils du Roi Philippe Auguste, l'amour des sciences, & lui prouve, par les meilleures raisons, la nécessité où sont les Princes de les cultiver.

1180.

A Gueldres, Joseph d'Isca, Anglois de nation, & homme de lettres distingué, y dirigeoit les études; & comme le mérite des maîtres doit, sans doute, décider du succès des écoliers, cette école dut aussi fournir de bons sujets.

Gallia Christ.
t. III. p. 123.
an. 1124.

L'Abbé Widric, qui gouverna Lieffies pendant 23 ans, fut un homme savant, qui prit grand soin d'enrichir son monastere de manuscrits précieux.

L'Abbaye de S. Bertin ne fut gouvernée pendant le XII^{me} siecle, que par des Abbés, qui joignoient à de
très-

très-bonnes études, le desir de contribuer au progrès des Belles-Lettres.

Bonne-Espérance eut pour Abbé Philippe d'Harveng, dont les nombreux ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, & sont des preuves parlantes de ses vastes connoissances dans la Théologie & dans l'Histoire Ecclésiastique.

La chronique de Lobbes assure aussi, que cette Abbaye étoit renommée par son application à l'étude des Belles-Lettres; elle nous apprend, que le Cardinal Gerard avoit été à la tête de son école.

Sigebert seul eut suffi pour illustrer Gemblours par le nombre considérable de faits historiques, que sa chronique nous a conservés; l'Abbé Anselme continuateur de Sigebert, & Guibert, religieux de la même Abbaye, doivent aussi être comptés parmi les savans qui fleurissoient alors aux Pays-Bas.

Thierry, Abbé de S. Trond, écrivoit également bien en vers & en prose; Rodulphe, son successeur, se distingua parmi les historiens de ce siècle.

S. Martin de Tournai fut l'école où l'Evêque Odon (dont il est parlé ci-devant) puisa les lumières qui lui procurèrent le siège de Cambrai; on a lieu de croire, que le Grec & l'Hébreu étoient au nombre des connoissances auxquelles les religieux de ce monastere s'étoient appliqués (1).

Je me bornerai à cette esquisse de l'état des Belles-Lettres dans nos Provinces vers le temps des Croisades;

(1) Deux diplômes, qui se trouvent dans Miræus. T. I. p. 547. & 563, me font croire, que les enfans des Comtes de Flandre étoient élevés dans l'Abbaye de S. Nicolas à Furnes.

Philippe d'Alsace s'explique en ces termes dans l'un : *cum à primæ pueritiæ meæ prudentioli piæ matris meæ eruditione edoctus. . . Cenobium Sii. Nicolai diligere caperim ac manu tenere, &c.*

Dans l'autre le Comte Bauduin dit : *cum à primæ juventutis meæ flore cœnobium Sii. Nicolai de Furnes diligere caperim ac manutenerè.*

ce sujet méritoit d'être traité séparément ; mais pour remplir l'objet de ce Mémoire, j'espère, que ce que je viens d'en dire suffira.

Il me reste actuellement à examiner si les Croisades furent utiles ou nuisibles à l'avancement des sciences. Les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, dont les recherches m'ont guidé dans le tableau, que je viens de tracer, pensent, que ces expéditions lointaines firent un tort réel à l'accroissement des connoissances utiles (1) ; j'ose être d'un sentiment contraire, & je vais en exposer les raisons, après avoir mis sous les yeux du Lecteur celles sur lesquelles se fondent les Auteurs de l'Histoire littéraire.

Ils avancent 1°. que la bonne discipline, & par conséquent les lettres, qui suivent presque toujours son fort, ne pouvoient que souffrir de l'absence des Evêques, des Abbés, des moines, &c. qui avoient pris la Croix.

2°. Que les indulgences, accordées par les Papes, ayant fait tomber les peines canoniques, on n'eut plus de motif d'étudier les canons & la discipline de l'Eglise sur ce point.

3°. Que la dixme Saladine, troublant le repos des ecclésiastiques, & diminuant leurs revenus, ils eurent moins de temps à consacrer à l'étude, & moins de moyens pour acquérir des livres.

4°. Que les ordres de Chevalerie offrant un établissement, qu'on pouvoit se procurer sans étudier, l'éducation fut négligée, le motif, qui la faisoit donner avec soin, venant à cesser.

5°. Que les Croisades étant destinées à soumettre, par la force, les Musulmans & les Hérétiques, on s'ap-

(1) T. IX. p. 16, 17 & 18.

pliqua moins à acquérir les connoissances nécessaires pour les convertir.

Telles sont les raisons que j'ai entrepris de réfuter.

Il me paroît d'abord, que, si l'absence des Evêques, des Abbés & de beaucoup d'autres Ecclésiastiques, put contribuer à refroidir le zele avec lequel on étudioit dans les dioceses ou dans les Abbayes, qui étoient confiés à leurs soins; les ouvrages, qu'ils se procurerent en Orient, & les savans de l'Empire Grec, qu'ils furent à même de consulter, durent augmenter nécessairement leur érudition & l'étendue de leurs connoissances; d'ailleurs, il n'est pas vraisemblable, que des Prélats pieux & protecteurs des Sciences, n'aient pas, avant leur départ, veillé, avec la plus grande application, à remplir le vuide, que leur éloignement alloit causer.

On doit considérer aussi, qu'à leur retour, ces mêmes Prélats durent mettre à profit le fruit de leurs voyages, en répandant parmi leurs compatriotes, les sciences, dont ils avoient été à portée de s'instruire à la source même, où elles n'avoient pas été étouffées par ces effaims de Barbares, qui ravagerent l'Europe pendant plusieurs siècles.

La seconde objection demanderoit; sans doute, un homme plus versé, que je ne suis, dans la Théologie, pour être savamment examinée; mais au défaut des connoissances théologiques, je me servirai du seul flambeau de la raison pour éclaircir cette question.

Il me semble, que l'étude, qui avoit pour but l'art de distinguer la proportion, qui devoit s'observer entre les péchés & les peines canoniques, a causé plus de mal que de bien en Europe, & qu'elle a fait employer inutilement un temps précieux aux esprits éclairés de ces siècles, dont les lumières auroient pu porter un nouveau jour sur des objets plus intéressans.

En effet, les peines canoniques, dans les premiers siècles de l'Eglise, étoient ordonnées par les Papes avec cette prudence & cette modération, qu'un pere de famille emploie, lorsqu'il est forcé d'infliger des peines à ses enfans : envisagées sous cette face, elles étoient conformes aux principes du Christianisme ; mais lorsqu'elles devinrent des armes, formidables aux plus puissans Monarques, dans les mains des Papes, devenus Souverains, elles ne furent plus, que le soutien d'une politique purement mondaine, & elles perdirent leur caractère sacré au point, que dès » le IX^{me} siècle, on com-
 » mença à employer les excommunications pour re-
 » pousser la violence des Seigneurs, qui s'étoient éri-
 » gés en autant de Tyrans ; puis, pour défendre le
 » temporel ecclésiastique, & enfin pour toutes sortes
 » d'affaires «.

Etoit-ce là l'esprit des peines canoniques, qui ne devoient avoir pour objet, que d'amender les pécheurs, & de prévenir les fautes par la crainte des pénitences ?

D'ailleurs, l'usage déjà introduit dans le XII^{me} siècle, de racheter les pénitences canoniques à prix d'argent, ne put que contribuer à les avilir, & fit, en effet, refroidir le zele de ceux qui s'appliquoient à ce genre d'étude (1).

Mais, si cette étude, comme il me paroît incontestable, ne pouvoit contribuer en rien à l'avancement des Sciences, l'argument que je combats, tombe de lui-même, & n'a pas besoin d'une plus ample réfutation.

La troisieme objection est plus spécieuse, sans doute,

(1) Je crois devoir remarquer ici, que, dans le XIII^{me} siècle, l'usage des pénitences canoniques n'étoit pas entièrement aboli en Brabant ; témoin celle, que fit en 1234, Guillaume de Grimberghe, Sgr. d'Asche.

Voyez De Vaddere, orig. des Ducs de Brabant, p. 228.

mais en l'examinant avec attention, elle n'est pas plus satisfaisante, que les deux précédentes.

Nous avons vu par le tableau de l'état des sciences aux Pays-Bas, que c'étoit dans les Cathédrales & dans les Abbayes, qu'étoit leur véritable sanctuaire; or les biens des Abbayes & des Chapitres étant régis par quelques-uns des Membres, spécialement chargés de ces soins, le paiement de la dixme Saladine les occupa aussi exclusivement; d'ailleurs, ceux qui dirigeoient les revenus de ces corps, n'étoient pas choisis parmi ceux qui s'adonnoient à l'étude, qui exige un genre de vie sédentaire, & peu compatible avec les voyages, les procès & les relations diverses, que doivent avoir les économes des Chapitres & des Abbayes; ainsi, le repos des savans n'étoit pas troublé par cette imposition.

Quant à ce qui regarde les livres, j'ai déjà remarqué, que les Croisades contribuerent à en augmenter le nombre: en effet, on traduisit alors plusieurs livres Grecs & Arabes, que procurerent les liaisons, que les Latins contracterent avec ces peuples à l'occasion des Croisades.

Hist. Lit.
T. IX. p. 11.

L'objection suivante est-elle plus forte? c'est ce que je vais examiner.

Les ordres militaires religieux étoient au nombre de trois, les Templiers, les Hospitaliers & les Chevaliers Teutoniques: soulager les Croisés & les Pèlerins fut leur premier objet; combattre les infidèles, fut le second; de sorte que, dans leur origine, ceux qui embrasserent ces instituts, n'y furent déterminés que par la gloire, la religion & la charité; ce ne furent pas des places briguées par ambition ou par des motifs d'intérêt; mais un état de vie méritoire, qu'on regardoit plutôt comme une voie de salut, que comme un chemin à la fortune.

Il s'enfuit, que les parens ne durent pas élever leurs enfans d'après des idées dirigées vers leur réception dans l'un ou dans l'autre de ces ordres.

D'ailleurs, les sciences, dans ces siècles guerriers, étoient concentrées dans les Cloîtres & dans les écoles des Cathédrales, nullement destinés à devenir des Séminaires propres à fournir des membres aux ordres Militaires, qui, même dans ces temps reculés, n'étoient composés, que de guerriers, qui vouloient joindre à l'honneur de leurs exploits, le mérite de la vie religieuse.

Il me reste à réfuter la cinquieme objection.

Qu'il me soit permis d'observer, qu'elle paroît supposer, que toutes les sciences consistoient alors dans l'étude de la Théologie, & principalement de la controverse.

Cette supposition peut-elle s'admettre? on connoissoit certainement d'autres études; les ouvrages encore existans & dont nous sommes redevables aux écrivains des XII^{me} & XIII^{me} siècles, en font des témoins irréprochables.

Supposons même, que les études que l'on cultivoit, n'avoient d'autre but que la conversion de ceux qui avoient le malheur de n'être pas Chrétiens, ou de ne pas professer le Christianisme dans sa pureté; l'objection que je cherche à réfuter, n'en sera pas moins insuffisante, si l'on considère, que ces guerres saintes augmentant les liaisons qu'on avoit avec les infidèles, les Ecclésiastiques durent sentir leur zèle s'échauffer, à la vue des occasions plus fréquentes de l'exercer.

Aussi l'histoire des Croisades atteste-t-elle, que les Latins cherchent à joindre, à la force des armes, celle de la persuasion & de la conviction, pour faire briller aux yeux des Mahométans, la lumière de l'Évangile.

Mais quels argumens pouvoient employer pour convertir les Mahométans, des peuples qui les confidéroient comme *Payens*? Toutes les chartres du temps traitent les Mahométans de *Payens*. Il falloit connoître leur religion, avant de songer à la combattre par des argumens. D'ailleurs, le zele des Théologiens eut de quoi s'exercer dans le sein même de nos Provinces; » dès le commencement du XII^{me} siecle, il s'éleva des » hérésies à Ivois, au Duché de Luxembourg, dont le » venin pénétra bientôt dans le Diocèse de Cambrai, » en Flandre, &c. (1).

Si ces réponses sont justes, il en résultera, que les Croisades furent réellement utiles à l'avancement des Sciences.

1°. Parce que les Latins furent à portée de joindre aux connoissances qu'ils avoient déjà acquises, celles qui avoient passées de la Grece à Rome, & de Rome à Constantinople.

2°. Par les liaisons, que les Croisés eurent avec les Arabes, à qui nous sommes, entre autres, redevables de l'algebre.

3°. Par l'achat des livres jusqu'alors inconnus aux Pays-Bas, que firent à Constantinople les habitans des Provinces Belgiques, pendant que l'Empire Grec fut gouverné par des Princes de leur nation, ou pendant le cours des Croisades.

4°. Par la correspondance plus directe, établie entre les Italiens & les Croisés des Pays-Bas.

5°. Par l'obligation où furent les Seigneurs Croisés d'apprendre plusieurs langues, pour pouvoir traiter avec les différentes nations, qui, réunies pour le même objet, ne faisoient qu'un même corps.

(1) Hist. Littéraire, T. IX. p. 18.

6°. Par l'ample matière que fournirent les Croisades aux historiens & mêmes aux Romanciers.

Les Romans furent-ils nuisibles aux sciences? l'affirmative est appuyée solidement par les Auteurs de l'Histoire littéraire de la France. Je me bornerai à une seule réflexion; n'étoient-ils pas propres à enflammer le courage des jeunes gens, en échauffant leur imagination par le récit des faits merveilleux, dont ils étoient remplis?

Un dernier effet des Croisades, qui mérite quelque attention, c'est qu'elles introduisirent en Europe une maladie, qui jusqu'alors y avoit été inconnue: ce furent les Croisés, qui communiquèrent la lèpre à leurs compatriotes; & cette maladie fut si contagieuse, que bientôt après deux mille léproseries furent fondées en France, & un grand nombre aux Pays-Bas. La lèpre étoit-elle cette maladie terrible que l'on croit communément, (mais à tort) (1), être le fruit de la découverte

(1) Parmi les preuves, qui ne laissent aucun doute sur l'existence de la maladie vénérienne en Europe, antérieurement à la découverte de l'Amérique, je me bornerai aux suivantes, qui me paroissent décider la question.

Extrait du Règlement émané au nom de la Reine Jeanne en 1347 pour Avignon.

ART. IV. La Reine veut, que tous les samedis, la Baillive & un Chirurgien préposé par les Consuls, visitent chaque courtisane; & s'il s'en trouve quelqu'une, qui ait contracté le mal provenant de paillardise, qu'elle soit séparée des autres, pour demeurer à part, afin qu'elle ne puisse pas s'abandonner, & qu'on évite le mal, que la jeunesse pourroit prendre.

Extrait des constitutions des mauvais lieux, qui se tenoient sous la juridiction de l'Evêque de Winchester.

» Dans une constitution de 1162 il est ordonné, que tout teneur de mauvais lieux ne pourra garder aucune femme, qui soit atteinte de la maladie dangereuse nommée *Burning* «.

Becket, qui a adopté le même sentiment, ajoute, que Jean Arden, Chirurgien des Rois d'Angleterre, Richard II, (mort en 1399) & Henri IV, (mort en 1413,) définit la maladie appelée *Brenning* (ou *Burning*.) de manière à ne laisser aucun doute sur son identité avec la maladie vénérienne (Dict. Encyclopédique, T. XVII, p. 1.)

couverte du nouveau monde? Je ne le déciderai pas; mais étant prouvé, comme on en convient actuellement, que la maladie vénérienne étoit connue antérieurement à l'expédition de Colomb, ne pouroit-on pas le croire, & regarder alors les Croisades comme la source de l'affoiblissement du genre humain en Europe? en effet il paroît par le récit des hauts faits de nos anciens Preux, que leur force physique étoit supérieure à la nôtre.

Notice de quelques expéditions des Belges dans les pays lointains, qui, quoique peu importantes, méritent néanmoins d'être connues.

L'Académie ayant demandé un précis des principales expéditions des Belges dans les pays lointains, je n'ai fait entrer dans le corps de ce Mémoire, que celles, qui m'ont paru avoir influé sur les mœurs & sur le caractère national: j'ai réservé pour ce dernier chapitre celles, que j'ai jugé les moins importantes.

J'ai passé sous silence les courses, que les Pirates Francs entreprenoient pour piller les côtes de l'Espagne; ces excursions passagères prouvent l'audace d'une nation, mais ne changent ni son génie, ni ses usages.

Une expédition plus fameuse & rivale, en quelque sorte, de celle des Argonautes, mérite de trouver place ici.

Probus ayant vaincu les Francs, qui, au rapport de Procopé (1), habitoient les marais, que forme le

An. de J. C.
277.

(1) Procop. de Bello Goth. L. 1.
„ Rhenus in oceanum evolvitur, hinc sunt paludes ubi quondam habitarunt Germani, qui nunc Franci appellantur.

Rhin à son embouchure, transporta une colonie de cette nation sur les bords du Pont-Euxin, pour garantir cette frontiere des incursions des Alains : une partie de cette colonie, animée par le desir de revoir ses foyers, s'empara d'un grand nombre de vaisseaux, dont elle se servit à ravager la Grece, l'Asie & l'Afrique : encouragée par ce premier succès, elle attaqua & pilla Syracuse; contente de ces exploits, elle continua sa navigation, &, après avoir franchi les colonnes d'Hercule, elle revint heureusement dans sa patrie.

Zosime & Eumene (1) font le récit de cette entreprise presqu'incroyable : ils ne sont pas absolument d'accord sur toutes les circonstances ; mais il ne paroît pas moins certain, qu'ils parlent tous deux de la même expédition (2) ; Mrs. Gibbon, Crevier, Dubos & l'Auteur de l'Histoire générale des Provinces-Unies le pensent ainsi (3).

(1) *Zof. L. 1. p. 666. Quum Franci ad imperatorem accessissent, & ab eo sedes obtinuissent, pars eorum quædam defectionem molita, magnamque navium copiam nata, totam Græciam conturbavit. In Siciliam quoque delata, & urbem Syracusanam adorta, magnam in ea cædem edidit. Tandem quum & in Africam appulisset, ac rejecta fuisset, adductis Carthagine copiis, nihilominus domum redire, nullum passa detrimentum, potuit.*

Eum. in paneg. Consi. ad Maxim.

Recurſabat quippe in animos illa sub Divo Probo, & paucorum ex Francis capitivorum incredibilis audacia & indigna felicitas, qui a ponto usque, correptis navibus, Græciam Asiamque populati, nec impune plerisque Libyæ littoribus appulsi, ipsus postremo navalibus quondam victoriis nobiles ceperant Syracusas, & immenso itinere perveñi Oceanum qua terras rupit intraverant, atque ita eventu temeritatis ostenderant nihil esse clausum Piraticæ desperationi, quo navigiis pareret accessus.

(2) Ceux qui croient, que l'expédition, dont parle Zosime, n'est pas la même ; que celle, que rapporte Eumene, pensent, que ce fut des rives du Rhin, que partirent les Francs, qui ravagerent la Grece, & pillerent Syracuse ; je me contente d'indiquer leur opinion ; je m'éloignerois trop de mon sujet, si j'entreprendois de discuter ce fait historique.

(3) Gibbon. T. II, p. 330.

Dubos T. I, p. 184. in-4to.

Crevier. T. XI, p. 158.

Hist. des Pr. T. II, p. 125, in-4to.

Telles sont les seules remarques, que j'ai cru devoir ajouter à celles, que j'ai faites sur les trois premières Epoques; je passe à la quatrième.

La manie des Croisades ne se bornoit pas à la conquête de la Terre-Sainte; toute entreprise contre les hérétiques étoit protégée par l'étendard de la Croix.

Dans l'Evêché de Breme, des hérétiques connus sous le nom de Stadings (1), furent l'objet d'une Croisade publiée par Grégoire IX; le fils aîné du Duc de Brabant en fut le chef; Florent, Comte de Hollande, Thierrri, Comte de Cleves & l'élite de la noblesse Flamande & Brabançonne, prirent la Croix.

La défaite des Stadings fut complète, & les Croisés revinrent chez eux couverts de lauriers teints d'un sang, qu'un siècle moins superstitieux eut épargné.

On peut consulter sur cette expédition, l'histoire de la patrie & la chronique d'Egmond (2); les amateurs d'anecdotes trouveront dans ce dernier ouvrage des particularités intéressantes.

Une autre guerre de religion, où les habitans des Pays-Bas prirent part, fut celle, que les Chevaliers Teutoniques firent aux Livoniens & aux Lithuaniens. Le Comte Jean de Namur accompagna le Roi de Bohême dans cette expédition.

Parmi les Émigrations des Belges, on doit aussi compter celle de quelques Flamands, qui, en 1111

(1) Histoire Ecclésiastique. T. XVII, p. 53.

Voici les abominations dont on accusoit les Stadings, suivant une lettre du Pape Grégoire, adressée, le 13 Juin 1233, à l'Archevêque de Mayence, à l'Evêque d'Hildesheim, & au Docteur Conrad (qui, le premier, les avoit dénoncés.)

1°. On dit que, quand ils reçoivent un novice, & qu'il entre la première fois dans leur assemblée, il voit un trapeau d'une grandeur énorme, comme une oie, ou plus, que les uns le baïsent à la bouche, les autres par derrière.

2°. Puis le novice rencontre un homme très-pâle, avec les yeux très-noirs; & si maigre, qu'il n'a que la peau & les os; il le baise, & le sent froid comme glace, & après ce baiser, il oublie entièrement la foi catholique, &c. *Quel siècle ?*

(2) De Guillaume le Procureur. Anal. Mathci. T. IV.

où 1112, s'établirent dans le Pembrokshire, » où ils
 » conserverent long-temps une langue, des mœurs &
 » des coutumes différentes de celles de leurs voi-
 (a) T. 2. 410. » fins (1) « Rapin Thoiras (a) nous apprend, que des
 P. 96 & 97. inondations, arrivées dans leur patrie, les avoient obli-
 gés à chercher ailleurs de nouvelles habitations, & qu'a-
 vant de se fixer aux environs de Ross & de Pembroock,
 ils avoient eu des établissemens dans la Province d'Yorck,
 dont Henri, Roi d'Angleterre, les priva sur des plain-
 tes portées contre eux.

J'ai fait de vaines recherches pour constater l'inonda-
 tion, dont parle l'Auteur de l'Histoire d'Angleterre; je
 ne me suis pas contenté de la chercher dans les Auteurs
 Flamands; l'usage, trop commun, de comprendre les
 Hollandois sous le nom de Flamands, m'a engagé à con-
 sultier aussi les historiens Hollandois; mais je n'y ai rien
 trouvé de relatif à cet objet.

Je terminerai cette notice par le récit d'une espece
 d'Émigration, que Meyer décrit en ces termes (2):

1160. Henri le Lion, Duc de Saxe, ayant chassé, de leur
 patrie, les Vandales, nation encore peu policée & égale-
 ment ennemie de lui & de la religion chrétienne, en-
 voya Henri... (*Henricum Scatensem*) & Adolphe,
 Comte de Holstein au-delà du Rhin, vers les Provin-
 ces Beligues; ils parvinrent à en tirer des colonies de
 Brabançons, de Flamands & de Hollandois, qu'ils transf-
 porterent en Wandalie & en Wagrie; de sorte que
 ces peuples (3) retournerent dans le pays, dont leurs

(1) Histoire d'Angleterre, par M. Hume T. II, in-8vo. p. 323 & 324. il
 cite Will. Malm. p. 158, & Brompton, p. 1003.

(2) Le P. Bare. (T. V. p. 138. H. Gen. d'Allemagne) place cette Émigration
 en l'année 1162.

(3) Depuis la composition de ce Mémoire, j'ai lu une Dissertation de M. Eelking
 intitulée : *De Belgis in Germaniam sæculo XII^o advenis*, & imprimée en 1774; elle
 ne laisse rien à désirer sur cet objet.

ayeux étoient autrefois sortis ; c'est ce que nous apprend Albert de Hambourg dans son histoire de Saxe : nos historiens gardent le silence sur ce fait.

J'ai rempli la carrière , que je m'étois proposé de parcourir ; mais son étendue m'effraie , lorsque j'envisage , qu'elle embrasse presque toutes les révolutions de notre histoire & l'espace de plus de quinze siècles. Qui oseroit se flatter d'avoir pu rassembler les matériaux nécessaires pour exécuter , avec succès , un plan aussi vaste ? Je ne me suis pas dissimulé combien il étoit au-dessus de mes forces , & combien il me manquoit de connoissances pour remplir les vues de l'Académie. A chaque Epoque , j'ai vu éclore , sous ma plume , des questions , qui seules demandoient les recherches les plus longues & les plus réfléchies ; cette remarque m'a souvent arrêté ; mais ayant considéré , que plus le sujet étoit grand , plus le seroit l'indulgence avec laquelle on jugeroit les Mémoires ; j'ai continué de tracer la faible esquisse que je viens d'achever. J'ai fait de vains efforts pour me contenter moi-même ; plus je relis mon ouvrage , plus je sens la difficulté de l'entreprise , & moins je peux me dissimuler mon insuffisance ; une seule réflexion me rassure , c'est que dans une entreprise , qui demande des lumières aussi variées & aussi étendues , on peut échouer sans honte.

F I N,

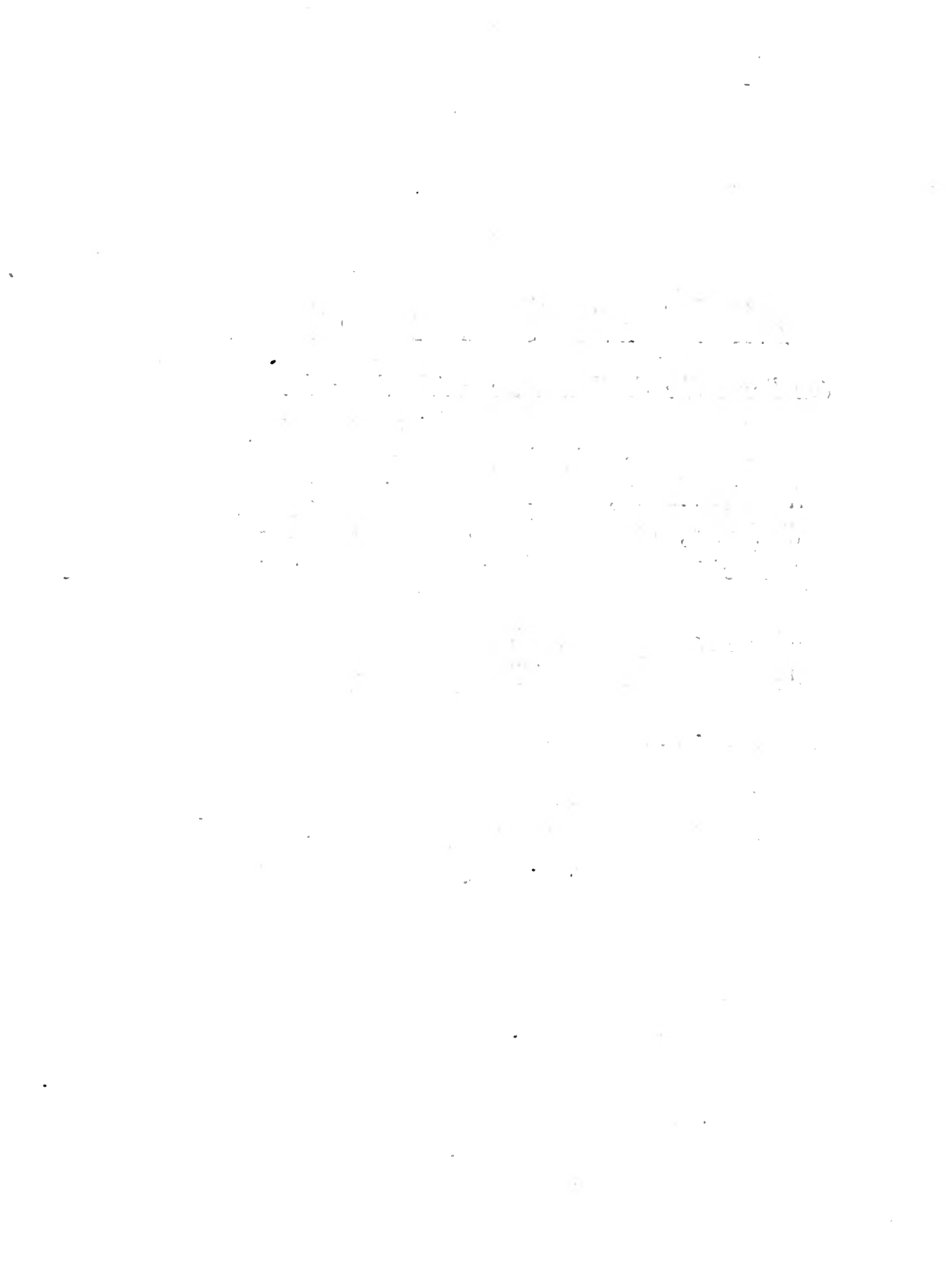
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5800 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: (773) 835-3100
FAX: (773) 835-3101
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU
OFFICE: 5800 S. UNIVERSITY AVENUE, ROOM 5010
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: (773) 835-3100
FAX: (773) 835-3101
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

M É M O I R E

Où l'on tâche de donner un précis des principales Émigrations ou expéditions des Belges dans les pays lointains, depuis les temps les plus reculés, jusques & compris celui des Croisades, & d'examiner quelle a été l'influence de ces expéditions sur les mœurs & le caractère national; auquel l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, a adjugé l'*Accessit* en 1778.

PAR M. L'ABBÉ DE MERSEMAN.

Mihî quidem nulli fati eruditi videntur,
quibus nostra (Patria) ignota sunt. Cicero
de Finib. L. 1.





M É M O I R E

Sur les principales Émigrations des Belges.

LA première expédition des Celtes, rapportée par les auteurs, est (a) celle qui se fit sous Bellovèse & Sigovèse, du temps de Tarquin l'ancien. Il est très-probable que les Belges, peuples puissans, nombreux, & entreprenans, se soient joints à Sigovèse. Les historiens ne le disent point : mais puisqu'ils donnent à Bellovèse, pour son expédition d'Italie, les nations de la Gaule Lyonnaise, comme (b) la plus voisine du pays qu'il alloit subjuguier; on peut croire que Sigovèse forma son armée des peuples qui habitoient les contrées opposées de la Gaule, & qui étoient les plus proches de la Germanie, où il s'alloit à s'établir.

César ne fait pas mention de cette expédition, mais il l'insinue, lorsqu'il dit (c) qu'il y a eu un temps, où les Gaulois étoient les premiers à porter la guerre dans la Germanie, & qu'ils y envoyoient des colonies pour décharger les Gaules du nombre excessif de leurs habitans, que leur patrie ne pouvoit plus nourrir.

A quels peuples cette observation convient-elle mieux qu'aux Belges, qui étoient voisins de la Ger-

manie, qui de tous les Gaulois étoient les plus vaillans, (a) qui du temps de César, malgré toutes leurs émigrations & leurs guerres continuelles avec leurs voisins, (b) étoient encore si nombreux, qu'ils pouvoient mettre sur pied jusqu'à quatre & cinq mille combattans, qui enfin à proportion de leur nombre, n'avoient pas assez de terres à cultiver, leur pays étant couvert d'immenses forêts & d'énormes marais. (c)

(a) Cæf. de B. G. L. 1.
(b) Id. ib. L. 2.
(c) Id. ib. L. 2. & 3.

(d) Schoepflin. Diff. de Celt. § 70.

Cette colonie de Sigovese s'établit le long de la forêt Hercynie, sur les deux rives du Danube, dans la Noricie, & s'étendit jusques en Pannonie (d), toujours rafraîchie par de nouveaux colons, & toujours en armes contre ses voisins. Le nombre de ces émigrans (parmi lesquels il faut nécessairement ranger nos Belges, comme on le prouvera plus bas) le nombre, dis-je, de ces émigrans devint si considérable avec le temps, que, quelques trois cens ans après, il fallut songer de nouveau à en décharger les pays conquis.

La première expédition se fit sous Cambaule, qui poussa jusques en Thrace, mais qui n'osa se mesurer avec les Grecs, à cause de la foiblesse de son armée. (1)

Cependant ceux de ce corps, qui s'en revinrent en Pannonie, dirent tant de choses de la richesse des Grecs, qu'ils inspirèrent à leur nation le desir de marcher à la conquête de ce beau pays, avec des forces proportionnées à la grandeur de l'entreprise. (2) Belgius, à la tête d'une puissante armée, entra en Macédoine, & tailla en pièces les vainqueurs du monde sous Alexandre. Le jeune Roi Ptolomée Ceraune fut

(1) Hi, in Thraciam usque progressi, devia ab instituto itinere loca attingere non sunt ausi, quod plane intelligebant minores esse, quas eduxerant copias, quam ut numero Græcorum populis pares esse possent. *Pausan.* L. 10.

(2) Paus. ib. iis incitantibus, quos, ante Cambaulen secutos, lucri cupiditas.... impellebat.

É M I G R A T I O N S. 5

fait prisonnier, & eut la tête tranchée. Belgius, enivré de sa victoire, se promettoit d'avoir bon marché du reste; mais battu lui-même à son tour, par Sosthenes, Général Macédonien, il se vit obligé de ramener dans la Pannonie & l'Illyrie son armée affoiblie par des pertes qui l'empêcherent de pénétrer plus avant. (a)

Cependant Brennus, indigné de cette prompte retraite, (b) rassembla une nouvelle armée, composée de cent cinquante mille hommes de pied, & de plus de soixante mille cavaliers, (c) avec laquelle il fondit sur la Macédoine, marcha sur le ventre à Sosthenes, & ravagea tout le pays. De là il entra dans la Grece, & tira droit à Delphes, qu'il assiégea, & où il périt avec son armée, dont les débris, après avoir erré long-temps dans l'Asie & dans la Thrace, eurent assez de peine à regagner leur ancienne patrie. (1)

Un corps de vingt mille hommes, commandés par Cerethrius, ou par Leonorius & Lutharius, eut plus de bonheur. S'étant séparés de Brennus en Dardanie, ils tournerent vers la Thrace, & occuperent les bords de la Propontide. Étant passés ensuite au secours de Nicomede, Roi de Bythynie, ils en obtinrent pour récompense, une étendue de pays, auquel on donna le nom de Galatie ou de Gallogrece. (d)

Il n'y a pas à douter que les Belges n'aient eu part à toutes ces expéditions. Pausanias, parlant des Celtes, qui les firent, dit positivement qu'ils habitoient les côtes de l'Océan, aux extrémités de l'Europe, (2) & ailleurs qu'ils étoient venus des côtes les plus re-

(a) Justin.
L. 24. c. 5.
Pausan. L. 10.

(b) Just. ibid.
c. 6.

(c) Pausan.
L. 10.

(d) Tir. Liv.
L. 38. Justin.
L. 25. Flor.
L. 2.

(1) Just. L. 32. c. 6. qui dit cependant, L. 24, que personne n'échappa de cette défaite.

(2) L. 2. in extremis Europæ oris ad Vastum Mare accolunt. Et L. 10. ab ultimis Oceani Finibus.

culées de l'Océan. Nos côtes font en effet relativement à la Grece, l'extrémité de l'Europe, & même les côtes les plus reculées. Le nom de *Belgius* porte avec foi un indice de sa nation, & Pline met dans la Pannonie des peuples qu'il appelle *Belgites*. Dans la supposition qu'il y avoit, comme le dit César, de la différence entre le langage des peuples Gaulois, & par conséquent que les Belges avoient une langue particuliere, il faut que les Galates aient été Belges, puisque Saint Jérôme assure qu'outre le Grec, les Galates parloient un langage qui leur étoit propre, & qui étoit absolument le même que celui des Trevirois. (a) Ajoutons que Solin met entre les peuples de la Galatie les *Amibiani*, nom que César donne à un peuple de l'ancienne Flandre méridionale. (b)

(a) L. 2.
Epist. ad Galatas.

(b) Apud Schrieck, ind. 1.

(c) Tit. Liv. L. 5. & 7.

(d) Apud Schoepffin. diff. de Celtis.

(e) Tit. Liv. L. 5. c. 37.
Flor. L. 1. c. 13.
Virg. Æn. L. 8. v. 27.

Il est encore très-probable que les Senons, non ceux qui avoient suivi Bellovese, mais ceux qui, étant venus les derniers de toutes les colonies Gauloises (c) en Italie, s'établirent entre les rivieres d'Ubis & d'Æfis, prirent Rome sous Brennus, deux cens ans après Bellovese, & ayant eu du dessous contre Tit. Fur. Camillus passerent outre jusques dans la Pouille; il est très-probable, dis-je, que ces Senons étoient en partie Belges. Suidas met les Senons près du Rhin, & dit que ce sont eux qui ont ravagé les terres des Albains, & fait la guerre aux Romains. (d) Tite Live & Florus les font venir des extrémités de la terre & des bords de l'Océan. C'est ainsi que Virgile appelle les Morins les plus reculés des hommes. (e) D'ailleurs ce que Florus ajoute de la figure & des mœurs de ces Senons, confirme notre assertion. C'étoit, dit-il, une nation naturellement féroce, de mœurs sauvages, terrible par l'énorme grandeur de leurs corps, autant que par celle de leurs armes. Quant aux mœurs, on

fait que les Belges étoient les plus barbares de tous les Gaulois. (a)

(a) Cæf. de
B. G. L. 2.

Quant à leur figure, tous les auteurs conviennent, que les Gaulois septentrionaux étoient d'une taille gigantesque, au moins relativement aux Méridionaux, aux Espagnols, aux Romains & aux Grecs. (1) César rapporte que les Atuaticiens, peuple Belge, se moquoient de la petite taille des Romains; & Polyænus dit que Brennus, pour engager ses compatriotes à faire la guerre aux Grecs, plaça à côté des prisonniers Grecs, quelques-uns de ses soldats, & dit : Nous, qui sommes si grands & si robustes, craindrons nous des gens si petits & si foibles? (b)

(b) Ibid. c.
30. Polyæn.
Stratag. L. 7.
35.

Les Cimbres & les Teutons, peuples du Nord, après avoir parcouru toute la Germanie, & vaincu le consul Carbon, s'étant attaché les Tigurins, vinrent en cotoyant le Rhin, fondre sur la Belgique. Ils furent repouffés; (c) mais il paroît qu'ils s'accommodèrent avec les Belges, dont ils obtinrent des terres vers l'embouchure de ce fleuve. Enfin, après un séjour de trois ou quatre ans, chassés de leurs nouvelles possessions par les débordemens de l'Océan, ils en allèrent chercher d'autres du côté du Midi, laissant sur les bords de la Meuse leur bagage & six mille hommes pour le garder. (2) S'ils n'avoient pas été en paix avec les Belges, ils n'auroient certainement eu garde d'abandonner ces six mille hommes à la discrétion d'un peuple dont ils venoient d'éprouver la valeur. Partant de là il est très-probable qu'une partie des Belges, accou-

(c) Cæf. L.
2. 4.

(1) Tacit. vita Agric. Crevier, mœurs des Gaul. Appian. Celtic. Strabo, L. 4, Flor. L. 2. Pauf. L. 10.

(2) Cæfar, de B. G. L. 2. 30. Flor. L. 3. c. 3. ab extremis Gallia profugi, cum terras eorum inundasset oceanus, &c. Ces extrema Gallia ne sauroient être autre chose que la Belgique. Omnis ista Gallia quæ quondam Ambrones Cimbrofque nobis immisit Dio. Cass. L. 44.

rumés à de pareilles expéditions, ont accompagné leurs hôtes, comme avoient fait les Tigurins, les Tugéniens, & les (1) Ambrons. Peut-être même que ces Ambrons étoient des Belges. Plutarque (2) en fait le corps le plus vaillant & le plus terrible de toute l'armée. Ils étoient au nombre de quelques trente mille hommes, & contribuerent le plus à la victoire contre Cépion. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom de *Cimbres* n'étoit pas celui d'un seul peuple, mais celui d'un ramas de plusieurs nations, comme celles qui firent depuis tant de bruit sous la domination générale des *Francs*. Chemin faisant, les armées de ces émigrans se grossissoient par la jonction des peuples de même langage & de mêmes mœurs, chez lesquels elles passioient.

Quoique la question proposée paroisse ne regarder que des pays éloignés, je crois cependant que par le mot de *Lointains*, L'ACADÉMIE entend tous les pays qui n'appartiennent pas à la patrie, prise dans le sens le plus étendu. C'est pourquoi en négligeant les Gaulois, je rangerai dans cette classe la Grande-Bretagne, comme absolument étrangere à la Belgique. Personne ne doute que la Grande-Bretagne n'ait été peuplée par les Gaulois. (a) Or, ces Gaulois étoient incontestablement des Belges. César dit positivement que les Belges occupoient de son temps toute la côte maritime

(a) Tacit.
vita Agric.
Diod. Sic. L.
5.

(1) Nous croyons que ce nom leur a été donné par les Romains, à cause de leur cî *aen bron*, [à la rivière] qu'ils poufferent lorsqu'ils marcherent vers la petite rivière d'Arc, pour empêcher les Romains de prendre de l'eau, ce qui occasionna la bataille.

(2) *Plut. in Mario*. Une autre probabilité, c'est que Cicéron [*orat de prov. Consulari.*] dit que Marius triompha d'une nombreuse armée de Gaulois, & Salluste [*de bel. Jugurt.*] rapporte que Cépion & Mallius furent battus par les Gaulois. Où l'on voit que les Gaulois, & par conséquent les Belges, devoient faire une grande partie de l'armée Cimbre.

maritime de l'île, dont les peuples conservoient encore leurs dénominations Belgiques. (a) Ptolomée nomme entre les peuples qui l'habitoient, les Belges & les Atre-bates : le même auteur, comme aussi Antonin & Bede y placent une *Venta Belgarum*. Tacite y met les *Icenes* ou *Icines* selon l'itinéraire, venus sans doute du *Portius Icius* de César, de Pline & de Stabon, sans parler du *Cantium*, qui signifie visiblement la côte, ni du *Dubris* d'Antonin, qui veut dire le rivage ou le port (*d'Oever*.) Diodore de Sicile dit que l'Irlande étoit habitée par les Bretons, qui étoient les plus barbares de tous les Gaulois. Or, les plus barbares de tous les Gaulois, c'étoient sans doute les Belges. (b) Enfin Cambden remarque fort bien que, puisque la raison nous apprend que tout pays à été peuplé plutôt par ses voisins que par des peuples éloignés, il est hors de doute que les Gaulois aient peuplé la Grande-Bretagne.

Le passage de Diodore de Sicile, que nous venons de citer, prouve clairement que les Bretons ont peuplé l'Irlande, & que ces Bretons étoient Gaulois. Suivant la tradition des Irlandois, & s'il est permis d'ajouter foi aux poésies d'Ossian, auteur du quatrième siècle, ou plutôt à M. Macpherfon, qui nous les donne comme le véritable ouvrage de cet ancien Barde, ces Gaulois étoient des Belges, nommés *fir-Bolgs*, qui après avoir habité long-temps les côtes méridionales de l'Angleterre, allèrent s'établir en Irlande sous Larthon, l'un de leurs chefs. (c) Aucun auteur ne fixe l'époque de la population de la Grande-Bretagne; mais eu égard à la suite des chefs des *Firbolgs* depuis Larthon, & à l'état florissant où étoient les habitans sous Domitien, (d) il paroît que l'Irlande a été peuplée quelques siècles avant l'Ere chrétienne, (e) &

(a) Cæf. L. 5. 12.

(b) Ptol. L. 2. c. 3. Anr. in itinerario Beda Hist. Eccl. L. 1. Tacit. V. Agric. Diod. ibid. Cambd. Britann.

(c) Poës. d'Ossian, du chant 7 du Poëme *Temora* & Note 1 du 4 chant. it. Q. ibid. (d) Tacit. V. Agric. (e) Macph. diff. 2.

par conséquent que l'Angleterre l'avoit été long-temps auparavant. (1)

Le caractère & les mœurs des Belges dans ces temps reculés, étoient sans doute ceux de tous les peuples non policés; qui, comme eux, ne connoissoient pas ou méprisoient les commodités de la vie, ne souffroient point chez eux les choses qui eussent pu amollir leur courage, & n'avoient enfin d'autre exercice que celui des armes. (a) Les Auteurs nous les peignent comme des hommes féroces & cruels, (b) fiers, présumptueux, (c) coleres, emportés, (d) téméraires, querelleurs & insultans, (e) légers, étourdis, (f) superstitieux; (g) enfin on leur donne tous les défauts d'Achille & au-delà. D'un autre côté on les trouve doux, humains & hospitaliers, (h) d'un cœur bon & généreux, (i) d'une fidélité à toute épreuve, (k) esclaves de leur parole, (l) simples & francs, (m) chastes, (n) frugals, (o) &c.

Tous ces vices & toutes ces vertus avoient leur source, soit dans le tempérament, soit dans l'éducation. L'abondance & la pureté du sang, les rendoient naturellement vifs & bouillans. (p) Delà cette légèreté, ces emportemens, cette étourderie : delà encore cette bravoure étonnante, cette droiture, cette franchise, cette bonté de cœur. L'orgueil de leur origine, la grandeur de leur taille, la persuasion de leur puissance les rendoient fiers, présomptueux & insultans. L'idée d'une autre vie, (q) l'amour de la gloire

(a) Cæf. L. 1 & 2. Tac. German.

(b) Flor. L. 1 & 3. Strabo L. 3. Justin. L. 24.

(c) Diod. Sic. L. 5. Plut. in Æmil.

(d) Liv. L. 5. Dio. L. 49. Strabo 4.

(e) Amm. Marcell. L. 15.

(f) Cæf. L. 2. 3. 4. Tac. V. Agric.

(g) Id. L. 6. (h) Mela. L. 3. Cæf. L. 6. Tac. Germ.

(i) Strabo L. 4. (k) Voyez Tacite, Suet, Dion, Cæsar, &c.

(l) Hist. de B. Afric. 37.

(m) Ibid. 61. (n) Pauf. L. 10. Tac. Ger. c. 18 & 19.

(o) Cæf. L. 1, 2 & 4. Tac. Germ.

(p) Strabo. 4. Veget. 1.

(q) Cæf. L. 6.

(1) Voici un fait rapporté par M. Smollett dans son Histoire d'Angleterre, L. 1. C. 1. Il dit » que 25 ans avant la descente de Jules César, Divitiac, » Roi de Soissons, se voyant en grand crédit chez les Belges, passa en Angleterre, à la tête d'une forte armée, composée tant de ses sujets, que d'Atrebatès & d'autres nations Belgiques; qu'il défit les Bretons en différentes rencontres; qu'il soumit toute l'étendue de pays, depuis la province de Devonshire & Pembouchure de la Saverne jusqu'au-delà de la Tamise; qu'il y établit par-tout des colonies, après en avoir chassé les Regni & les autres anciens habitans. «

& sur-tout celui de la liberté, (a) leur faisoient mépriser les dangers, & courir à la mort avec cette témérité & cette fureur qui nous étonnent dans l'histoire. D'un côté cette férocité & cette inhumanité, qui dans leurs guerres n'épargnoient ni âge ni sexe, (b) de l'autre, cette humanité en temps de paix, cette générosité à l'égard des étrangers, ce respect envers leurs hôtes, cette fidélité dans leurs engagements avoient leur source dans les notions qu'on leur donnoit du bon & du juste. Le fond du caractère de ces anciens Belges, c'est-à-dire, le courage, la franchise & l'amour de la liberté, sont encore les mêmes dans nos modernes : mais les effets en sont mieux raisonnés. Même sang, même fond, mais de meilleurs principes.

L'influence qu'eurent sur les mœurs & sur le caractère des Belges ces anciennes émigrations, c'est d'avoir fortifié au commencement leur humeur inquiète & guerrière, & cette fureur des conquêtes, justifiée par les succès de leurs frères; fureur qui se rallentit insensiblement à cause des guerres avec leurs voisins : (c) c'est d'avoir adouci cette férocité & cette inhumanité impitoyable, qu'on reprochoit à leurs ancêtres, & dont on ne trouve plus guere d'exemples du temps de César : c'est d'en avoir retiré une grande partie de cette vie nomade, de cette vie dure & indifférente, pour en embrasser une plus commode & plus paisible, que leur offroient le commerce; (d) sur-tout celui d'outre mer, (e) la propriété des biens-fonds, (f) la culture des terres, (g) la vie commune, la construction des maisons & des villes. (h)

Après la réduction des Gaules, il est plus que probable que quantité de Belges (i) ont suivi César en Italie, & delà en Espagne, en Épire, en Thessalie, en Egypte. Pompée en avoit dans son armée, (k)

(a) Flor. L. 2. c. 10. Cæs. L. 3 & 5. Tac. hist. 4 & ann. 2.
(b) Paus. 10. Gens tam amoris quam misericordie experti.

(c) Cæs. L. 6. 14.

(d) Cæs. L. 4 & 5. Tacit. Germ.

(e) Cæs. L. 6. 23.

(f) Cæs. 6. 14. Tac. hist. L. 5.

(g) Cæs. L. 5. Strabo. 4.

(h) Cæs. L. 2 & 5. Suet. in Jul. Cæs.

(i) Cæs. de B. Civ. L. 1. 17 & 46. Hirt. de B. Alex. 13.

(k) Id. de B. Afric. per Bot.

(a) *Ibid.* L. 3. de même que Curion. (a) Le Roi Juba avoit une garde de deux mille Espagnols & Gaulois. (b) Labienus avoit aussi un grand corps de Gaulois & de Germains, qui avoient servi sous lui dans les guerres précédentes; (c) presque toute la cavalerie auxiliaire des deux partis étoit tirée de nos contrées.

Il est vrai qu'ils sont par-tout compris sous la dénomination générale de Gaulois & de Germains, mais il n'en est pas moins vrai que c'étoient en grande partie des Belges. Car, 1°. ni César, ni Labienus, ni les autres ne pouvoient tirer de grands secours de la Germanie, que César, pour me servir des termes de Tacite, relativement à la Bretagne, (d) avoit plutôt montrée aux Romains; qu'il ne l'avoit soumise. Ce Général n'avoit en tout que trois cens Noriciens au siège de Corfinium. (e) Ainsi lorsque Florus (f) & Hirtius (g) parlent des Germains, on peut, sans crainte de se tromper; l'entendre des Belges, qui, pour la plupart, étoient Germains d'origine. (h)

2°. Les Gaulois tués près de Ruspine en Afrique, étoient d'une beauté & d'une taille étonnantes. (i) Or les Gaulois méridionaux ne ressemblent point à ce portrait. C'est donc des septentrionaux qu'Hirtius prétend parler.

3°. Il est évident que, pour une entreprise aussi hasardeuse que la guerre contre Pompée & ses partisans, César choisit les meilleures troupes d'entre les auxiliaires. Il le dit lui même. (k) Or les Belges étoient sans contredit, les plus vaillans des Gaulois. (l) La cavalerie des Trévirois étoit célèbre; (m) celle des Atrebatés, sous Comius, étoit redoutable. (n) Ce furent six cohortes Belgiques qui, suivant Florus, furent cause de la victoire de Pharsale. (o) Environ trente cavaliers Belges repoussèrent & mirent en fuite de-

(d) *Vir. Agric.* 13.
(e) *De B. Civ.* L. 1. 17.

(f) *Hinc Gallici Germanique dilectus (pro Casare,) inde Dejotarus (pro Pompeio,) L. 4. c. 2.*

(g) *De Bell. Afric. & Alex. per tot.*

(h) *De Bello Gall.* L. 2.

(i) *Hirt. de B. Afric. N.* 37.

(k) *De B. Civ.* L. 1. 17. & 37. Voyez *Flor. supra.*

(l) *Cæs. de B. G. L. 1 & 2. Hirt. ibid. L. 8. Tacit. hist. L. 4. 9.*

(m) *De B. G. L. 8.*

(n) *Hirt. de B. G. L. 8.*

(o) *Fl. L. 4. c. 2. Cæs. de B. Civ. L. 3. p. 74. 76.*

vant Adrumete la cavalerie Maure du Roi Juba, forte de deux mille hommes. (a) Le corps aux ordres de Labienus soutint seul près de Ruspine les efforts de toute l'armée de César, & se fit hacher en pièces, plutôt que de reculer. (b)

(a) Hist. de B. Afric. 5.

(b) Ibid. 37.

4°. Après leur réduction, les Gaulois, & même les Helvétiens (c) qui étoient les plus vaillans d'entr'eux, excepté les Belges, (d) perdirent leur valeur avec la liberté. (e) Il n'en fut pas de même des Belges, qui étoient alliés des Romains, sans être leurs esclaves. (f) Les Bataves ne fournissoient d'autre tribut que des hommes & des chevaux. (g) Huit de leurs cohortes, après avoir fait des prodiges en Allemagne & en Angleterre, inspiroient de la terreur aux Romains mêmes. (h) Les autres Belges ne se faisoient pas moins respecter. Galba les exempta aussi des tributs, en récompense des services importans qu'ils lui avoient rendus contre Vindex. (i) Il résulte de tout ceci que la

(c) Tac. Hist.

(d) Caef. de

B. G. J. 1. 1.

Tac. hist. L.

4. 9. Gros.

hist. L. 6. c.

7.

(e) Tac. V.

Agric. 3 & 6.

(f) Tac. L.

4. 4.

(g) Tac. ibid.

(h) Tac. hist.

L. 1. 4. & 4.

4.

(i) Tac. ibid.

nation faisoit par-tout une grande partie des troupes auxiliaires, & qu'eu égard à leur nombre, à leur bravoure & à leur fidélité, César, ses adversaires & ses successeurs les choisissoient préféablement à d'autres nations alliées, soit pour compléter les légions, soit pour renforcer la cavalerie, soit pour servir en qualité de troupes légères.

Ceci posé, pour ne pas employer trop de temps à détailler de pareilles expéditions, on se contentera d'en donner une liste chronologique, en renvoyant aux auteurs pour une plus ample information.

Sous Domitien, on trouve dans l'armée d'Agricola contre Galgacus, chef des Ecoffois, les Bataves & les Tongrois, qui lui gagnèrent la sanglante bataille du mont Grampius. (k)

Ils servirent Trajan en Dacie, en Pannonie & en

(k) Tac. V.

Agric. 7.

(a) Dio. Cass.
in Traj. &
Adr.

Orient; & Adrien faisoit un cas extraordinaire de la cavalerie Batave, accoutumée, suivant Dion, à passer les plus grands fleuves avec leurs chevaux & leurs armes. (a) Gruter rapporte dans ses inscriptions l'épitaphe que composa Adrien pour le vaillant Batave Soranus, enterré près de Bude en Hongrie.

Un corps de *Francs* Belges, envoyé sous Probus vers le pont Euxin, s'empara de tous les vaisseaux de cette mer, courut toute la côte de l'Asie & de la Grece, pillà celle de la Lybie & de Sicile, & après avoir jetté la terreur par-tout, il s'en retourna dans son pays par le détroit de Gibraltar, chargé d'un butin immense. Une preuve que ce corps étoit Belge, c'est qu'il vint aborder sur nos côtes sans crainte d'être inquiet. S'il avoit été tiré d'entre le Weser & l'Elbe, il auroit poussé par mer jusques dans sa patrie, au-lieu qu'il s'exposoit évidemment, en abordant dans un pays qui se seroit déclaré contre lui, n'eut-ce été que pour avoir part au butin. (b)

[b] Zosim.
hist. L. 1. Eumen.
in Pa-
neg. Maxim.

Les Bataves & autres Belges sous Dioclétien & Maximien embrasserent le parti du Menapien Carausius, envahirent avec lui la Grande-Bretagne, & l'aiderent à se faire Roi. (c)

[c] Eum. Pa-
neg. 9.

On les retrouve encore sous Constance dans l'expédition de Lupicinus contre les Pictes & les Ecoissois. (d)

[d] Amm.
Marc. L. 20.

Ils suivirent Julien, qu'ils venoient d'élever sur un bouclier, en le déclarant Auguste, en premier lieu contre Constance, & ensuite contre les Perses, où Julien périt. (e)

[e] Idem. L.
21 & seq.

Sous Valentinien, Théodose mena les Belges contre les Caledoniens & les Ecoissois, qui s'étoient jettés sur l'Angleterre. La victoire l'y suivit. (f)

[f] Id. L. 27.

Ils ne furent pas si heureux sous Valens contre les

Goths en Thrace. Battus à différentes reprises, ils le furent enfin totalement près d'Adrinople, & Valens y perdit la vie. (a)

Depuis ce temps les Belges eurent assez à faire chez eux, à cause des invasions fréquentes des Allemands & autres Barbares. Cependant cela n'empêche point qu'on ne puisse dire avec fondement, que les Saxons, qui envahirent l'Angleterre sous Hengist, étoient en partie des Belges. Car 1°. la côte Belgique jusques à l'extrémité occidentale de la Flandre, étoit alors appelée *Littus Saxonicum*. (b) 2°. Le voisinage de la côte rendoit la chose fort aisée. 3°. Vortigern, Roi des Bretons, appella à son secours ses voisins, plutôt que des Barbares inconnus. 4°. Hengist exigea pour récompense de son secours, le pays de Kent, l'Essex & le Middelfex, pourquoi? pour être sans doute plus à portée d'être secouru par ses compatriotes. 5°. Enfin, l'étonnante population de la Belgique, pouvoit, malgré toutes ces guerres avec les Allemands, fournir encore assez de monde pour former de nouveaux établissemens, sans nuire à la patrie. (c)

On ne dira rien ici de la conquête des Gaules par les Francs. Quoiqu'il soit, en quelque façon, évident, que nos Belges aient fait partie de ce ramas de différentes nations; (1) cependant eu égard au voisinage, aux mêmes mœurs, aux mêmes coutumes, ils ne doivent être censés que rentrés dans leur propre patrie, & par conséquent cette contrée ne paroît pas devoir être rangée par rapport à eux dans la classe des pays lointains.

Depuis Jules César, nos Belges ne sont plus ces conquérans furieux, qui, formant des armées innom-

[a] Id. L. 3r.

Anno Dom.
449. vide Bedam & Sigeb. Chron.

(b) Notit.
imp. Marcia
in Littora
Saxonico.

(c) S. Paulin.
Ep. 26. ad
Vidric.

(1) Voyez Vredius & Schricckius, qui le prouvent tout au long.

brables, & traînant avec soi femmes & enfans, vont envahir des contrées éloignées, & font trembler les autres parties de notre continent. Ce sont des corps de milice ou de mercénaires, qui marchent à la suite des Princes étrangers. La bravoure ne consiste plus dans la férocité. Ils adoptent les mœurs Romaines & celles de leurs voisins mieux policés. Ils apprennent à combattre dans les regles. Ils donnent à Teutates le nom de Mercure, & à Fréja celui de Venus. Ils immolent des bœufs & des agneaux, au-lieu de victimes humaines; & des temples magnifiques prennent la place des sombres forêts. Ils rapportent chez eux le luxe des nations qu'ils servent. Ils bâtissent des villes dans les formes, & construisent des maisons à la Romaine. Mais si les mœurs changent, le caractère demeure. L'esprit de liberté leur fait essuyer les plus terribles revers, & ils ne le quittent point. Enfin, le Christianisme vient au secours de leurs connoissances, & perfectionne des vertus qui n'étoient que des vertus de tempérament, ou les fruits de quelques notions mal digérées.

Tout le monde connoît les succès de la premiere Croisade. Godefroi de Bouillon, Duc de la basse Lorraine, depuis Roi de Jérusalem, y marcha avec un bon corps de troupes, levées dans le Brabant, & nommément à Anvers; (a) Robert, Comte de Flandres, & Baudouin de Haynaut y menerent leurs sujets. Les Hollandois & les Frisons y suivirent Wimer de Boulogne : Eustache & Baudouin, freres de Godefroi, & Hugues de S. Pol, y allerent à la tête des Artesiens. Toute la Belgique voulut avoir part à une entreprise aussi sainte. Mais de cette incroyable multitude peu s'en revinrent chez eux. Le siege de Nicée & quantité d'autres places, celui d'Antioche, plusieurs
bataille,

(a) Molan.
Hareus.

bataillés, la misere & la peste en emporterent tant, que de six millions d'ames, parties pour cette expédition, il n'en restoit plus que soixante mille, qui arriverent devant Jérusalem; & dans le nombre il n'y avoit que vingt mille hommes de pied & quinze cens cavaliers en état de combattre. (a) Après la prise de cette ville où Godefroi & deux freres de Tournai entrerent les premiers, le nouveau Roi garda ses troupes. Baudouin de Haynaut étoit mort dans son ambassade à Constantinople. Baudouin de Boulogne employa ceux qui l'avoient suivi, à conserver Edeffe qu'il avoit conquise. Hugues de Saint-Omer fut fait Comte de Tiberiade; Foulques de Guines, Comte de Baruth, Hugues de Robec, Comte de Césarée, & Robert de Flandres revint peu accompagné.

(a) Alber.
Aq. Guil.
Tyr. L. 8.

C'est vers le même temps que commencerent ces différentes émigrations des Belges en Allemagne. (b) Les Slaves y ayant été exterminés, laisserent un grand vuide dans cette vaste portion de l'Europe. Frédéric I, Archevêque de Brême, fut le premier qui pour repeupler son pays, y appella des Belges. Les succès de cette colonie dans le desséchement des marais, dans la construction des digues, dans la culture des terres, joints à une population nombreuse, en firent appeller de nouvelles dans le Schwartzembourg & dans le Naumbourg en 1140. (c) Vers 1144, des Flamands, des Hollandois, des Zélandois & des Frisons, appelés par Albert l'Ours, Marquis de Brandebourg, s'établirent dans ce Marquisat, dans le Schaumbourg, dans la Prusse & dans la partie orientale de la Poméranie, après en avoir chassé les Slaves, nation barbare & payenne. (d) Henri le Lion, Duc de Saxe, fit venir des Brabançons & des Flamands pour peupler la Wagrie & le pays des Abodrites ou Obotrites, c'est-

(b) J. Fel-
king dissert.
de Belgis in
Germ. Seci.
XII. advenis.

(c) Helmold.
Chron.

(d) Alb.
Hamb. apud
Meyer. Fel-
king. supr.

(a) Alb.
Hamb. us
sup. 1160.

à-dire la Poméranie occidentale. (a) Ces colonies parvinrent enfin à occuper insensiblement toute la partie de l'Allemagne, située entre l'Océan, la Pologne, le Weser & la mer Baltique. (b) Les loix Beligiques, que les colons y porterent, furent reçues dans les Duchés de Holstein & de Brême, & y sont encore en vigueur. (c)

(b) Eelk.
sup.

(c) Id. ibid.

Peu après la premiere émigration en Allemagne, la mer ayant inondé une grande partie de la Flandre maritime, quantité d'habitans, privés de leurs possessions se réfugierent en Angleterre, où le Roi Henri I leur accorda des terres. (d)

(d) Polyd.
Virg. apud
Mey. Rapin
Thoiras.

Pendant ces émigrations si fréquentes en Allemagne, Thierrî d'Alsace, Comte de Flandres, méditoit de nouvelles expéditions en Syrie, il y en fit quatre en vingt-cinq ans. (e) Dans la premiere il contribua fortement à la prise de Césarée de Philippe, & fut d'un grand secours à Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem, son beau-pere. Dans la seconde, Thierrî suivit le Roi Louis le jeune, se distingua au passage du Méandre, sauva l'infanterie du Roi près d'Attalie, & se signala tellement par sa bravoure, qu'on alloit lui donner la Principauté de Damas, lorsque la jalousie des autres chefs fit échouer le siege de cette ville, les projets du Comte & la croisade même. (f) C'est au retour de ce voyage, qu'il apporta en Flandre une portion du précieux sang de notre Seigneur, qu'on adore à Bruges. Une flotte de treize à quatorze mille Brabançons, Flamands & Anglois, allant en Palestine se joindre à l'armée des Croisés, fut plus heureuse qu'elle. Etant entrée dans le Tage, pour se rafraîchir, Alphonse, premier Roi de Portugal, occupé au siege de Lisbonne, en fit prier les chefs de venir à son secours. Les Croisés, qui n'aspiroient qu'à combattre les ennemis de la Foi par-tout où ils les euf-

1138.

(e) Meyer.
Oudeghert.
Marchant.

1147.

(f) Maimb.
Meyer.

sent trouvés, n'eurent pas de peine à se résoudre. La ville fut prise, plus de deux cens mille Sarrafins furent passés au fil de l'épée, plusieurs autres villes subirent le sort de Lisbonne. Enfin, croyant avoir rempli leur vœu, les uns s'en retournerent dans la patrie, les autres demeurèrent en Portugal, où le Roi, plein de reconnoissance, leur assigna des terres & les combla de bienfaits. (1)

Thierry signala son troisieme voyage de Palestine par la prise de Césarée & par la défaite de Noradin, qu'il battit de concert avec son beau-frere Baudouin, Roi de Jérusalem. (a) Il fit le quatrieme en 1163.

Philippe d'Alsace, fils de Thierry, après avoir fait, comme Godefroi de Louvain, un pèlerinage en Palestine, s'y rend peu après en croisé. Florent, Comte de Hollande, suivit son exemple. Ils y périrent tous deux. Othon de Gueldres, se mit aussi de la partie. Le brave Jacques d'Avesnes, & Hellin de Waurin les avoient précédés avec une forte armée navale, composée de Flamands, de Brabançons & d'Hennuyers. Cinquante vaisseaux Hollandois & Frisons la renforcèrent. Valeran de Luxembourg & les Comtes de Limbourg & de Cleves y menerent leurs sujets. Enfin, toute la Belgique y envoya sa noblesse & l'élite de ses troupes. Mais de cette brillante armée, peu revinrent chez eux. Le fer des ennemis moissonna près de Césarée, où les Belges firent des prodiges, ce que la peste & la misere avoient épargné devant Ptolemaïde. (b)

Henri, qui, le premier, prit le titre de Duc de Brabant, & porta le lion dans son écu, se croisa aussi, peu de temps après, avec les Comtes de Cleves & de

1157.

(a) Meyer.

1190.

(b) Malm-
bourg.
1197.

(1) Malmbourg. Meyer. Art de vérifier les Dates. Annales de l'Empire.

Limbourg. Les villes de Baruth & de Jaffa, à la prise desquelles ils contribuèrent, furent le seul fruit de cette croisade. (a) Valeran de Luxembourg y assista aussi, selon Divaüs.

(a) Meyer.
Marcus.

1203.

(b) Meyer.
Mar.

Celle qui suivit, & à laquelle Henri marcha de même, (b) eut des succès plus brillans. Tout le monde connoît la prise de Constantinople, & l'élection de Baudouin, Comte de Flandres à l'Empire d'Orient. Cette Couronne demeura cinquante sept ans dans la famille de ce Prince. On prétend que les habitans de Biervliet planterent les premiers leurs étendards sur les murailles de la ville. (c) L'Empereur Baudouin, pour s'affermir sur le thrône, & pour faire respecter son autorité, garda, sans doute, ses troupes; ainsi voilà une nouvelle colonie de Belges en Romanie.

(c) Excell.
Chron. Mar-
chand.

1217.

Quelque temps après, le Pape Honorius III ayant publié une autre Croisade contre les Sarrasins, Guillaume de Hollande prit la croix, & partit avec une nombreuse flotte de ses sujets. Chemin faisant, il se joint à Alphonse II, Roi de Portugal, contre les Mores, & l'aide à battre les Rois de Cordoue & de Badajos, qui périrent tous deux dans la bataille. (1) Un corps de Flamands & d'Hennuyers marcherent aussi à cette croisade, sous les ordres de Gautier d'Arvesnes. Ils pénétrèrent en Egypte, & prirent Damiette, qu'ils rendirent presque aussi-tôt, trop heureux de conserver à ce prix la vie & la liberté, qui couroient le plus grand hasard devant le grand Caire.

1233.

Les Croisades se multiplioient. Grégoire IX en publia une contre une espece d'Hérétiques appellés Staldings, qui désoloient le Duché de Brême. Florent IV, Comte de Hollande, le Comte de Cleves & quantité

(1) Annales de l'Empire, Art de vérifier les Dates.

de Seigneurs de Flandres & de Haynaut, y marcherent sous les ordres de Henri, fils du Duc de Brabant, qui fut élu Généralissime de l'armée. Les Hollandois y menerent trois cens vaisseaux. Les Stadings furent battus & dissipés, & la tranquillité fut rétablie dans un pays que les Belges regardoient comme une province de la Belgique, par le nombre des colons qu'elle y avoit envoyés, & qui s'étoient prodigieusement multipliés depuis plus d'un siecle.

Guillaume de Dampierre, Comte de Flandre, suivit Saint Louis en Egypte, assista à la prise de Damiette, & fut blessé & fait prisonnier à la célèbre bataille de Massoure. 1248.

Son fils Gui accompagna le même Prince à son expédition de Tunis, où la meilleure partie de l'armée périt par la peste. Gui lui-même y courut le plus grand danger. 1270.

Vers le même temps Robert de Béthune, fils de Gui, marcha au secours de son beau-pere, Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile. Il fit des prodiges avec ses Flamands à la bataille de Bénévent, où, suivant Oudegherft & la Chronique *Excellente*, il tua de sa propre main l'usurpateur Mainfroi. Il y retourna deux ans après, & assista à la bataille d'Aquila, où le Roi défit le malheureux Conradin. 1265.

Robert fit aussi le voyage de la Terre-Sainte : (a) 1271.
mais cette Croisade échoua, comme presque toutes les autres, par le retour du chef Edouard d'Angleterre. (a) Oudeghf. VI. Chron.

Jean, Duc de Brabant, accompagna son beau-frere, le Roi de France, en Arragon, contre Pierre le Cruel, à l'occasion des Vêpres Siciliennes. Cette expédition n'eut d'autre succès, que la prise de deux villes. 1235.

Enfin en 1291, les Sarrasins vinrent à bout de

chasser les Chrétiens de toutes les places fortes de la Palestine; ce qui mit fin aux croisades.

Il s'en faut de beaucoup que la Religion ait toujours été le motif des croisades. Les jalousies des chefs, les trahisons, l'ambition de posséder des états dans ces contrées éloignées, dont l'histoire de ces expéditions fourmille, le démontrent évidemment. La populace croisée s'y porta le plus souvent, par un esprit de libertinage, par curiosité, par inquiétude, pour s'enrichir, pour éviter les poursuites de ses créanciers, de ses ennemis, de la justice. De pareils motifs ne méritoient certainement pas les bénédictions du Ciel. Aussi presque aucune croisade ne fut heureuse. La plupart des croisés, revenus chez eux, n'y rapportèrent que les vices, qu'ils avoient contractés à l'armée. Chaque expédition, où l'on ne connoissoit guère de discipline, où tout le monde se croyoit indépendant, où chacun avoit des intérêts différens, fortifia dans nos Belges cet esprit d'indocilité, de faction & de mépris pour l'autorité souveraine. Ils rapportèrent dans la patrie cette licence effrénée, qu'ils s'étoient permise dans les pays conquis, & croyoient pouvoir vivre à discrétion chez eux, comme chez les ennemis. Les petits Seigneurs s'érigeant en tyrans, firent de leurs châteaux des repaires de brigands. L'habitude de voir couler le sang, de massacrer sans miséricorde, d'exterminer par toute sorte de voies, leur étoit trop familière, pour s'en défaire aussi aisément. Les meurtres & les trahisons devinrent plus fréquens que jamais. En un mot, nos Belges paroissoient retournés à leur ancienne férocité; férocité d'autant plus criminelle, qu'elle étoit souvent couverte du voile de la Religion, & d'autant plus à craindre qu'elle étoit fomentée par l'impunité, ou du moins par des punitions peu pro-

portionnées à l'énormité du crime, & trop légères pour arrêter les progrès du mal. Enfin l'espérance de pouvoir effacer leurs forfaits par une autre croisade, ou par quelque pèlerinage, les leur faisoit commettre, avec plus d'assurance & avec moins de remords. Peuples aveugles, falloit-il encore que la superstition se joignit à vos autres vices, & fut, comme eux, le fruit d'une sainte action!

Tirons un voile sur ces horreurs, & jettons un coup d'œil sur le bien que produisirent les Croisades. Ces expéditions ayant appauvri les uns en enrichissant les autres, l'industrie & le commerce y gagnèrent. Les champs incultes prennent un nouvel aspect; les manufactures s'établissent. Nos bleds, nos lins, notre laine, nos draps circulent dans toute l'Europe. Nous voyons nos colons porter en Allemagne cet esprit cultivateur & commerçant, qui en rendit en peu de temps la partie septentrionale si riche & si puissante. Des bourgs deviennent des villes; des villes deviennent des états; Lubeck, Hambourg, Brême deviennent les rivales de Genes, de Venise, de Pise. La Ligue Anseatique, imaginée par nos colons, en assurant leurs richesses, raffermir leur puissance, & notre Belgique profite du bonheur de ses anciens habitans.

Mais quoiqu'il soit de la nature du commerce & de l'agriculture de rendre les hommes plus doux & plus paisibles, il est certain par l'histoire, que nos Belges n'en perdirent rien de leur ancienne bravoure. Semblables à ces Juifs, qui rébatirent Jérusalem, on les trouve toujours la bêche ou la plume dans l'une main & l'épée dans l'autre. Suivant Krantzius, les Brabançons du douzième siècle étoient regardés comme les Suisses de son temps; tous les Princes recherchoient

à l'envi leur secours ou leur alliance. Les Hollandois maîtrisoient l'Océan par leurs nombreuses flottes. Les Flamands & les Hennuyers se faisoient respecter au dedans & au dehors : heureux en général, s'ils n'avoient pas souvent tourné leurs armes contre eux-mêmes, & exercé leur valeur contre leurs freres & contre leurs souverains.

F I N.

M É M O I R E

Sur la Question proposée par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, pour l'année 1778 : Donner un précis des principales Expéditions ou Emigrations des Belges dans les pays lointains, depuis les temps les plus reculés, jusque & compris celui des Croisades : examiner aussi quelle a été l'influence de ces expéditions sur les mœurs & sur le caractère national; Mémoire qui a remporté un Accessit.

PAR M. MÉAN,

Conseiller-Maître de la Chambre des Comptes.

Heureux si j'instruis, en cherchant à m'instruire.





M É M O I R E

S U R L A

QUESTION HISTORIQUE,

*Proposée par l'Académie Impériale & Royale ;
pour l'année 1778.*

AVANT-PROPOS.

SI depuis les temps les plus obscurs & les plus reculés, jusqu'au siège de Troye, nous n'avons aucun monument sur les Gaules, qui ne tiennent de la fable ; si même depuis cette époque, jusque vers l'an 130 de la fondation de Rome, nous ne trouvons rien encore, qui ne soit suspect ou fabuleux, la même obscurité doit régner, à plus forte raison, dans les annales des anciens Belges, qui ne faisoient qu'une partie de la Gaule.

Si à cela, nous joignons la maxime ou la politique des Druides, qui ne transmettoient rien par écrit, pas même sur les fastes de leur nation,

Cæsar de
B. G. l. 6.
Strabo. l. 4.
de Geogr.

4 A V A N T - P R O P O S .

nous trouverons aisément la raison du silence que l'Histoire a gardé si long-temps sur les Gaulois, & nous ne serons pas surpris que tant de recherches aient été faites inutilement sur les temps reculés de ce peuple & de nos ancêtres.

Le même nuage couvre, à peu de chose près, les anciennes chroniques de beaucoup d'autres nations. Tous les faits antérieurs à cette courte période de l'Histoire, qui est prouvée par des annales bien attestées, sont obscurs ou défigurés : un espace immense de temps est laissé ouvert à la fiction, ou au moins à l'exagération : chaque peuple enfin, avec une vanité commune à tous les hommes, a rempli ce vuide par des événemens qui n'ont pour objet que de déployer son lustre ou son antiquité, mais souvent aux dépens de la vérité.

Il n'est pas surprenant, après cela, qu'un des Historiens les plus Philosophes de nos jours (1) ait dit, qu'un homme sensé lit l'Histoire ancienne, mais qu'il ne commence à l'étudier qu'aux temps auxquels elle est appuyée sur des monumens solides, ou sur des autorités & des faits avérés, qui nous peignent les nations & les hommes qui y ont figuré.

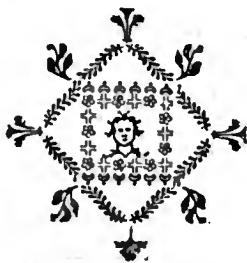
Ce seroit donc trop présumer de mes forces, que de vouloir remonter au-delà du terme auquel des hommes savans & célèbres ont échoué. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir passer sous silence, les expéditions de Bellovese & de Sigovese en Italie, en

(1) History of Scotlant, by Robertson.

Germanie, en Pannonie, en Macédoine & en Grece, qui sont les premiers exploits bien attestés des Gaulois, & auxquels les Belges, parce qu'ils étoient compris dans le même peuple, peuvent avoir eu quelque part.

Je passerai également sous silence, ceux de *Belgius*, fameux Capitaine Gaulois (1), dans les mêmes contrées, pour ne m'arrêter qu'à la première émigration de nos ancêtres dans l'Isle Britanique; événement qui, quoique pas encore revêtu de l'authenticité requise, au moins quant à l'époque & aux circonstances, est cependant cité par plusieurs Ecrivains dignes de foi.

(1) Le nom de *Belgius* a fait croire, mais sur de simples conjectures, que ce Capitaine étoit né Belge, ou dominoit dans une partie de la Belgique. Mais cette hypothèse, fondée sur le nom de *Belgius*, ainsi rapporté par Justin & Polybe, se trouve détruite ou au moins contredite par Pausanias, qui donne à ce Capitaine, le nom de *Bolgius*.





PREMIERE EXPÉDITION

D E S B E L G E S .

SI parmi les expéditions connues des Belges, je cote celle dont je vais parler pour la première, voici sur quoi je me fonde.

L. 5.

Jules César, dans ses commentaires sur la guerre des Gaules, dit, sans cependant citer aucune autorité, que c'étoit une tradition, qu'anciennement l'Angleterre, & notamment la côte maritime du côté des Gaules, avoit été possédée & habitée par des Belges, que le desir des conquêtes ou du pillage fit sortir de leurs demeures. Il y ajoute encore que ces peuples Belges ont gardé long-temps le nom des cités où ils avoient pris naissance, & qu'ils avoient abandonnées pour aller s'établir en Angleterre.

Mais comme César rapporte aussi au même livre, qu'en hiver on est un mois entier sans voir le jour dans l'isle de Man, & que d'ailleurs en matière de descriptions géographiques, ainsi que dans la partie historique des peuples qu'il a conquis, il n'est rien moins qu'exact (1), je ferois peu de cas de cette tradition citée, comme plusieurs autres, par César, si je n'en avois d'autres autorités qui la confirmassent,

(1) Ce n'est pas tout à fait sans fondement, qu'on lui reproche aussi de n'avoir pas toujours été exact, même dans le détail des faits qui ont rapport à la guerre des Gaules; & qu'entre autres faiblesses, on lui attribue celle d'avoir exagéré ses exploits, afin d'animer ou d'augmenter son parti, & de se faire un plus grand mérite envers le Sénat, à qui il étoit aisé d'en imposer par l'éloignement des lieux, & par le peu de communication établie pour lors entre les pays même peu éloignés.

& notamment les réflexions judicieuses de M. Musgrave (1).

Parmi plusieurs recherches savantes, & à l'appui d'une saine critique, l'Auteur renouvelle d'abord la question long-temps & souvent agitée de l'ancienne union des deux continens de la Gaule & de l'Angleterre. Il discute aussi très-judicieusement si la presqu'île d'Angleterre, le cas posé qu'elle ait anciennement tenu au continent de la Gaule, a pu s'en séparer; ensuite par quels moyens le détroit a pu se former. Et enfin s'il ne prouve pas évidemment l'ancienne union de ces deux continens, il cite au moins des passages de Virgile, de Claudien & d'autres Auteurs, d'où on peut conclure que les anciens avoient des idées & des notions de cette ancienne union, & de la formation du détroit, qui sépare aujourd'hui les deux continens (2).

L'Auteur donne aussi les limites de l'ancien *Britanno-Belgium*, dans une carte faite avec beaucoup de soin, & qui diffère peu de celle de Rizzi Zannoni, conforme aux observations de MM. Cassini, Maraldi & La Caille, dont l'Abbé Velly a fait usage dans son Histoire de France; & dans ces deux cartes le *Belgæ Regnum*, le *Venta Belgarum*, les *Atrebates*, les *Ice-nes* ou *Ischenes*, ainsi que plusieurs noms des peuples de la Gaule Belgique se retrouvent (3).

M. Musgrave entre ensuite en détail sur les divi-

(1) *Antiquitates Britanno-Belgicæ*, Auctore Guilh. Musgrave. Reg. societ. utriusque socio. *Isca Dunmoniorum* 1719. Vide denique Camdeni *Britanniam antiquam* & Abrah. Ortelii *theatrum orbis terrarum*.

(2) *Penitus toto divisos orbe Britannos*, Virgil. *Ecloga I. Quia olim juncta fuit orbi Britannia*. Servius Honoratus in *Comment. Virg. Ecloga I. Vers 67. Nostro deducto Britannia mundo*. Claudian. *de Consulatu Mallii Theod. V. 51. Vide denique John Twinnus de rebus Albionis* p. 22.

(3) Au nom des *Cangi*, il éclaircit, en quelque façon, le doute que Césaire laisse sur les *Cenimagni*.

tions de l'ancien *Britanno-Belgium*, sur l'origine des anciens peuples qui l'ont habité, sur leurs mœurs, leur langage, leurs loix & leur commerce; sur les Dieux Penates, les urnes & les anciens monumens qu'on y a découverts en divers temps, & qui font connoître leurs divinités & leur culte; enfin sur plusieurs autres objets également intéressans, & pour lesquels je renvoie à l'ouvrage même, parce que leur détail méneroit au-delà des bornes permises pour la lecture d'une seule dissertation; mais qui toute-fois paroissent ne laisser aucun doute sur l'ancienne possession d'une partie de l'Angleterre par les Gallo-Belges, dont le nom d'ailleurs s'est encore conservé au pays de *Galles* ou *Walles* (1).

Mais l'Auteur ne forme que des conjectures sur la premiere époque de la possession de l'Angleterre par ces peuples: il doute même, s'il ne faudroit pas la remonter jusqu'aux temps les plus reculés ou les plus ignorés. Et comme après d'aussi savantes recherches, il ne m'appartient pas de décider cette question, je me bornerai à quelques observations sur le plus ou moins d'ancienneté de cet événement, sans prétendre néanmoins y jeter de nouvelles lumières, bien moins encore déterminer l'époque dont il s'agit. Je me contenterai donc de donner à mon tour, mais impartialement, mes remarques, ou plutôt mes conjectures sur cet objet; laissant ainsi en doute ce que tant d'autres & même MM. Hume, Robertson, Smolett

(1) On fait qu'après que la langue Celtique se fut perdue, ou pour mieux dire, mêlée aux divers idiômes qui se sont formés en Europe, l'on trouve souvent le *G* pour le *W*; & vice versa le *W* pour le *G*. De là *Cornu Gallia*, que l'on trouve quelquefois pour *Cornowallia* ou Cornouaille; *West-Wallia* & *Nort-Gallia* pour *West-Gallia* ou *Nort-Wallia*; ainsi que tantôt *Wallonidia* pour *Gallonidia* en Ecosse.

Smollet & plusieurs critiques favans n'ont pas crû pouvoir décider.

Si l'Angleterre, dans les temps les plus reculés, a été une presqu'isle de l'ancienne Gaule Celtique, comme il est possible, & même très-vraisemblable, ainsi que l'ont été aussi les isles de la Zélande, la population s'y est faite par continuité avec celle de toute la Gaule. Il ne faut donc pas chercher ailleurs l'origine de cette population : & l'Angleterre a été peuplée en même temps que la Gaule.

Si cependant malgré cette proximité avec la Gaule, & qui paroît dénoter que l'Angleterre doit avoir été une péninsule, & malgré les notions citées ci-dessus, que les anciens avoient de l'union de ces deux continens, il y a eu de tout temps un détroit qui les séparoit, la population de la Gaule a précédé celle de l'Angleterre ; puisque toutes les isles en général, ont été peuplées après le continent.

Dans l'un & l'autre cas, ce ne peuvent avoir été que des Belges & des Armoriques (1), comme les plus proches de l'Angleterre, qui, les premiers, l'aient peuplée.

Voilà donc l'origine de cette tradition, citée par César, répétée par plusieurs autres Historiens, & sur laquelle tant de savans n'ont donné que des conjectures ; mais qui deviennent des probabilités, pour ne pas dire des certitudes, lorsqu'on voit la conformité de culte, de mœurs, d'usages, de noms de cités, d'habillemens, de loix (2) & de langage (3) entre

(1) Les Bas-Bretons & les Normands.

(2) Nos constitutions ont même encore quelque ressemblance avec celles des Anglois.

(3) Selon Tacite, dans la vie d'Agricola, le langage des Bas-Bretons, étoit réputé la pure langue des anciens Gaulois : ce que confirment Beat Rhenan, & d'autres Modernes. M. Mallet dit aussi que la langue Tudesque, Germa-

les Gallo-Belges & les premiers habitans connus de l'Angleterre, sur-tout ceux de la côte vers la Gaule Celtique, & nommément Belgique.

Pline, c. 7.
L. 16.
d'Ét.

Soit que les Druydes aient, selon Pline, pris leur nom du mot Grec *Drys*, qui signifie *chêne* le plus dur, ou du mot *Dry*, qui, selon le Glossaire d'Alfricus, signifie encore *forcier* ou *magicien* en Anglo-Saxon (1), il y avoit des Druydes bien avant l'an 3000 du monde. Même selon l'opinion de quelques Mythologistes, les Doriens, que l'on dit qu'Hercule l'Idéen conduisit sur les côtes de l'Océan, n'étoient autre chose que les Druydes, qui, dans leur culte, leur doctrine, leurs mystères & l'étude des sciences, avoient beaucoup de conformité avec les Dactyles Ideens (2).

César, l. 6.

César dit aussi (3) que les Gaulois avoient reçu d'Angleterre ces Druydes, ainsi que leur doctrine; & que c'étoit là qu'elle s'étoit conservée dans toute sa pureté (4).

Voilà donc des Prêtres en même temps Magistrats, qui étoient les seuls lettrés d'alors, pris ou tirés par les Gaulois, d'une nation qu'ils croyoient

nique ou Gothique des 4me. & 5me. siècles avoit de grands rapports avec le Bas-Breton ou l'ancien Gaulois, & quelques-uns avec l'Islandois. Or, c'est sur la côte maritime, depuis la Basse-Bretagne, jusqu'à & compris la Flandre & la Zélande, que les langues Celtique & Teuto-Flamande, se sont conservées le plus long-temps. Ne peut-on pas en inférer que les Gaulois Celtes ont apporté leur langue en Angleterre, en s'y établissant dans les temps les plus reculés, & qu'une colonie des descendans de ces mêmes Gaulois Celtes, sortie d'Angleterre sous le Règne de Gratian, & conduite par Maxime, a, après plusieurs siècles, rapporté de nouveau ce langage dans les Gaules, en s'établissant dans l'Armorique, nommée depuis lors Basse-Bretagne & Normandie, là où la langue avoit déjà beaucoup varié par la longue communication des Gaulois avec les Romains?

(1) M. DES ROCHES, dans son Mémoire sur la Religion des peuples de l'ancienne Belgique, répand un nouveau jour sur l'étymologie du mot *Druyde*.

(2) Voyez les Mémoires servant à l'Histoire des Gaules, par M. Gibert, c. 5.

(3) Je l'ai lu encore ailleurs, mais je ne me rappelle pas dans quel Auteur.

(4) Je viens de faire observer que c'étoit aussi en Angleterre, que la langue des anciens Gaulois Celtes, s'étoit conservée dans toute sa pureté.

plus instruite que la leur, ce qui suppose une population au moins aussi ancienne que celle des Gaules.

Cluvier, dans sa *Germania antiqua*, & d'autres Auteurs, disent que les isles Britanniques étoient déjà connues des Grecs, sous le nom d'Hyperborées, & que même plusieurs siècles avant que les Phœniciens y trafiquassent, ces isles commerçoient avec les Grecs de Delos, qui venoient aussi en Angleterre (1)

Enfin, si l'on veut admettre ce que dit le Pere Pezron (2), dans ses antiquités des Celtes, déjà vers l'an 1900 du monde, la navigation commençant à être en usage parmi les Celtes, Galates ou Cimbres, descendans de Gomer, fils de Japhet, & établis dans les Gaules sous la conduite d'Acmon & de Teutat, un essaim de ces peuples, attirés par la vue de l'Angleterre, qu'ils découvroient des côtes de la Gaule, s'embarqua dans des barques découvertes, arriva à l'isle (3) dont il prit possession, & se fixa dans l'intérieur du pays.

Si cet Auteur, à qui on reproche de n'avoir eu d'autre guide que les fictions des Grecs, & les ténèbres de la Mythologie, étoit reconnu, au contraire, pour avoir puisé dans de bonnes sources, on pourroit en conclure que les deux continens, s'ils ont été unis, ne l'ont été tout au plus, qu'au temps où le globe de la terre a commencé à prendre une forme, & que l'Angleterre, comme isle, ainsi que le détroit qui la sépare de la Gaule, sont de la plus haute antiquité.

(1) Je crois cependant que l'Auteur se trompe; car ce sont les Phœniciens qui ont enseigné la navigation & le commerce aux Grecs.

(2) Auteur très-suspect.

(3) Il faut observer que Cluvier & le Pere Pezron, en parlant de l'Angleterre dans les temps les plus reculés, la désignent déjà comme isle.

Quoiqu'il en soit, tout dépose pour l'ancienne & très-ancienne possession d'une partie de cette île par une colonie de Gallo-Belges (1).

J'ai bien des raisons de douter si cette expédition ne doit pas être comptée comme la première qui soit connue parmi les Gaulois & les Belges; mais j'en ai deux qui me portent à croire qu'elle est postérieure à celles de Bellovese & de Sigovese.

La première de ces raisons est, que César & d'autres Historiens disent que l'Angleterre étoit habitée par deux peuples différens; l'une aborigène, & qui dans l'oïveté, sans aucun commerce, & négligeant même l'agriculture, se tenoit dans les parties les plus intérieures de l'île, & n'avoit aucune communication ni rapport de mœurs & de coutumes avec l'autre, qui s'étoit établie sur la côte, pour l'aïssance du commerce & de la navigation (2). Ce qui paroît donner lieu de

(1) *Eccard, L.^e 51. Fol. 103*, range cette possession parmi les *Celtarum Gallorum-que vetustissima migrationes & populi agnati*. *Just. L. 24*, en parlant des anciennes émigrations des Gaulois, cite, entr'autres, une de leurs colonies qui s'établit en Angleterre. On peut encore y ajouter, comme une remarque, à la vérité peu importante & bien éloignée de faire preuve, que c'est parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecoïlois, qu'on voit encore beaucoup de cheveux blonds. Or, selon plusieurs anciens, cités par Pelloutier, dans son Histoire des Celtes, la chevelure blonde & rousse étoit communément celle des Celtes & des Galates. Il ne seroit donc pas surprenant que la race des Anglois, Irlandois & Ecoïlois, ayant été moins croisée ou mêlée, eut conservé, plus longtemps que les Gaulois, cette couleur de cheveux, & les autres marques distinctives des Gaulois, qui, les premiers, ont peuplé l'Angleterre. On m'objectera, peut-être, que les descentes des Saxons, des Danois & de Normands, peuvent & doivent avoir croisé la race des Indigènes en Angleterre. Mais si l'on consulte l'histoire, on verra combien peu ces différens peuples, descendus en Angleterre, étoient nombreux, en comparaison de ceux qui y habitoient. D'ailleurs, la chevelure blonde est aussi la dominante parmi les Danois, & plusieurs autres peuples du Nord.

On peut enfin dire de même encore que les Francs, qui ont fondé la monarchie Française, étoient en trop petit nombre en comparaison des Gaulois Indigènes, pour croiser la race de ces derniers, d'une manière sensible. Et il n'en faut pas d'autre preuve que la différence de caractère national qui subsiste encore entre les François & les Allemands de nos jours.

(2) Aussi n'est-ce qu'avec les peuples qui habitoient la côte, que les Phœni-

supposer que les Gallo-Belges n'ont pas été les premiers habitans de l'Angleterre, & que, si nous n'avons aucune notion certaine du temps auquel ils s'y sont établis, nous pouvons croire toute-fois que ce n'a été qu'après les temps de Barbarie, & lorsque le commerce, la navigation & les connoissances commençoient à s'étendre à un certain degré dans les Gaules.

Ma seconde raison est, que dans un ouvrage de M. Stukeley (1) sur l'ancien monument de *Stone Henge*, à Salisbury, l'Auteur prétend que cet édifice n'a été bâti ni par les Danois, ni par les Saxons, ni par les Belges : que ce monument subsistoit long-temps avant qu'aucun de ces peuples n'entrât dans l'isle Britannique : qu'on reconnoît, par plusieurs marques distinctives, que c'étoit un temple : que ce temple a été construit par les Druydes, qui étoient venus avec les colonies Phœniciennes s'établir dans la Bretagne : que les anciens Bretons ont tiré leur origine & leur nom de ces colonies : que les premiers Druydes ont bâti dans l'isle Britannique & aux environs, plusieurs monumens semblables à celui de *Stone Henge* à Salisbury, & notamment le fameux temple d'*Abury*, dont les vestiges subsistent encore également dans la plaine de Malborough. Enfin M. Stukeley fixe l'époque du

ciens, les Grecs & les Carthaginois ont communiqué & commercé. Or, selon Rizzi Zannoni, selon la carte de M. Musgrave, & celles de plusieurs autres bons Géographes, tant anciens que modernes, la partie de l'Angleterre, anciennement occupée par les Belges, étoit celle de toute la côte qui comprend aujourd'hui les Comtés de Kent, de Suffex & de Sommerfet, jusqu'au cap de Cornouaille, en s'étendant dans l'intérieur jusqu'au delà des sources de la Tamise. Et c'est encore sur ce même local qu'Abraham Ortelius, dans son *Belgi Veteris Typus*, place les *Belgæ Cesari* : ce qui, comme je pense, doit désigner les anciens Belges établis dans l'isle Britannique, & qui, les premiers des Insulaires, se sont soumis & ont obéi à César.

(1) Docteur en Médecine, & Recteur de l'Eglise de tous les Saints à Stamford, imprimé à Londres en 1740.

monument de Salisbury, à l'an 460 avant J. C. & conséquemment après l'expédition de Bellovese & de Sigovesse. Et il fonde ses opinions sur un calcul pris de la variation de la boussole, comparée avec les variations des positions de *Stone Henge*, & des autres temples de la même espèce, qui ont leur façade principale, les uns plus ou moins tournée au Nord-Est, & les autres au Nord-Ouest.

Mais tout cela n'est encore que conjecture, ou au moins ne fait pas preuve. Et si tout paroît obscur sur l'époque du premier établissement des Belges en Angleterre, la même obscurité doit regner sur l'influence que cet établissement peut avoir eue sur les mœurs & le caractère de nos ancêtres; puisque ce n'est que par des comparaisons que l'on peut juger du fruit ou de l'avantage qu'une nation peut avoir retiré d'une expédition quelconque.

Or, cette comparaison ne peut se faire aujourd'hui, puisqu'ignorant la véritable époque de l'expédition, nous ignorons aussi quelles étoient les mœurs d'alors parmi les peuples qui l'ont faite.

Mais ce que nous pouvons en conclure, & qui est le résultat nécessaire de ces fortes d'expéditions, c'est que celle là doit avoir excité l'industrie, perfectionné la navigation, étendu les connoissances & le commerce parmi deux nations qui, comme tant d'autres, étoient avant ce temps là encore dans la plus grossière ignorance. Et que fait-on si ce n'est pas là l'origine de cette supériorité dans le commerce, dont les Belges (1), & les Anglois jouissent & ont joui longtemps avant d'autres peuples de l'Europe.

(1) J'entends ceux qui habitoient le long des côtes. Car selon César, & de l'aveu de tous les Historiens, ceux qui habitoient l'intérieur de la Flandre & du Bra-

Ce qu'on peut conclure encore de cette émigration, c'est que la population de la Gaule Belgique, & sur-tout de la côte de Flandre, étoit déjà nombreuse dans les temps les plus anciens : ce qui suppose un pays fertile & des terres déjà cultivées. Ajoutons-y de plus, que c'est une preuve que les Flamands ont été de tout temps un peuple entreprenant à vaincre les difficultés ; car la navigation étoit encore bien imparfaite, s'il est vrai qu'ils aient fait cette expédition dans des barques ou des canots découverts ; & c'est ce qui confirme encore le génie hardi & entreprenant que Lucain leur attribue dans sa Pharsale, Liv. 4.

NB. Cet article de mon Mémoire étant terminé, j'ai lu dans le Journal de Physique de M. l'Abbé Rofier, pour le mois de Février 1777, une dissertation de M. Gobet, Secrétaire du Conseil de M. le Comte d'Artois, sur l'isthme marin qui anciennement unissoit la Gaule & la Bretagne.

J'ai la satisfaction de voir qu'en plusieurs points, je me suis rencontré avec l'Auteur de ce Mémoire, qui paroît avoir vu & discuté l'objet avec beaucoup de sagacité.

Je ne puis cependant pas trop m'en prévaloir ; car sans vouloir contre-dire & bien moins encore offenser M. Gobet, je crois pouvoir faire observer, qu'il cite comme preuve, le passage suivant de César, lorsqu'il parle des Druydes. *It, certo anni tempore, in finibus Carnutum*, &c. &c. Tandis qu'à mon avis, ce passage ne nous présente que des conjectures, mais à

bant, sont restés les derniers dans la plus grossière barbarie : & les lumières, aiusi que les connoissances n'ont pénétré chez eux, que long-temps après qu'elles avoient déjà fait quelques progrès dans le reste de la Gaule.

la vérité très-fondées, & qui, jointes aux observations de M. Borel de Castres en Albigeois, & de M. Mufgrave, sur les différentes profondeurs du pas de Calais (1), paroissent ne laisser aucun doute sur l'isthme marin, qui, anciennement, doit avoir uni ces deux continens.

(1) On voit encore dans les basses marées les bancs nommés *Goodwin Sands*, qui s'étendent à deux lieues de la côte d'Angleterre depuis les environs de *Deal-Castel*, jusqu'à ceux de Douvres, & qui, à certains endroits, ne sont couverts que de trois pieds d'eau, & à d'autres, tout-à-fait découverts; tandis qu'au-delà de ces bancs vers la côte d'Angleterre, il y a 20 brasses de profondeur, & vers celle de France, jusqu'à 40 & 50 brasses. Ce terrain, qui anciennement appartenoit aux Comtes de *Goodwin*, alliés à la famille Royale d'Angleterre, a été séparé de l'isle par une forte marée, sous le regne d'Édouard I. Enfin la grande quantité de bancs que l'on voit encore dans la Manche, depuis les environs d'Ostende jusqu'à ceux de Boulogne & de Calais, semblent également être les vestiges d'une union, mais beaucoup plus ancienne, de ces deux continens, dans la partie la plus septentrionale.





SECONDE EXPÉDITION

D E S B E L G E S.

J'AI dit ailleurs que les Belges, n'ayant fait anciennement que partie d'un peuple puissant & nombreux, l'histoire bien souvent, ne les nomme ou ne les désigne pas dans des expéditions Gauloises, auxquelles cependant ils peuvent avoir eu part. Telles sont entre autres les conquêtes de Bellovèse, & sur-tout celles de Sigovèse. Telles sont encore les deux expéditions de Jules César en Angleterre.

L'an du M.
3948 & 3949.
av. J. C. 53
& 52.

Je vais rapporter succinctement ce que celui-ci en dit lui-même dans ses commentaires sur la guerre des Gaules : après quoi j'y ajouterai le peu que j'ai pu recueillir dans d'autres Ecrivains sur ces deux expéditions, afin d'être en état de juger ensuite, jusqu'à quel point les Gaulois, & sur-tout les Belges, y ont participé.

César, en parlant de sa première expédition en Angleterre, dit 1°. qu'avant de préparer son armement, il fit assembler les marchands qui habitoient dans la partie des Gaules, opposée à la côte d'Angleterre, afin de les consulter sur les ports ou les plages les plus convenables pour y faire la descente, ainsi que sur les moyens de faire réussir son entreprise.

L. 1.

2°. Que tout étant préparé, il se transporta avec ses troupes chez les Morins, dans l'endroit où le trajet vers la Bretagne est le plus court, après avoir fait rassembler tous les vaisseaux de transport de cette côte.

3°. Que les habitans de l'isle, instruits des préparatifs de César, lui envoyèrent des députés pour lui offrir des ôtages & obéissance; que les ayant écoutés favorablement, il renvoya ces députés chez eux, & les fit accompagner par Comius, chef des Atrebatés, en qui il avoit beaucoup de confiance, dont il connoissoit la valeur, la prudence, ainsi que la fidélité; qui, de plus, avoit beaucoup de crédit dans l'isle (1); & qu'ensuite il le chargea de négocier avec les Insulaires pour les induire à se soumettre & à entrer en alliance avec les Romains.

4°. Qu'il rassembla sur la côte environ cent vaisseaux de transport, outre les galères qui devoient les convoyer. Or, il est dit ci-dessus que la majeure partie étoit des vaisseaux Morins. Vraisemblablement César les avoit fait construire par les habitans de cette côte dans la forme la plus convenable à naviguer & à manœuvrer dans la Manche: & par là même raison ils étoient équipés & conduits par des matelots & des pilotes de la même côte, attendu qu'ils devoient mieux connoître que d'autres, & sur-tout que les Romains, les différentes bayes de l'Angleterre, ainsi que les profondeurs de ces parages, & la maniere d'y manœuvrer.

5°. Que les Insulaires, qui s'étoient opposés à la descente de César, ayant été repouffés & dispersés, lui députèrent encore pour lui demander la paix, & lui offrir de nouveaux ôtages; & qu'ils firent accompagner leurs députés par le même Comius, chef des Atrebatés.

6. Que se prévalant de la consternation qu'une vio-

(1) Ce Comius, né Anglois, & d'une famille distinguée, devoit à César sa fortune & son élévation. L'histoire le nomme aussi quelquefois Roi des Atrebatés.

lente tempête avoit causée tant dans la flote, que dans le camp de César, les Insulaires reprirent les armes, & l'obligerent à les combattre de nouveau; & qu'en parlant de ce combat, César fait mention de trente chevaux que Comius avoit amenés avec lui. Mais je crois que c'est une erreur d'impression; car j'ai lu dans divers Auteurs qui se répètent, 300 chevaux: ce qui, selon la maniere d'armer chez les Gaulois, pouvoit faire 900, 1200 ou 1500 hommes (1).

7°. Enfin que ce fut le secours de cette cavalerie Artesienne, qui détermina le sort de la bataille en faveur des Romains, qui n'avoient point de cavalerie; (2) & que ce fut celle de Comius, qui poursuivit les Insulaires, & fit le plus grand carnage parmi les fuyards. Or, quoique César, en cette rencontre, ne fasse mention que de cette cavalerie Artesienne, il ne dit pas que ce fussent-là les seuls Gaulois qui l'aiderent dans son expédition; & à en juger par ce qui est dit ci-dessus, & sur-tout que les Romains n'avoient point de cavalerie, il est plus que vraisemblable que d'autres corps, tant Morins que Nerviens ou Ménapiens, accompagnerent César.

En parlant de sa seconde expédition en Angleterre, César dit, 1°. qu'il avoit fait construire 800 tant vaisseaux de transport que galères, lequel armement, ainsi que celui de la première expédition, n'a pu avoir

(1) Selon Pausanias, chaque homme d'armes, chez les Gaulois, étoit aidé & accompagné de deux hommes. Ce qui parni eux a néanmoins souvent varié: & un homme d'armes est compté tantôt pour trois, tantôt pour quatre & pour cinq hommes.

(2) Ce qui semble prouver encore que le nombre de trente chevaux, cité ci-dessus, est une erreur d'impression. Car il n'est pas vraisemblable qu'un si foible détachement eut pu déterminer le sort d'un combat si intéressant pour les Insulaires.

été construit & achevé qu'à l'aide des charpentiers, & constructeurs Morins & Nerviens.

2°. Que l'embarquement se fit à *Iccius Portus*, d'où le trajet vers l'isle Britannique étoit le plus commode & le plus court, n'y ayant qu'environ trente mille pas ou huit lieues (1).

3°. Que 4000 hommes d'armes de la plus brave & de la plus généreuse noblesse Gauloise, se rendirent au lieu de l'embarquement, dont plus de la moitié (2) l'accompagnèrent.

4°. Qu'une grande partie des vaisseaux de sa flote ayant été brisés par une violente tempête, il fit venir des charpentiers de la Gaule, pour les réparer. Or, ce ne peuvent avoir été encore que des charpentiers Morins, Nerviens, Ménapiens, ou tout au plus Armoriques; car c'eût été perdre trop de temps, que de les faire venir des côtes plus éloignées.

5°. Enfin, que ce fut encore par l'entremise de Comius, que Cassivellaunus, Roi ou Dynaste d'un canton dans les environs des *Segontiacs*, *Ancalites* & *Bibroces*, (3) lorsqu'il se vit vaincu sans ressource, chercha à ménager sa paix avec César.

Si, à ce que je viens d'extraire des commentaires de César, on ajoute que Dion, Orose & Justin disent que les Gaulois aidèrent César tant d'hommes que de

(1) Je ne m'arrêterai pas à discuter les opinions de Chifflet, de Wastelain, de d'Anville & d'autres Ecrivains, dont l'un place *Iccius Portus* là où est aujourd'hui *Mardic*, d'autres à *S. Omer*, à *Wirsant*, à *Boulogne* & à *Calais*. Mais ces deux derniers endroits s'accordent le mieux avec César, par rapport à la proximité de l'Angleterre. La question est d'ailleurs assez indifférente, & il nous suffit de prouver que l'embarquement se fit chez les Morins, pour établir que les Belges eurent part à l'expédition.

(2) Ce qui, selon *Pausanias*, pouvoit faire un corps de 6000 hommes (au moins, & peut-être même de 8000 ou 10000, selon les différentes variations qu'il y a eu dans la manière d'armer chez les Gaulois: sur-tout si l'on considère que ce corps étoit composé de la principale noblesse du pays.

(3) Aujourd'hui les environs de *Southampton*, d'*Oxford* & du *Buckingham*.

vaisseaux dans ses expéditions d'Angleterre, il ne restera plus aucun doute si nommément les Morins, les Nerviens, les Ménapiens & d'autres Belges, comme les plus proches de l'endroit où se sont faits les deux embarquemens, ont eu part à ces expéditions.

On peut y ajouter encore que les Belges, accoutumés comme ils l'étoient, à naviguer & à commercer avec l'Angleterre, connoissant mieux les avantages qu'ils pouvoient y recueillir, par l'habitude qu'ils avoient déjà de communiquer avec leurs anciens compatriotes, établis le long de la côte Britannique que j'ai désignée ci-devant, que ces Belges, dis-je, peuvent avoir témoigné de l'empressement à participer à cette conquête, plus que les autres Gaulois éloignés, & qui n'avoient pas la même idée de ces avantages.

Si une partie des Gaulois & des Belges qui ont suivi César en Angleterre, s'y est établie & fixée, ce ne peut, à la vérité, pas avoir été en assez grand nombre pour diminuer la population de cette partie de la Gaule, ni faire envisager ceci comme une émigration; mais cependant en nombre suffisant pour opérer les effets suivans, savoir : D'étendre le commerce & la navigation qui subsistoient déjà entre ces deux peuples; d'entretenir la ressemblance d'idiôme ou de langage entre ces mêmes peuples, qui, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, tiroient le leur de la même source (1); enfin de donner lieu peut-être à cette conformité de mœurs, d'usages, de loix & de goût pour l'agriculture, qui a subsisté si long-temps & qui subsiste même encore jusqu'à certain point entre les Anglois & les Belges. Et ces effets doi-

(1) L'ancien Gaulois Celtique.

vent avoir été beaucoup plus sensibles qu'à la première & ancienne émigration des Belges en Angleterre ; puisqu'au temps où César fit ses deux expéditions , la Gaule n'étoit plus tout-à-fait dans la barbarie , & commençoit déjà à s'éclairer des lumières & des connoissances que les Romains y avoient apportées.




D I V E R S F A I T S D ' A R M E S

D E S B E L G E S.

C O M M E la question de l'ACADÉMIE ne porte que sur les expéditions ou émigrations des Belges dans les pays lointains, je croyois d'abord ne devoir faire aucune mention de la part que quelques cantons Belges, tant en leur particulier, qu'unis avec les Germains & les Francs, ont eue à différentes guerres ou au moins à des faits d'armes contre les Romains, depuis que le Gouvernement des Gaules fut décerné à César, jusqu'à la destruction de l'Empire.

Mais d'un autre côté cette question porte aussi sur les changemens successifs que les événemens ont opérés dans les mœurs des Belges ou dans leur caractère national. Et comme ces faits d'armes doivent nécessairement & particulièrement avoir influé sur leur esprit guerrier, en ce qu'ils les ont mis dans la nécessité d'essayer leurs forces, de combattre contre des troupes mieux disciplinées & mieux aguerries que les leurs, de rectifier, par conséquent, ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux, ou, pour mieux dire, de barbare dans leur manière de faire la guerre, comme ont dû faire les Russes contre les Suédois sous Pierre I & Charles XII, & qu'enfin ces faits d'armes doivent avoir opéré dans cette nation plusieurs autres changemens, dont le détail seroit superflu, parce qu'ils sont aisés à sentir, je pense qu'il est à propos de faire au moins succinctement ici, & comme à leur place, quelque mention de ces différentes expéditions.

L'an du M.
3946, & av.
J. C. 55.

César, L. 2.
Dion. L. 39.
Orose, C. 7.
L. 6.

L'an du M.
3947, & av.
J. C. 54.

César, L. 3.
Dion. L. 39.

César, L. 4.
Eutrope, L.
6.

Tels sont d'abord les premiers efforts que firent les Belges pour éviter le joug des Romains, après que le reste de la Gaule l'avoit déjà subi. Dans cette expédition, conduite par Galba, Roi des Sueffons (1), & par un Capitaine Gaulois, nommé Adras, les Atrebatés, les Morins, les Ménapiens, les Condruses, les Eburons, les Caræses, les Pœmanes, les Nerviens & les Aduatiques, tous peuples Belgiques (2), fournirent entre eux 168 mille hommes. Et les deux derniers, sur-tout les Nerviens, dans une bataille des plus meurtrières, qui se donna sur les bords de la Sambre, vendirent si cher leur défaite (3), qu'ils mirent César & son armée à deux doigts de leur perte.

L'année suivante, César marcha contre une partie des Morins (4) & des Ménapiens (5), les seuls qui n'étoient pas encore soumis aux Romains, & qui même ne lui avoient pas envoyé d'otages, ni fait faire aucune proposition de paix ou d'alliance. Il força ces Belges dans les épaisses forêts, où ils s'étoient retranchés; mais il ne put les subjuguier avant l'hyver; & il dut, à cause de la mauvaise saison, se retirer dans l'intérieur de la Gaule, se contentant d'avoir brûlé & ravagé tout le pays d'alentour. Ce ne fut aussi que l'année suivante, que César marcha contre les Tenchteres & les Usipètes (6), qui, au nombre de 430 mille hommes, avoient passé le Rhin, & auxquels plusieurs des Belges, paroissoient vouloir s'unir,

(1) Les Soissonnois.

(2) Il est vrai que parmi ces différens peuples, il s'en trouve quatre qui faisoient partie de la seconde Germanique d'alors: mais ils sont compris parmi ceux qui sont aujourd'hui l'objet de notre histoire.

(3) De soixante mille Nerviens, 500 échaperent seulement.

(4) Ceux de Terouenne.

(5) Les Flamands, les Brabançons & les Gueldrois.

(6) Peuples Germains.

nir; ce ne fut, dis-je, qu'en cette année, que cette partie de la seconde Belgique fut soumise, ou, pour mieux dire, s'allia aux Romains (1).

Il y eut encore, pendant les deux années suivantes, plusieurs faits d'armes, auxquels les Belges, & notamment les Morins, les Ménapiens, les Trévires, parmi lesquels se trouvoient les Luxembourgeois, les Condruses, les Eburons, les Aduatiques, les Nerviens & les Sicambres, eurent beaucoup de part sous Ambiorix, Cativulcus & Indutiomare, Capitaines Gaulois & Trévires, contre Labienus, Titurius, Cotta & Quintus Cicéron, & contre César lui-même. Mais je crois inutile d'en donner un détail, puisque ces faits sont circonsciés aux 5^{me.} & 6^{me.} Livres de ses commentaires.

Je passerai aussi sous silence les différentes tentatives que firent encore les Nerviens, les Morins, les Trévires & quelques autres peuples Belges (2), pour secouer le joug des Romains, sous le regne des Empereurs, depuis Auguste jusqu'à l'établissement de la monarchie Française; parce que ces tentatives, que les Romains qualifioient de révoltes, ont été sans effet: & je ne m'attacherai qu'à donner un abrégé des deux expéditions les plus remarquables auxquelles il y eut des Belges qui eurent part.

La première est celle de Claudius Civilis, grand Seigneur Hollandois, que l'on disoit même d'extraction royale, & qui, sous Vespasien, rassembla les Cattes, les Caninefates, les Frisons & d'autres peu-

L'an 72 de
notre Ère.

Joseph de
Bel. Jud. C.
II. L. 7. Tac.
L. 4. hist.

(1) J'ai dit ailleurs que les confins de la seconde Belgique ne furent jamais entièrement subjugués par les Romains, & que leur soumission n'étoit appuyée que sur des alliances purement précaires ou momentanées.

(2) Il y eut un corps considérable de Belges dans la guerre que les Germains, sous la conduite d'Arminius & de Segeste, firent aux Romains, commandés d'abord par Varus & ensuite par Germanicus, dont parlent Tacite & d'autres Ecrivains.

ples Hollandois, auxquels se joignirent ensuite des Tongriens, des Sicambres & d'autres peuples des secondes Belgique & Germanique.

Au moyen de tant de forces réunies, il suscita aux Romains une guerre si féricuse, sur les bords du Bas-Rhin, & vers les embouchures de ce fleuve, qu'elle mit l'Empire en danger, & faillit l'ébranler.

Or, comme dans les armées Romaines que Civilis eut à combattre, il y avoit aussi beaucoup de légions & de cavalerie, tant Nerviennes, Sicambres & Trévoises, que de quelques autres cantons de la seconde Belgique, il s'ensuit que cette expédition doit être envisagée comme une des plus remarquables des Belges, & mérite conséquemment que j'en fasse au moins mention (1).

L'an 278 de
notre Ère.

L'autre est celle de Probus contre les Francs, après la mort d'Aurelien.

Vopisc in
Prob.

Le long interregne qui suivit la mort de cet Empereur, réveilla l'avidité de ces peuples, qui, depuis longtemps, étoient déjà établis sur les bords du Bas-Rhin, notamment vers son embouchure, & qui, quoique connus alors sous la dénomination de *Francs*, étoient cependant composés de Bataves, de Frisons, de Cattes, de Caninefates, de Sicambres, de Chamaves & d'autres peuples, qui, aujourd'hui, à la vérité, sont séparés de nos provinces, mais sont toute-fois encore compris parmi ceux qui sont l'objet de notre histoire.

Ils passèrent le Rhin, suivis de plusieurs autres peuples de la Germanie; & avec des forces qui paroissent invincibles, ils pénétrèrent dans les Gaules par les confins de la seconde Belgique, y surprirent 70 villes, & y commirent les plus grands ravages.

(1) On en voit le détail dans Tacite, dans Joseph & dans d'autres Auteurs.

Probus marcha contre eux à la tête d'une puissante armée, les défit en différens combats, leur enleva toutes leurs conquêtes, & les poursuivit jusques dans les marais des Bataves.

Les prisonniers qu'il fit dans cette expédition, furent transférés par ses ordres dans le Royaume de Pont. Il croyoit, sans doute, qu'ainsi expatriés, ils cesseroient de remuer & de troubler l'Empire : mais il se trompa. Cette brave jeunesse le sachant occupé à d'autres guerres, s'empara de plusieurs barques, courut les mers & porta la désolation sur toutes les côtes de l'Asie mineure, de la Thrace, de la Macédoine, de la Grece, de l'Afrique, & sur tout de la Sicile, dont elle força & pillà la capitale.

Eumen. Orat.
de gessis
Constant.

On m'objectera peut-être que l'histoire range cette expédition parmi celles des Francs; mais après avoir fait observer combien de peuples, qui font partie de notre Histoire, y ont eu part, je crois pouvoir la ranger aussi parmi celles des Belges.





TROISIEME EXPÉDITION DES BELGES.

Etablissement de la Monarchie Française.

Nous voilà donc parvenus par degrés, aux temps de la décadence de l'Empire Romain, & de la chute de ce colosse formidable, qui, si long-temps, avoit étendu ses bras & dominé jusqu'aux extrémités de la terre connue, & qui enfin s'est enlevé sous ses propres ruines : tableau vaste & d'autant plus intéressant, qu'il est étroitement lié à l'histoire de tous les états de l'Europe, fondés sur les débris de cet Empire.

On m'objectera peut-être que l'établissement de la Monarchie Française, qui a été une suite de cet événement mémorable, nous est présenté dans l'Histoire comme l'ouvrage des Francs, & non celui des Belges ; mais j'ai lieu de croire qu'il ne sera pas difficile d'établir que ces derniers y ont eu autant de part que les Francs. Or un objet aussi intéressant exige un détail circonstancié ; & je vais rassembler succinctement ce qu'en disent plusieurs Auteurs dignes de foi.

Afin d'y mettre plus d'ordre, j'établirai 1°. que les Belges sont d'origine Germaine, autant que les Francs. 2°. L'époque des premiers Francs établis en deçà du Rhin. 3°. Que les milices Romaines, pour la garde des frontieres de la seconde Belgique, étoient composées de Belges autant que de Francs. 4°. Que les Belges & les Francs, liés des mêmes intérêts, ont toujours

fait cause commune contre les Romains. 5°. Que ces peuples se sont unis & alliés, lorsqu'ils méditoient leur invasion dans les Gaules. 6°. Et enfin, qu'après cette union, & à l'établissement de la Monarchie Francoise, les Francs étoient en moindre nombre que les Belges.

Que les Belges étoient d'origine Germaine.

Il seroit, je l'avoue, assez difficile de prouver évidemment que les anciens Belges étoient d'origine Germaine, & également de fixer le temps précis auquel ces peuples Germains se sont fixés dans la seconde Belgique. Mais c'est une tradition si généralement reçue, qu'on ne peut guère la révoquer en doute.

L'opinion que les Druydes eux mêmes avoient de l'origine des Gaulois, étoit qu'une partie de cette nation étoit indigène, mais qu'une autre partie étoit composée de colonies étrangères, & sur-tout des contrées d'au-delà du Rhin, que des inondations, ou le sort des armes avoient obligés d'abandonner leur patrie.

Ce que les Druydes pensoient de ces colonies, ne nous donne pas, à la vérité, beaucoup de lumières. Elles venoient, disoient-ils, des isles éloignées ou des contrées d'au-delà du Rhin, d'où elles avoient été chassées ou par la guerre ou par des débordemens de la mer.

Tout cela est trop général, & ne nous apprend rien de bien positif, ni sur l'origine de ces peuples, ni sur le lieu de leur établissement, ni sur le temps de leur venue dans les Gaules; & paroît seulement désigner ou les Belges ou les Aquitains, ou peut-être les uns & les autres.

Aussi César, qui avoit vécu long-temps dans les Gaules avec des Gaulois & des Druydes même (1), en parlant des Belges & des Aquitains, dit que ces peuples n'avoient ni la même langue, ni les mêmes mœurs que les Celtes ou Gaulois proprement dits.

I. 1.

César dit encore que, lorsque sur les lieux, il s'informa des Belges, on lui répondit qu'ils étoient, pour la plupart, des Germains, qui, ayant passé le Rhin, arrêtés par la fertilité de ces cantons, en chassèrent les Gaulois, qui s'y étoient établis avant eux, & s'y établirent à leur place : ce qui, dans la bouche des Gaulois même du temps de César, me paroît être une autorité assez décisive.

César, *ibid.*

Mais je crois devoir faire observer que ces colonies Germanes étoient antérieures au passage des Cimbres & des Teutons dans les Gaules; puisqu'elles refusèrent à ceux-ci l'entrée du pays qu'elles occupoient; ce que je fais remarquer, afin qu'on ne les confonde pas.

On pourroit croire, en effet, que par les colonies que ces débordemens avoient obligées de se réfugier dans les Gaules, les Druydes entendoient les Cimbres & les Teutons, qu'un pareil motif avoit contraints d'abandonner leur patrie : & il est vrai que six mille hommes, que ceux-ci avoient laissés sur les bords du Rhin pour garder leurs bagages, s'établirent dans les Gaules (2).

Id. *ibid.*

Aussi César, en parlant des Aduatiques (3), dit que ces Cimbres & Teutons, après la défaite entière de leurs compatriotes, furent long-temps inquiétés par les peuples d'ancienne origine Germane, qui les en-

(1) Divitiac, ami particulier de César, étoit Druyde. *Cic. L. 1. De Divin.*

(2) Dans le pays d'entre Sambre & Meuse.

(3) Les Namurois.

vironnoient, & occupés ou à se défendre contre ces derniers, ou à les attaquer.

C'étoit environ 55 ans après leur passage dans les Gaules, que César parloit ainsi de ces Cimbres & Teutons. Il failloit donc qu'ils se fussent prodigieusement multipliés dans un si court espace de temps; puisque ce Général Romain, en ayant alors tué ou vendu cinquante-six mille, ils se trouverent encore en état, deux ou trois ans après, de soutenir la révolte d'Am-biorix.

Mais quelque puissans ou nombreux qu'ils fussent, ils ne faisoient qu'une petite partie des autres Ger-mains, établis depuis long-temps dans les Gaules; & il y avoit particulièrement, depuis la Meuse jusqu'à la Moselle & au Rhin, ainsi que dans tout le Bra-bant, le Namurois, le Luxembourgeois & d'autres provinces voisines, plusieurs peuples particuliers qui conservoient encore leur nom de Germains, ou plu-tôt, selon Tacite, ce nom leur étoit propre.

Mais comme ils furent les premiers qui passèrent le Rhin (1), & qui occuperent des terres dans les Gaules, la crainte fit étendre ce nom à tous les peuples qui habitoient au-delà de ce fleuve, & qui se l'appropriè-rent ensuite eux-mêmes.

César nous a aussi conservé les noms particuliers de ceux qui étoient en deçà de la Meuse; ce sont les *Condrusi*, *Eburones*, *Cæresi*, *Segni*, *Pæmani* (2) & plusieurs autres.

Enfin, M. Gobet, dans son Mémoire sur l'isthme marin du Calaisis, que j'ai déjà cité (fol. 15), parle encore de l'ancienne origine Germaine ou Tudesque

(1) *Quoniam qui primi Rhenum transgressi, Gallos expulerint.* César, L. 5.

(2) Les habitans du Condros, les Liégeois, les Campinois, & quelques ci-tés du Brabant.

des Belges, & nous met, ainsi que plusieurs autres Auteurs, sur la voie des anciens Belges, qui, dans les temps les plus reculés, se sont réciproquement poussés & ferrés pour occuper les différentes parties de la Gaule, & notamment la seconde Belgique, où la langue Teuto-Flamande s'étant conservée jusqu'à nos jours, retrace encore l'ancienne origine Germaine de ces peuples.

J'avoue cependant qu'on n'en peut pas tirer, non plus que de tout ce que j'ai avancé, la preuve complète de cette ancienne origine, non plus que du temps précis de la première invasion de cette partie de la Gaule par des Germains; mais cette preuve ne me paroît pas nécessaire; & ce point de notre Histoire ne devient autrement intéressant à l'objet que nous traitons, qu'autant qu'il prépare à l'union des Francs aux Belges; union qui devoit d'autant plus facile, qu'elle étoit naturelle par l'origine commune de ces deux peuples.

Premiers Francs établis en deça du Rhin.

Les notions certaines que nous avons sur d'autres peuples de la Germanie, qui, dans des temps moins reculés se sont établis sur la rive gauche du Rhin, ne s'étendent pas au-delà des Sicambres & des Tongriens ou Thoringiens, sous le regne d'Auguste; les premiers entre le Rhin & la Meuse, & les seconds dans la Tongrie; & ce sont ces derniers que Procope désigne, par *magis ad Orientem Solem, Thuringi* (1) *iiidem barbari, datas ab Augusto sedes tenent.*

Ces

(1) C'est ce qui a donné lieu à l'erreur qu'on reproche à Grégoire de Tours, d'avoir confondu les anciens Tongriens ou Thoringiens avec les Thuringiens des bords de la Sala.

Ces peuples qui, depuis lors, ont été tributaires ou alliés des Romains, & protégés par eux, n'étoient guère connus à cette époque, que sous le nom général de *Germanis* : & ce n'a été qu'aux temps postérieurs dont je vais parler, que l'histoire a commencé à les désigner sous celui de *Francs* (1).

Depuis la réduction de la Belgique, par Jules César, jusque vers l'an 240 de notre Ere, le Rhin a toujours servi de barrière entre les Romains & les différens peuples Germanis unis ou confédérés qui habitoient au-delà de ce fleuve : & ceux-ci, jusque-là, n'ont guères fait que des incursions momentanées, peu dignes d'être rapportées.

Mais depuis les regnes de Maximien & de Gallien, proclamés Empereurs, le premier en 235 & le second en 253, ils commencerent à se faire craindre des Romains, & ne discontinuerent pas, depuis cette époque, de former des entreprises sérieuses contre l'Empire.

Ils s'établirent d'abord dans quelques cités de la seconde Belgique ; & ce sont eux vraisemblablement que Trebellius désigne, lorsqu'en parlant de la guerre que Gallien fit à Posthume, qui s'étoit fait aussi proclamer Empereur dans la seconde Germanique, il dit que l'armée de ce dernier fut renforcée par le secours que lui amenerent des Gaulois & des Francs.

Depuis lors les Francs continuerent d'étendre insensiblement leurs établissemens en deçà du Rhin, se mêlant ainsi aux différens peuples des secondes Belgique & Germanique.

(1) Le plus ancien monnment où l'on trouve le nom de *Francs*, est une chanson militaire, rapportée par Vopiscus dans la vie d'Aurélien : *mille Francos, mille Sarmates semel & semel occidimus, mille, mille, mille, mille Persas querimus.*

Aussi long-temps que l'Empire Romain conserva une partie de sa force & de sa splendeur, tous ces Francs, à l'exception de quelques-uns qui se liguerent avec leurs anciens compatriotes, qui étoient restés au-delà du Rhin, ces Francs, dis-je, sentant bien qu'ils n'étoient pas encore en état de se soutenir dans leurs nouveaux établissemens, se contenterent de s'y fixer comme alliés ou tributaires des Romains : plusieurs même s'enrôlerent dans les légions & milices Romaines.

Milices Romaines, composées de Belges & de Francs.

Depuis lors jusqu'aux temps des divisions qui ont commencé à regner dans l'Empire, & jusqu'à l'époque de sa décadence, les milices Romaines pour la garde des frontières des secondes Belgique & Germanique, sous le nom de *mīlites limitanei* & *Riparii* ou *Ripuarii*, ont été composées de Belges & de Francs, auxquels l'Empire, afin de se les attacher, & commençant à sentir sa propre foiblesse, accordoit des terres à cultiver ou à défricher.

Après cela, on voit les Francs & les Belges servir dans les armées Romaines en différentes occasions contre Attila, contre les Wandales, ainsi que dans plusieurs autres guerres. Et M. Eccard, qui a commenté les loix Salique & Ripuaire, croit que ce dernier peuple n'étoit composé que de soldats de frontière unis avec des essaims de Francs, & qui s'étoient formés tous ensemble en une seule nation.

Enfin on voit encore que ces Francs & ces Belges, accoutumés ainsi depuis long-temps, à vivre

parmi les Romains, s'étoient familiarisés avec leurs loix, leurs mœurs & leurs usages. Premièrement, on en trouve un grand nombre au service de l'Empire, qui étoient parvenus aux premières dignités de la milice & du palais.

Tels étoient ce Magnence qui se fit proclamer Empereur, le Duc Sylvanus, Charicton, Ursicin, Malaric, Baudon, Mellobaude, Comte du Palais, & Maître de la milice, & enfin Arbogaste (1), qui aima mieux gouverner l'Empire sous le nom d'une de ses créatures, que de se faire déclarer lui-même Empereur.

Tous ces chefs, & un grand nombre d'autres dont parle l'histoire, étoient Francs ou Belges, & avoient amené des corps de troupes de leur nation au service de l'Empire.

Outre ces corps volontaires, il y avoit des tribus entières de Francs établies sur les terres de l'Empire par la concession des Empereurs.

Tibere, ainsi que Probus, après Auguste, leur octroyerent des établissemens; & Constantin, à leur exemple, s'efforça d'en attirer un grand nombre dans la Gaule, & sur-tout dans la Belgique.

Fumen. in
Panag. Const
M.

Enfin, les habitans de cette frontière de l'Empire, n'étoient proprement que des troupes composées, pour la plupart, de Belges, de Francs & de vétérans Romains; mais ces derniers étoient en petit nombre, & on leur avoit distribué les terres limitrophes, à charge du service militaire.

Voilà donc par l'accroissement des établissemens

(1) Les Francs & les Belges se sont disputé l'honneur d'avoir eu cet Arbogaste pour compatriote; mais plusieurs Auteurs inclinent pour les Belges, & pensent qu'Arbogaste étoit Ménapien Ripuaire ou Arboriche, & que la Campine étoit sa patrie.

que les Francs se firent en deçà du Rhin, tantôt par la force, tantôt par la concession des Empereurs, & par l'union de ces mêmes Francs aux Ménapiens Ripuaires, aux Arboruches, aux Toxandres ou Taxandres, aux Pœmanes (1), aux Eburons, aux Tongriens, aux Condruses, & à plusieurs autres peuples Belges, voilà, dis-je, la garde de l'Empire confiée de ce côté-là, à des troupes composées, pour la majeure partie, de ces deux nations.

*Les Belges & les Francs font cause commune
contre les Romains.*

Ces peuples ainsi unis & incorporés en une seule nation, restèrent, comme je l'ai déjà dit, alliés à l'Empire, aussi long-temps qu'il fut se faire craindre ou respecter; mais toujours par des alliances purement précaires, & par une soumission forcée ou apparente.

Les troubles & les divisions, qui, à la fin du quatrième & au commencement du cinquième siècles, défoloient l'Empire joints à toutes les autres causes, légèrement crayonnées par S. Evremont, mais fortement peintes par le P. de Montesquieu, par l'Abbé Millot & par M. Gibbon (2), & qui ont enfin occasionné la chute ou la destruction totale de ce même Empire, firent sentir aux Belges unis & mêlés déjà avec les Francs, le degré de leurs forces, fondé plutôt sur l'affoiblissement de celles des Romains.

Alors se souvenant de tous les maux que César ;

(1) Peuples Gueldrois & Campinois.

(2) Ecrivain Anglois, qui, tout récemment, vient de traiter le même sujet. Ce sujet vient d'être traité encore par M. Moreau, Historiographe de France; dans un ouvrage qui a pour titre : *Principes de morale, de politique & de droit public, puisés dans l'Histoire de France.*

Germanicus, Vespasien, Maximin, Probus & d'autres Empereurs ou Généraux Romains, & sur-tout Constantin (1), leur avoient fait souffrir, ainsi qu'à leurs ancêtres; oubliant, d'un autre côté, les faveurs & les bienfaits dont l'Empire les avoit fait jouir; & unis enfin par les mêmes intérêts, les Francs & les Belges songerent à resserrer plus étroitement que jamais, leurs liens, fondés d'ailleurs sur leur ancienne origine commune, & firent cause également commune contre les Romains, pour envahir la Gaule, pour lors si mal défendue, & où de plus, le Gouvernement des Francs étoit ardemment désiré.

Union des Francs aux Belges.

Cette association commença vers l'an 409 de notre Ere (2), par les Bataves, les Sicambres, les Ménapiens Ripuaires, les Arboriches ou Arboruches, les Pœmanes, les Taxandres ou Toxandres, les Eburons, les Tongriens, & se renforça successivement par les Condruses, les Advatiques & d'autres peuples de la seconde Belgique.

Je dois faire observer cependant que parmi ces différens peuples quelques-uns, & nommément les Arboriches (3), divisés entr'eux & attachés encore aux Romains, s'opposèrent d'abord aux Francs, ainsi qu'à

(1) Il fit combattre les prisonniers Francs & Belges contre des bêtes féroces.

(2) Selon Zosime & S. Jérôme.

(3) Parmi les différentes opinions sur l'emplacement qu'occupaient les Arboriches, je pense qu'on doit préféablement s'attacher à celle de Procope, qui place ce peuple dans la partie qui est à l'Occident de l'Escaut jusqu'au pays de Liege, & qui a les Tongriens à l'Orient. Ce qui de plus éclaircit le doute fondé sur l'erreur de M. l'Abbé du Bos, & de quelques autres Auteurs qui se sont répétés, & qui tantôt ont écrit *Armoriques* pour *Arboriches*, & tantôt *Arboriches* pour *Armoriques*.

leur alliance, & soutinrent pendant quelque temps leurs premiers efforts.

Mais les Francs ne pouvant pas les réduire par la force, proposèrent aux Arboriches de s'associer avec eux, & de former l'union la plus étroite; ce qu'enfin ceux-ci acceptèrent volontiers : & l'alliance fut cimentée par des mariages entre les familles les plus distinguées des deux nations.

Tous les peuples Belges des environs, depuis le Bas-Escaut jusqu'aux rives de la Meuse, occupées par les Condruſes & les Aduatiques, imiterent l'exemple des Arboriches, & ne formerent, depuis lors, qu'une seule & même nation avec les Francs.

L'union qui se fit entre tous ces peuples, doit donc être regardée plutôt comme une confédération que comme une conquête proprement dite, faite par les Francs sur les Belges. Et pour s'en convaincre, il ne faut que jeter un coup d'œil sur la situation où se trouvoit alors cette frontière de la Gaule, du côté de la seconde Belgique. C'étoit la partie de tout l'Empire où l'esprit militaire s'étoit le mieux conservé, & où l'on retrouvoit encore le plus de vestiges de l'ancienne valeur Romaine : & Amian Marcellin le confirme. » On ne voit pas (dit-il) parmi ces Gaulois, » comme parmi les Italiens, des gens qui se coupent » le pouce pour se dispenser de la milice. « Cet Auteur semble enfin prendre plaisir à relever & à faire remarquer la valeur de ces légions Gallo-Belges.

Ce fut aussi vers les commencemens du regne de Pharamond, que se fit cette confédération, événement mémorable pour notre histoire, autant que pour celle des Francs. On pourroit même dire que Pharamond, élevé sur un bouclier, & proclamé Roi dans la Taxandrie, fut autant celui des Arboriches, des Taxandres,

des Tongriens & des autres Belges voisins, que celui des Francs.

En effet, ces Belges, en se révoltant contre l'Empire, chassèrent ou expulsèrent les Magistrats Romains : ils s'affranchirent des loix qui les avoient régis jusqu'alors : ils s'en firent d'autres, & se donnerent une nouvelle forme de gouvernement, comme le disent Zosime & Procope : c'étoit même un effet nécessaire de leur défection.

Quelle fut donc cette forme de gouvernement ? Il seroit assez difficile de croire qu'ils en eussent choisi une autre, que celle qui étoit alors non-seulement la plus suivie dans le monde, mais encore l'unique qui fût connue chez les Francs, avec qui ils contractoient une alliance si étroite.

Ces Belges auront donc voulu avoir un Roi ou un Chef, comme ils voyoient que chaque nation en avoit un, & que chaque tribu des Francs avoit le sien : & Pharamond, qui regnoit déjà sur la tribu la plus voisine de leur pays, sur celle, peut-être, avec laquelle ils se lioient plus particulièrement, aura été celui qu'ils auront choisi pour les gouverner aussi.

Cette élection d'un Roi chez les Arboriches ou les Taxandres ne détruit pas, au reste, ce que dit l'Histoire, en nommant toujours des Rois des Francs, & non pas des Rois des Belges. Il y avoit eu, depuis long-temps, des Rois chez les Francs proprement dits : ce ne fut qu'à leur imitation que les Arboriches, les Taxandres & les autres Belges, en s'incorporant à eux, voulurent en prendre un, ou même reconnurent celui des Francs.

Mais comme ces Belges furent, depuis lors, compris sous le nom de Francs, & confondus avec eux, de là peut être née l'équivoque de cette élection de

Rois, qu'on a attribuée aux Francs en général; quoique vraisemblablement elle fût particulière, ou au moins commune aux Arboriches, aux Taxandres & aux autres peuples Belges voisins.

On peut donc dire aussi que depuis ce moment, l'histoire des Francs est autant celle des Belges, si l'on considère sur-tout le grand nombre de ceux-ci, en comparaison du petit nombre de ceux-là, qui formerent l'association entr'eux.

Et c'est une observation essentielle, qui confirme encore ce que je viens de dire sur l'union des deux peuples, sur l'élection d'un Roi, & enfin sur la part que les Belges doivent avoir eue à l'établissement de la Monarchie Française.

Que dans la confédération, les Francs étoient en plus petit nombre que les Belges.

Les Francs étoient un peuple peu nombreux. Saint Jérôme, dans la vie de Saint Hilarion, parle d'eux, comme d'une nation beaucoup moins considérable par son étendue & son nombre, que par son courage. Le dernier rédacteur de la loi Salique, qu'on croit avoir été Charlemagne, dit pareillement, dans le prologue qui se trouve à la tête de ce code, que la nation des Francs étoit peu nombreuse (1).

Mais une autre preuve, à laquelle on ne sauroit guère se refuser, c'est que les Francs proprement dits, ayant commencé à se faire connoître aux Romains, sous le regne de Gallien, proclamé Empereur en 253, & n'ayant pas discontinué depuis lors de former des
entre-

(1) *Hæc est enim gens quæ parva cum esset numero, &c.*

entreprises contre l'Empire, ils ne purent cependant se faire aucun établissement considérable dans les Gaules, si non long-temps après que d'autres Barbares se furent déjà partagé les plus belles provinces de l'Empire.

En effet, les Wandalès, les Alains, les Wisigots, les Bourguignons & plusieurs autres peuples barbares, avoient formé de puissantes Monarchies dans l'Afrique, l'Espagne & les Gaules, tandis que les Francs étoient encore confinés dans leurs marais au-delà du Rhin, ou cantonnés, tout au plus, dans deux ou trois cités de la seconde Belgique.

Ce n'étoit assurément pas que les peuples, que je viens de nommer, fussent plus entreprenans ou plus braves. Tous les monumens historiques attestent, au contraire, qu'aucune nation ne surpassoit les Francs à cet égard; ce n'étoit donc que parce que ces derniers étoient moins nombreux. Aussi toutes leurs entreprises, avant leur union aux Belges, se réduisoient-elles à des courses ou à des surprises, après lesquelles ils étoient obligés de chercher une retraite dans leurs bois ou leurs marais, & souvent même encore au-delà du Rhin.

Enfin, Grégoire de Tours nous représente par-tout les Francs comme une nation peu nombreuse. Dans le passage, où il dit que Clovis & tout son peuple, se convertirent à la foi Chrétienne, époque bien postérieure à celle que nous traitons, il ajoute que trois mille furent baptisés, sans compter les femmes & les enfans. Or, qu'est-ce que trois mille hommes par rapport au pays qu'ils venoient habiter? Supposons-en, je ne dis pas trente mille, mais trois cens mille, que seroit-ce encore en comparaison de la Gaule, quelque dépeuplée même qu'on voulût la supposer alors?

Ce n'est donc pas une conjecture; mais on peut as-

furur que les Francs n'ont commencé à faire un peuple puissant & nombreux, que depuis leur union aux Sicambres, aux Ménapiens Ripuaires, aux Tongriens, aux Condruses & à plusieurs autres cités Belges, nommément les Arboriches & les Taxandres, parmi lesquels on peut comprendre encore les Brabançons; & que ce n'a été aussi que depuis cette union, que ces Francs se sont rendus redoutables aux Romains, au point de se trouver en état d'entreprendre l'invasion des Gaules; objet qu'ils avoient si long-temps projeté & désiré.

En voilà assez, je crois, sur les événemens qui ont précédé & accompagné l'établissement de la Monarchie Françoisé, pour prouver combien les Belges y ont eu part. (1).

(1) Dans le précis que je viens de donner, j'ai cru ne devoir pas citer trop d'autorités; d'abord pour ne pas fatiguer le lecteur par des répétitions inutiles; mais principalement parce qu'il ne seroit pas juste de me pater du travail & des recherches d'autrui. Ce point de l'Histoire des Francs, & en même temps de la nôtre, se trouve d'ailleurs si bien traité, approfondi & discuté par M. Gilbert, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules, publiés en 1744; mais sur-tout par M. Garnier, dans son traité de l'origine du Gouvernement François, publié en 1765, & ces deux Ecrivains, outre qu'ils citent par-tout César, Procope, Dion, Tacite, Plin, Pomponius Mela, Zofime, Agathias, Strabon, Grégoire de Tours, & plusieurs autres bonnes autorités, ont appuyé leur système sur une critique si saine, & sur des raisonnemens si judicieux, que j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'y référer. Aussi dans tous les cas où j'ai trouvé leur diction claire & simple, je les ai transcrits mot à mot; & ce n'est que dans quelques autres, que j'ai tâché, le moins mal qu'il m'a été possible, de rectifier ce qui m'a paru manquer à la précision ou à la clarté. A quoi bon ces petites ruses de déguiser un Plagiat, en disant une même chose en d'autres termes ou par des phrases retournées? A l'exception des Ecrivains contemporains des événemens qu'ils ont écrits, & qui bien souvent encore, ont déguisé ces événemens, soit par prévention, soit pour avoir trop légèrement ajouté foi à des récits exagérés par l'un ou l'autre parti, tous ceux qui ont écrit l'Histoire, n'ont-ils pas dû également avoir leurs sources? Voilà mon excuse pour tout ce que j'ai puisé & transcrit souvent mot à mot hors de celles qui m'ont paru bonnes; d'ailleurs, l'ACADEMIE ROYALE n'a pas exigé qu'on ne dit que du neuf; mais seulement qu'on rassemblât correctement & sans prévention, ce que d'autres peuvent avoir dit sur le sujet qu'Elle a proposé. Il est vrai, je l'avoue, que c'est un mérite de plus pour un Historien, lorsque par ses recherches dans des sources ou des mines qui n'ont pas encore été fouillées, il parvient à présenter des faits, des causes ou des effets échappés à ceux qui

Je crois qu'il en résulte clairement que l'invasion des Francs dans les Gaules, étoit plutôt une union de ceux-ci aux Belges, qu'une conquête sur ces derniers; & que sans cette union, les Francs, malgré l'affoiblissement même des Romains & la division qui regnoit parmi eux, n'auroient pas, au moins de sitôt encore, été en état de s'y établir: que Pharamond, n'ayant été proclamé Roi dans la Taxandrie, qu'après l'union des Francs aux Sicambres, aux Ménapiens Ripuaires, aux Arboriches, aux Taxandres & aux Tongriens, étoit autant celui des Belges, que celui des Francs: que les loix Salique & Ripuaire, s'il est vrai, comme dit la chronique de Sigebert, qu'elles aient été rédigées en 422, par les Saliens, les Windelins, les Ménépiens Ripuaires & les Arboriches, que ces loix, dis-je, ont eu les Belges pour rédacteurs autant que les Francs: & qu'enfin l'établissement de la Monarchie Françoisé est encore autant l'ouvrage de nos ancêtres, que celui des Francs mêmes.

On me reprochera, peut-être, ce, qu'avec raison, on reproche, & ce que j'ai reproché moi-même à d'autres Écrivains, d'avoir voulu illustrer leurs pays par de grands événemens, en leur donnant des applications forcées ou recherchées, afin d'appuyer leurs systèmes. Mais il me semble, & je le crois même de bonne foi, que ce que je viens de dire, est le résultat nécessaire de tout ce que nous apprend l'histoire sur l'union des

avoient déjà traité le même sujet; mais aussi bien souvent on s'égare ou on se perd en systèmes, lorsqu'en fait d'histoire on se pique trop de dire du neuf, & pour étayer tous ces systèmes, l'Écrivain alors se trouve obligé d'ajuster, de retourner ou d'altérer les faits, & de leur attribuer des causes ou des effets qu'ils n'ont eus que dans son imagination. De là vient que l'histoire d'un peuple ou d'un pays, à force d'avoir été traitée souvent, au-lieu de s'éclaircir ou de se perfectionner, se défigure toujours de plus en plus par les systèmes ou l'imagination de chaque Historien. Aussi n'ai-je pas la vanité de prétendre à d'autre titre qu'à celui de compilateur, râchant seulement de me garantir de cet esprit systématique, qui a si souvent altéré l'histoire.

Francs aux Belges, & sur la conquête des Gaules, faite par ces deux peuples unis.

Je ne m'arrêterai pas d'avantage aux causes ou aux motifs qui peuvent avoir donné lieu à cette expédition mémorable, afin de m'occuper des effets qu'elle doit avoir opérés sur nos ancêtres, & dont les principaux doivent avoir été les suivans.

1°. Que les Belges, ayant aidé à fonder une des plus puissantes Monarchies de l'Europe, doivent nécessairement en avoir recueilli & partagé les avantages avec les Francs.

2°. Que la Gaule Belgique, particulièrement la seconde jusque-là dans l'Anarchie, & ne connoissant guère d'autres loix que celles des hordes sauvages & des nations barbares, en a connu de plus douces, puisque les loix Salique & Ripuaire, quoique bien imparfaites encore, ont au moins assuré les propriétés, réglé l'ordre des successions, statué des peines pour les délits, & introduit enfin plusieurs autres statuts pour le repos & le bonheur des peuples.

3°. Qu'à la douceur de ces loix, les Belges ont joint celle de la morale du Christianisme, qui n'a réellement commencé à s'étendre ou au moins à faire des progrès sensibles chez eux, que depuis leur union aux Francs, jusqu'à ce qu'enfin par le baptême de Clovis, cette morale a subjugué tous les esprits.

4°. Que les Belges (1), plus grossiers, plus ignorans & plus barbares, jusque-là, que les autres Gaulois, ont, par une communication plus immédiate & plus suivie dans l'intérieur des Gaules, perdu leur première rudesse, & acquis quelque espece d'aménité ou d'urbanité, suite nécessaire des lumieres & des con-

(1) J'entends particulièrement ceux de la seconde Belgique.

noissances que les Romains avoient communiquées aux autres Gaulois, avec qui ils avoient plus long-temps & plus particulièrement habité (1).

5°. Que l'agriculture & le commerce, ayant fleuri déjà dans l'intérieur de la Gaule, tandis que ces deux objets étoient encore négligés, ou au moins bien languissans dans la Belgique (2), nous devons attribuer encore aux suites de cette expédition, l'industrie, l'activité & les connoissances qui insensiblement ont fait compter nos provinces au nombre des pays les plus commerçans & les mieux cultivés de l'Europe; car c'est une erreur de croire que le sol y soit plus favorable qu'ailleurs (3).

6°. Et enfin que la nouvelle législation que les Belges & les Francs, unis entr'eux, se sont donnée, doit avoir préparé les voies au gouvernement féodal (4), qui n'étoit pas, je l'avoue, à beaucoup près, aussi perfectionné que celui qui est généralement établi en Europe, mais très-heureux cependant en comparaison de l'anarchie, de la rudesse & de la barbarie sous lesquelles les peuples gémissaient avant ce temps-là, & qui devoit préparer, à son tour, les affranchissemens

(1) Le quatrième siècle a été plus brillant dans les Gaules, par rapport aux sciences, qu'aucun autre ne l'avoit été dans cette partie de l'Europe : c'étoit principalement à Trèves, à Bordeaux, à Toulouse & à Autun, que le latin étoit alors la langue vulgaire du pays : & les sciences ne firent que décliner depuis lors jusqu'à Charlemagne. [Voyez l'Histoire Littéraire de la France, par les Bénédictins de saint Maure, Tome 1.]

(2) J'entends toujours la seconde Belgique, & sur-tout ses confins vers la Germanie.

(3) Nos provinces, aujourd'hui si favorables au commerce & à l'agriculture, par les routes, les rivières & les canaux dont elles sont entrecoupées, étoient à cet égard impraticables du temps de César, puisque pour transporter son armée de la Moselle au Bas-Escaut, il a dû faire un grand détour, afin d'éviter, disoit-il, un pays tout-à-fait barbare, couvert de marais ou d'immenses forêts, où les rivières n'avoient point de lit borné, & où il sembloit enfin que jamais les hommes n'eussent songé à tracer des routes.

(4) C'étoit celui des Francs & de beaucoup de peuples de la Germanie.

& la fin de l'esclavage ; époque aussi mémorable qu'intéressante pour l'humanité (1) ; & ensuite l'établissement des communes ou corps municipaux des villes , dont les avantages ont été si sensibles pour le commerce , l'agriculture , la police en général , le repos de chaque individu en particulier , la sûreté des routes , & pour tant d'autres objets , qu'il paroît inutile d'en faire un plus ample détail.

(1) Quoique l'esclavage n'ait été entièrement aboli , que sous les regnes de Louis le Gros & de Louis Hutin , nous ne pouvons cependant disconvenir , que c'est aux Francs , que les Gaulois & les Belges ont dû l'adoucissement de cet esclavage & les commencemens de leur liberté. Tacite , en parlant des Germains & des Francs , dit que la condition des serfs & des esclaves étoit infiniment plus douce parmi eux que parmi les Romains & les Gaulois. » Bien loin que les Francs » (dit le Président Henault) eussent fait de nouveaux esclaves dans les Gaules , » il paroît , au contraire , que la manière qu'ils y introduisirent , de traiter les » serfs , étoit beaucoup moins dure pour eux & plus utile pour leurs maîtres. « Il rapporte enfin l'édit de Louis Hutin , pour les affranchissemens , dont le prologue porte entremes : *Comme selon le droit de nature , chacun doit être franc... Nous , considérant que notre Royaume est dit & nommé le Royaume des Francs , & voulant que la chose en vérité soit accordante au nom , &c. &c.*





QUATRIEME EXPÉDITION DES BELGES.

Émigrations en Allemagne au douzieme siecle.

QUOIQUE beaucoup d'Historiens aient gardé le silence sur l'établissement des colonies Belgiques en Allemagne, il n'est pas moins certain qu'elles furent aussi nombreuses que remarquables.

Les témoignages d'Helmolde (1) de Jordan, Staphorst, Albinus, Just. Pertuchius, Bucholtz, Lesserus, Hoffman, Schuback, de la chronique de Gotwin & Gercken, ainsi que de plusieurs autres Ecrivains dignes de foi se réunissent, en quelque sorte, aux dépositions de divers monumens, pour ne laisser aucun doute à cet égard.

C'est au douzieme siecle, que remonte l'époque des premiers établissemens des Belges en Allemagne. Les Slaves, peuples de Scythie, nommés tantôt Sclaves ou Sclavons, étoient répandus de toutes parts dans ce vaste Empire : les Princes Chrétiens voulurent leur ôter à la fois & la liberté civile, & la liberté religieuse : ce peuple trop fier pour subir aucune espece de joug, défendit vigoureusement l'une & l'autre : il eût probablement triomphé, s'il eût été réuni : mais sa dispersion fit sa perte ; & il fut détruit en détail.

(1) Prêtre de Busven, près de Lubec, selon Moreri, ou selon M. Pfeffel de Busow, qui composa la chronique des Slaves ou Sclaves. Arnaud, Abbé de Lubec, continua cet ouvrage, qui a été imprimé à Frangfort, vers la fin du seizieme siecle, & si je ne me trompe, en 1586, avec des notes de Reiner Reineccius.

Lorsque l'esprit de conquête, porté jusqu'au despotisme, & celui de religion poussé jusqu'au fanatisme, n'eurent plus de victimes à immoler, les Princes Germains regarderent autour d'eux : beaucoup de sang répandu, la désolation, la terreur, les villes presque désertes, les campagnes incultes, furent les tristes spectacles qui s'offroient à leurs yeux.

Pour remédier à une partie de ces maux, on appella des colonies étrangères ; & plusieurs d'entr'elles étoient composées de Belges. C'est de l'établissement de ces colonies que s'occupe, en Historien impartial & en politique judicieux, un Ecrivain de nos jours, dans un ouvrage qui a paru en 1774 (1), & dont je vais donner un abrégé, en me référant aux autorités que cite l'Auteur.

Frédéric I, Archevêque de Bremen & de Hambourg, fut le premier qui accorda aux Belges les cantons incultes & marécageux qui se trouvoient dans son territoire. Les titres de cette concession, datés de 1106, subsistent encore.

L'industrie & l'activité Belgique, firent bientôt renaître l'abondance, & avec elle une population nombreuse.

Adalbert & Hartwich, successeurs de Frédéric, suivirent son exemple ; & l'on en voit encore aujourd'hui des preuves dans le Duché de Bremen, l'ancien Holftein, & divers autres endroits de la Basse-Saxe & de la Westphalie.

Le succès avec lequel ces Belges avoient entrepris de transformer en champs fertiles les terrains déserts ou marécageux, leur habileté à la construction des di-

gues,

(1) *Dissertatio de Belgis sæculo XII. in Germaniam advenis, variisque institutis atque Juribus ex eorum adventu ortis, Auctore Joanne Eelking. 1774, chez Dj. tuch. à Göttinghe.*

gues, ainsi que leur activité infatigable, les firent appeler, vers le même temps, dans le Schwartzbourg, & le Comté de Naumbourg : la plus ancienne charte qui atteste ce dernier établissement, est d'Udon I, & datée de l'an 1140.

Après la destruction des Slaves ou Sclaves ou Sclavons dans la Wagrie, Adolphe II, Comte de Schaumbourg, crut également ne pouvoir mieux les remplacer, que par des colonies Beligiques, qui, suivant Helmolde, furent aussi très-nombreuses : mais elles eurent beaucoup à souffrir des ravages que fit dans ce pays Niclot, Prince des Obotrites, & dont la cruauté égaloit l'ambition.

Enfin Albert, surnommé l'*Ours*, devenu maître de la marche de Brandebourg, par la défaite de Jasson, dernier Duc des Venedes, s'empressa d'y attirer aussi des étrangers.

Il jugea que laisser les Slaves tranquilles, c'étoit exposer cette nation, naturellement ennemie du Gouvernement Saxon, à reprendre les armes pour secouer le joug.

Il résolut donc de leur opposer des peuples d'origine Teutonique ; & vers l'an 1144, il fit venir un grand nombre de colonies de la Hollande, de la Zélande, de la Flandre & de la Frise.

M. Eelking examine & cite les cantons qu'elles occupèrent dans la marche de Brandebourg, ainsi que dans diverses contrées de la Saxe, telles que le pays d'Anhalt, le Duché de Magdebourg (1), le Landgra-

(1) Les habitans des environs d'Halberstadt, & même les gens de la campagne aiment beaucoup le jeu des échecs. Quelques communautés des environs doivent, dit-on, certains de leurs privilèges ou immunités, à la supériorité que leurs habitans ont depuis long-temps montrés & conservée dans ce jeu uniquement fondé sur la sagacité ou la pénétration de l'esprit, & le seul, peut-être, auquel

viat de Luface, & les Duchés de Misnie & de Mecklenbourg.

M. Eelking termine la premiere partie de sa dissertation par l'examen de ces deux questions.

1°. Pourquoi dans la nécessité d'appeller des colonies étrangères, les Princes Allemands donnerent-ils la préférence aux Belges ?

2°. Quels furent les motifs qui déterminerent ceux-ci à quitter leur patrie ?

Sur la premiere, l'Auteur observe que les Belges étoient, au douzieme siecle, le seul peuple de l'Europe, qui, à la profession de la Religion Chrétienne, réunit avec le plus de succès l'exercice de l'agriculture, des arts & du commerce. Or, un tel peuple devoit, préférablement à tout autre, être adopté par des Souverains, qui, las de détruire & de dévaster, paroïssent avoir pris à cœur les intérêts de leurs sujets, autant que les leurs propres, & qui, de plus, ne vouloient qu'un seul culte dans leurs états. Au sujet de la seconde question, M. Eelking remarque qu'en 1130, & sur-tout en 1135, la Hollande & la Zélande furent ravagées de fréquentes inondations & de flux de mer extraordinaires (1) : que de plus les Hollandois &

le hafard ni l'adresse n'ont aucune part. L'origine de ces privileges étranges est aussi douteuse qu'ancienne. Nous devons avouer que les Belges ont toujours été particulièrement cités pour leur esprit industrieux & laborieux dans le commerce ou l'agriculture, & pour l'excellence de leur goût dans la peinture, la sculpture, la gravure & quelques autres arts. Aussi ne voudrois-je pas trop me parer de l'honneur que cela pourroit faire à la sagacité & à la pénétration d'esprit de nos anciens compatriotes : mais j'ai oui dire par des Magdebourgeois & des gens des environs d'Halberstadt, que c'étoit une tradition chez eux, que ces privileges venoient des anciens Belges qui s'y sont établis au douzieme siecle.

(1) Ce qui est confirmé par toutes les chroniques Flamandes & Hollandoises de ce temps-là. Ce fut encore en 1304, selon Meyer & d'autres Ecrivains, que les cantons nommés aujourd'hui de *Waetervliedt* & de *Waeterlandt*, ainsi que ceux d'*Mendyk* & *Philippinne* furent submergés, & resterent séparés du conti-

les Frisons étoient presque continuellement en guerre entr'eux : & qu'enfin les Princes Allemands offroient aux Belges tous les avantages & les sûretés les plus capables de les déterminer à venir s'établir dans leurs États.

La seconde partie de cette dissertation, est divisée en trois chapitres ; le premier a pour objet les diverses institutions que les Belges apportèrent en Allemagne. Leur arrivée, dit-il, fut l'époque d'une révolution dans le langage (1). La langue Allemande fut presque par-tout substituée à la langue Slave ou Sclavone, nommée, depuis lors, par les François *Esclavonne* : & cette dernière ne se conserva que dans un petit nombre de provinces, où elle est encore aujourd'hui en usage (2).

C'est à l'établissement des Belges en Allemagne, dit encore l'Auteur, qu'il faut attribuer les droits & les privilèges accordés dans les douzième & treizième siècles, à plusieurs villes & bourgs qui furent bâtis & habités par ce peuple, ainsi que la division en provinces, qui eut lieu pour les différentes contrées qu'habitoient les Slaves.

ment de la Flandre jusqu'à la fin du quinzième siècle, ainsi qu'il en conste par l'octroi que Philippe le Bel accorda en 1500 à Jérôme Lauryns, pour faire rediguer ces terres submergées. De semblables flux de mer avoient aussi, en des temps reculés, selon Marchant L. 1. fol. 138, séparé du continent la partie qui comprend aujourd'hui les îles de Walcheren, *Zuydt-Bevelandt*, & une grande partie de la Zélande, par les courans d'eau qu'une haute marée avoit introduits dans l'ancienne *Fossa Othoniana*. (*)

(1) Ce qui prouve que ces colonies de Belges étoient bien nombreuses.

(2) Vers la Sawe & la Drawe : même dans quelques provinces éloignées de ces deux rivières, telles que la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Lusace, & la plus grande partie de la Poméranie, le peuple la parle & la comprend encore, quoique ce ne soit plus la langue dominante, & dans laquelle sont rédigés les actes publics.

(*) M. l'Abbé Mann, qui a fait beaucoup de recherches sur cet objet, fixe à environ l'an 15. de notre Ère, la séparation des autres îles de la Zélande d'avec le continent de la Flandre.

Dans le second chapitre, M. Eelking distingue & fait connoître les loix Belges, qui, à la même époque, furent reçues & adoptées en Allemagne.

Dans les Duchés de Brémen & de Holstein, par exemple, les colons Belges avoient le droit de succession, de construction d'Eglises, & même à plusieurs égards, la juridiction.

Enfin, le dernier chapitre, qui fait honneur aux recherches & aux connoissances de l'Auteur, renferme l'explication du droit appelé *Jus Hollandicum*, établi vraisemblablement par Frédéric I, Archevêque de Brémen; droit qui y subsiste encore, & qui regle la manière d'accorder, de transmettre & de diviser les héritages.

Je souhaiterois pouvoir m'étendre d'avantage sur cette partie de notre histoire, qui répond si bien à la question proposée par l'ACADÉMIE : mais il ne m'est pas permis d'être trop long.

J'ai d'ailleurs indiqué l'Auteur, qui, à son tour, indique d'autres sources qui pourront guider ceux qui, à cet égard, voudront s'instruire plus particulièrement (1).

Voyons maintenant si & comment les expéditions dont je viens de parler, peuvent avoir influé sur l'esprit, le caractère, les mœurs ou les usages des Belges.

Toute émigration quelconque doit nécessairement avoir opéré plus d'effets sur le peuple, chez qui un autre peuple est venu s'établir, que sur celui dont le premier vient de se séparer, sur-tout lorsque les émigrans ont été en grand nombre, qu'ils se sont fixés dans la nouvelle patrie qu'ils se sont faite ou choisie, & qu'enfin

(1) J'ai tâché de me procurer un exemplaire de cet ouvrage; mais l'édition en étant épuisée, j'ai dû m'aider des extraits qu'en ont donné les Journaux.

un très-petit nombre d'entr'eux est revenu à ses premiers foyers.

Or, c'est précisément là le cas dont il s'agit ici. Nous ne devons donc pas nous attacher beaucoup à chercher les effets que ces émigrations peuvent avoir occasionnés parmi nos ancêtres; puisqu'ils ne peuvent, pour les raisons que je viens de dire, avoir été qu'en petit nombre; & le seul qui me paroît mériter une attention particulière, a rapport au commerce.

L'inondation des barbares, si fatale aux arts & aux sciences, après la chute de l'Empire Romain, ne l'avoit pas été moins au commerce.

Mais avant la renaissance des arts & des lettres, le commerce s'étoit déjà en partie relevé en Europe. Les Lombards, les Vénitiens, les Génois, les Belges & les Portugais, en furent les restaurateurs dans les temps de l'histoire moderne, comme les Tyriens, les Phœniciens & les Carthaginois en avoient été les fondateurs dans ceux de l'histoire ancienne.

J'ai déjà dit que l'esprit de commerce, que possédoient les Belges, avoit déterminé les Princes Allemands à attirer ce peuple chez eux après la destruction des Slaves: mais il est essentiel d'observer que c'est à la même époque, c'est-à-dire, en 1164 (1), que s'est formée, à Bremen, la ligue Hanseatique ou Anseatique, association qui alors a fixé l'état du commerce en Europe.

Or, les villes d'Anvers, de Bruges &, par contre-coup, plusieurs autres villes des Pays-Bas, sont entrées, & ont figuré comme principales dans cette ligue, puis-

(1) Cette ligue, selon M. Pffel, n'a eu sa véritable sanction qu'en 1241; mais les fondemens avoient été jetés depuis plus de 70 ans, par plusieurs villes de la Basse-Saxe, qui s'étoient confédérées entre elles, & qui, par leur accroissement successif, ont porté l'association au degré de splendeur auquel elle est parvenue vers le milieu du treizième siècle.

que Bruges, jadis & si long-temps florissante par le commerce, étoit un des quatre comptoirs généraux de l'association, & fut nommée long-temps la grande étape ou l'entrepôt général du commerce de l'Europe : lequel comptoir fut transféré ensuite à Anvers sous Charles V.

Si les villes du Nord & celles de la Basse-Saxe, dans cette partie de l'Allemagne, depuis le Weser jusqu'à l'Elbe, n'ont pas imaginé, ou n'ont pas été en état de former une semblable ligue avant l'établissement des Belges dans leurs environs, & si on réfléchit sur-tout aux époques qui sont les mêmes, on n'en peut pas, je l'avoue, conclure hardiment, mais on peut croire que c'est à ces mêmes Belges qu'est dûe l'idée & l'exécution de ce projet, utile autant que grand, ou qu'au moins, ils y ont eu beaucoup de part.

C'est là, je crois, l'unique influence que cette émigration des Belges peut avoir eue sur les autres Belges qui sont demeurés dans leur patrie; puisque c'est par une correspondance & une communication soutenues entre les émigrans & leurs anciens compatriotes, que cette association mémorable s'est formée & entretenue, au point de porter par degrés le commerce des Pays-Bas en général, & celui de la Hollande en particulier, à l'état de splendeur auquel ils sont parvenus dans les temps postérieurs, & se sont soutenus jusqu'à nos jours.

Je terminerai cet article par une observation essentielle encore, & qui paroît tenir au point d'histoire que je viens de toucher : c'est que la population des Belges devoit être, au douzième siècle, une des plus nombreuses de l'Europe, & peut être même de l'univers.

Si une émigration assez considérable, pour qu'un

peuple puisse avoir porté & transmis à un autre peuple sa religion, son langage, ses mœurs, ses loix & ses instituts, n'a occasionné aucun vuide remarquable, ni aucune dépopulation sensible parmi le peuple émigrant, & si l'on ajoute à cela que plusieurs Historiens des 9^{me.} 10^{me.} 11^{me.} & 12^{me.} siècles, remarquent, avec une sorte de surprise, qu'après & malgré les dévastations causées par les Normands dans le Brabant (1), la Hollande, la Flandre & d'autres provinces Belges, & après les émigrations des premières croisades, la population y étoit toujours également nombreuse, on peut en conclure que cette population étoit en effet immense; & cette conclusion n'est pas hasardée, puisque l'histoire ne dit pas que les Princes Belges aient dû employer des moyens quelconques pour remplacer un si grand nombre d'émigrants, afin de pourvoir à la culture des terres ou à d'autres vuides, ou effets remarquables qu'auroit pu & dû avoir occasionné une dépopulation sensible. Cette preuve n'est, à la vérité, que négative; mais elle me paroît telle, qu'il me semble qu'on ne peut guère s'y refuser.

(1) Ce fut sur les bords de la Dyle, près de Louvain, qu'ils furent défaits en 891, par l'Empereur Arnoul.





CINQUIEME EXPÉDITION

D E S B E L G E S .

LES CROISADES.

DEPUIS l'irruption des Goths, des Huns, des Wandales, des Francs, ainsi que des autres nations barbares qui ont envahi & partagé l'Empire Romain, l'histoire ne nous offre point d'émigration comparable à celle des Croisades, puisque, selon Fulcher de Chartres (1) & les témoignages réunis d'autres Auteurs contemporains, il est sorti de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Pays-Bas & de l'Italie près de six millions d'hommes, dont plus de la moitié ont péri dans cette sainte & stérile expédition (2).

Comme ces diverses Croisades comprennent une époque d'environ 180 ans, c'est-à-dire, depuis 1095 jusqu'à 1273, j'ai cru devoir faire précéder le récit de l'établissement (2) des Belges en Allemagne après la destruction des Slaves au douzième siècle, afin de ne pas interrompre celui des Croisades.

Pour juger si & à quel point les Belges y ont eu part, il suffit de se rappeler qu'un Duc de Lothier (3) fut

(1) *Si omnes qui de domibus suis egressi votum iter jam inceperant, simul illic adessent, procul dubio sexagies millia bellatorum essent. Fulch. Carnot. apud du Chesne T. 4. p. 822.*

(2) En qualifiant ainsi ces expéditions, mon intention est uniquement de tenir un juste milieu entre les Ecrivains qui, d'une part, ont dit trop de bien, & de l'autre trop de mal des Croisades.

(3) Godofroi de Bouillon, Roi ou Duc de Jérusalem.

fut élu Roi de Judée; qu'un Comte de Flandre (1) fut placé sur le trône des Empereurs Grecs, & que ses descendans y regnerent environ cinquante ans; qu'un Comte de Hollande (2) conduisit en Orient la flotte septentrionale des Croisés, & les commanda au siege mémorable de Damiette; & qu'enfin sous leurs bannieres & sous celles des Comtes d'Artois, de Haynaut, de Namur, de Bourgogne, de Julliers, de Luxembourg, de Chiny, de Bar, de Boulogne & de Gueldres, ainsi que sous celles des Ducs de Limbourg & de plusieurs autres Seigneurs, Evêques & Châtelains Belges, une Noblesse si florissante; tant de Chevaliers, d'Ecuyers, de Vassaux & arriere-Vassaux marcherent, qu'à peine y a-t-il une famille ancienne aux Pays-Bas, qui ne compte des Croisés parmi ses ancêtres, & qui même y ont figuré avec distinction (3). Il suffit de se rappeler enfin que la croix verte, qui distinguoit les Flamands parmi les trois principales nations qui s'étoient croisées, surpassa en nombre la croix blanche, que porterent les Anglois, & approcha de la croix rouge que prirent les François.

Je ne m'arrêterai pas aux vertus, aux exploits, aux déréglemens, aux crimes ni aux malheurs de tous ces guerriers avides d'aventures, dont les détails sont consignés dans plusieurs bons Historiens. Mais afin de répondre à la question proposée par l'ACADÉMIE, je jetterai un coup d'œil sur les causes & sur les effets des Croisades, ainsi que sur l'influence qu'elles peu-

(1) Baudouin VIII, Empereur de Constantinople.

(2) Guillaume I de nom, 16^{me}. Comte de Hollande.

(3) Voyez l'Histoire de la Noblesse de Cambrai & du Cambresis, par Carpentier: le Théâtre d'honneur & de chevalerie, par Vulson de la Colombiere: la Table Généalogique des recherches & antiquités de la Noblesse de Flandre, par Lespinoy: le Miroir de la Noblesse de Hesbaye, par Hemericourt: *Gesta Dei per Francos*: & enfin, les Chroniques de Flandre.

vent avoir eue particulièrement sur les Belges, comme sur toutes les autres nations de l'Europe en général.

Après ce qu'ont dit sur cette partie intéressante autant que surprenante de l'histoire, MM. Montesquieu, Vertot, Henault, Hume, Le Beau, Pfeffel, l'Abbé Millot, Mehegan & Robertson (1), il est bien difficile de dire du neuf, & il ne m'est permis, tout au plus, que de hasarder quelques réflexions, que je vais soumettre au jugement de l'ACADÉMIE.

Il n'est pas aisé, ainsi que je l'ai déjà fait observer, de tenir un juste milieu entre les Écrivains qui, d'une part, ont trop loué, & de l'autre, ont trop blâmé les motifs qui ont donné lieu aux Croisades.

Que ce soit la politique de la Cour de Rome, ou celle des principales Puissances de l'Europe, qui ait inspiré, nourri & exalté cet enthousiasme & cette fureur, dont les siècles passés n'avoient point offert de modèles sur notre hémisphère, cela est assez indifférent : on fait que de tout temps, les hommes ont été les jouets de ceux qui étoient puissans, & qui avoient intérêt à leur faire prendre certaines impressions, sans lesquelles les génies entreprenans ne pouvoient exécuter leurs desseins soit bons ou mauvais.

On cesse d'être surpris de la rapidité & de la confiance avec lesquelles cet esprit de vertige a saisi & entraîné toutes les nations de l'Europe, lorsqu'on réfléchit sur ce qu'elles étoient au moment de cette époque mémorable de leur histoire.

Une Noblesse tout-à-fait ignorante, un Clergé un peu moins ignorant, à la vérité, mais dont le peu de lumières subjugoit tous les esprits d'un peuple en partie serf ou esclave. Point d'arts, point de sciences.

(1) Je ne cite pas le Pere Maimbourg, dont l'histoire des Croisades est peu estimée.

» La tradition, dit M. de Robertson, des événemens
 » passés étoit perdue, ou ne s'étoit conservée que dans
 » des chroniques pleines de circonstances puérides &
 » de contes absurdes. Les codes de loix mêmes, pu-
 » bliés dans les différentes parties de l'Europe, cesse-
 » rent d'avoir quelqu'autorité, & l'on y substitua des
 » coutumes aussi vagues que bisarres ».

Charlemagne en France & Alfred le Grand en Angleterre tâchèrent de dissiper ces ténèbres, & parvinrent, il est vrai, à faire pénétrer parmi leurs peuples quelques rayons de lumière; mais leurs efforts trouverent des obstacles invincibles dans l'ignorance de leur siècle; & la mort de ces deux grands Princes replongea les nations dans une nuit plus épaisse & plus profonde.

Enfin il n'y avoit aucune communication entre les pays même les moins éloignés.

Tel étoit l'état malheureux de l'Europe. Joignons-y les récits exagérés de quelques pèlerins qui revenoient de la Terre-Sainte; & tout devoit paroître merveilleux à des nations chez qui le germe de l'esprit de chevalerie commençoit à inspirer déjà le goût des aventures merveilleuses.

Il falloit au moins le concours de tant de circonstances pour persuader aux grands comme au peuple, que le ciel courroucé exigeoit une vengeance éclatante des outrages que quelques Chrétiens avoient essuyés en Syrie, & que le seul moyen de l'appaiser ou de le fléchir, étoit une guerre dont l'objet paroissoit aussi glorieux que sacré.

Jusque-là on ne peut guere se refuser à ce que l'histoire nous apprend sur ce qui a pu préparer les esprits aux croisades, & sur les motifs qui peuvent y avoir donné lieu: l'on a vu dans des temps même plus

éclairés, avec combien de facilité, des génies entreprenans ont su entraîner la multitude, & l'aveugler sur ses propres intérêts.

Mais on a prêté ou attribué aux croisades un autre motif encore, qui me paroît mériter une attention particulière, en ce qu'il auroit influé sur l'état de société civile des Belges en particulier, comme sur celui de toute l'Europe en général. C'est l'intention qu'on prête aux Empereurs, aux Rois de France & d'Angleterre, ainsi qu'à plusieurs Potentats, d'avoir voulu envoyer & occuper dans des pays éloignés, les grands vassaux & une noblesse inquiète ou remuante, qui, se prévalant & abusant des instituts du Gouvernement féodal, contre-balançoient le pouvoir de leur Souverain, jusqu'à lui résister & lui faire des guerres continuelles, s'entredétruisant réciproquement, & faisant gémir les peuples sous la plus affreuse anarchie.

On ne peut disconvenir que la longue absence de tant de puissans Croisés, n'ait donné aux peuples le temps de respirer, & aux Souverains, celui d'affermir leur pouvoir affoibli. Mais je pense qu'en cela on a confondu la cause avec l'effet.

Si tous ces Souverains, cachant leur vrai motif, & restant, sous l'un ou l'autre prétexte, dans leurs états, s'étoient contentés d'échauffer les esprits de leurs grands Vassaux & de leur noblesse, en les excitant à cette guerre lointaine; qui étoit la manie d'alors, on pourroit admettre le motif caché qu'on leur attribue.

Mais si trois Empereurs, trois Rois de France, un Roi d'Angleterre & un Roi de Hongrie, dont quelques-uns ont résisté aux sages conseils que leur donnoient des Ministres éclairés & fideles, pour les retenir dans leurs états, & qui presque tous y avoient des intérêts qui exigeoient leur présence, si tous ces Sou-

verains, dis-je, non contens de courir en personne tant de hafards, y ont conduit ou envoyé de plus, les Princes de leur fang, & confié à des étrangers la régence de leurs états, qui étoient menacés de troubles internes (1), ne doit-on pas en conclure qu'ils étoient remplis & agités eux-mêmes de cette fermentation générale, qui, comme un torrent, entraînoit toute l'Europe vers l'Orient; & que conséquemment l'histoire, en leur prêtant, dans des temps postérieurs, le motif caché d'éloigner tous ces petits tyrans, a pris pour une cause, ce qui n'étoit qu'un effet, heureux, à la vérité, mais vraisemblablement imprévu?

Parmi les autres effets que doivent avoir opéré les Croisades, j'en choisirai quelques-uns qui paroissent mériter notre attention, parce qu'ils doivent avoir nécessairement & particulièrement influé sur l'état de nos ancêtres.

Et comme tant d'Ecrivains se sont piqués de ne nous présenter que les suites malheureuses de ces expéditions bisarres autant que destructives, je m'attacherai

(1) Louis VII, dit le jeune, malgré les remontrances de Suger, Ministre aussi zélé qu'éclairé, & qui, par son état, sembloit ne devoir pas s'opposer aux vœux de la Cour de Rome, prêchés par saint Bernard, se mit à la tête d'une croisade, & confia la régence à ce même Suger, pour lors Abbé de saint Denis.

Philippe Auguste, au temps qu'il entreprit son expédition de la Terre-Sainte, étoit en mésintelligence, & menacé d'une rupture avec l'Angleterre.

L'Empereur Conrad III, à peine affermi sur le trône que lui avoit disputé un rival puissant, & Frédéric I, dit Barberousse, à peine reconcilié avec les Milanois, menacé par Urbain III, & inquiété par Henri de Saxe, surnommé le Lion, quitterent tous deux leurs Etats, dans le temps que leur présence y étoit très-nécessaire, & qu'ils avoient à craindre des troubles internes.

Saint Louis, qui aimoit son peuple autant qu'il en étoit aimé, l'abandonna dans des temps également critiques, même à deux reprises, mena avec lui ses freres, & confia la régence, d'abord à la Reine Blanche de Castille, sa mere, ensuite à Mathieu, aussi Abbé de S. Denis, & à Simon, Comte de Nèle.

Il n'y eut enfin que le seul Empereur Frédéric II, qui, éclairé par l'expérience, & par l'imprudence de ses prédécesseurs, pria la Croix malgré lui, & uniquement pour apaiser la rigueur de Grégoire IX.

particulièrement à ceux (1) dont les réflexions sont plus consolantes, & qui nous ont montré la face avantageuse de ces mêmes expéditions, aussi imprudentes qu'infructueuses pour leur objet, mais auxquelles, cependant, l'Europe doit une grande partie des lumières qui l'éclairent aujourd'hui.

» Les Croisés, en marchant vers la Terre-Sainte, traversèrent des pays mieux cultivés & mieux civilisés que les leurs. Ce fut en Italie, qu'ils se rassemblèrent d'abord. Venise, Gênes, Pise & d'autres villes avoient commencé à cultiver le commerce, & se polioient en s'enrichissant. Les Croisés alloient ensuite par mer en Dalmatie, d'où ils continuoient leur route par terre jusqu'à Constantinople.

» Il est vrai que l'esprit militaire étoit depuis longtemps éteint dans tout l'Empire d'Orient, & qu'un despotisme de l'espece la plus dangereuse y avoit presque anéanti toute vertu publique. Mais Constantinople, qui n'avoit jamais été ravagée par les nations barbares, étoit la plus grande & la plus belle ville de l'Europe, & la seule où il restât encore quelque image de l'ancienne politesse, & dans les mœurs & dans les arts : des manufactures très-précieuses y subsistoient encore ; c'étoit enfin l'entrepôt pour les productions des Indes Orientales.

Quoique les Sarrasins & les Turcs eussent dépouillé l'Empire de ses plus riches provinces, & l'eussent ref-

(1) Tels sont entr'autres MM. Méhégan & sur-tout Robertson, qui nous ont donné un tableau impartial des Croisades, & qui, pour nous dédommager, ou nous consoler des maux qu'elles ont occasionnés à l'Europe, nous ont présenté ces expéditions sous une face nouvelle jusqu'alors, en indiquant les effets heureux qu'elles ont produits sur les mœurs, les usages, les loix, l'état de société civile, les arts, les connoissances & la félicité des peuples. Comme je crois ne pouvoir rien dire de mieux que ce qu'ont dit à cet égard MM. Robertson & Méhégan, je transcris mot-à-mot quelques-unes de leurs réflexions.

ferré dans des bornes fort étroites, cependant ces sources de richesses entretenoient à Constantinople & dans les villes Grecques, non-seulement l'amour du faste & de la magnificence, mais encore un reste de goût pour les arts & les sciences. L'ordre qui régnoit dans ces villes, la noble architecture qui les décoroit, les belles peintures qui ornoient leurs temples, la communication avec les savans de l'Orient, & les ouvrages excellens dont il étoit dépositaire, tout cela frappa les Croisés, & leur donna les premières idées du goût que les circonstances développerent dans la suite : & à cet égard enfin, l'Europe entière étoit fort au-dessous de l'Empire Grec (1).

» Les Croisés trouverent dans l'Asie même, les débris des sciences & des arts que l'exemple & l'encouragement des Califes avoient fait naître dans leur Empire.

» Quoique les Historiens des Croisades eussent porté toute leur attention sur d'autres objets, que sur l'état de la société & des mœurs parmi les nations de l'Orient ; quoique la plupart d'entr'eux n'eussent même ni assez de goût ni assez de lumières pour observer & pour bien peindre ce qu'ils voyoient, cependant ils nous ont transmis des traits si frappans de l'humanité & de la générosité de Saladin & de quelques autres chefs des Mahométans, qu'on ne peut s'empêcher de prendre de leurs mœurs l'idée la plus avantageuse.

» Il étoit impossible que les Croisés parcourussent tant de pays, qu'ils vissent des loix & des coutumes si diverses, sans s'instruire & acquérir des connoissances nouvelles. Leurs vues s'étendirent, leurs préju-

(1) Le Pere Montfaucon a tiré des écrits de saint Chrysostôme, un récit fort circonstancié de l'élégance & du luxe des Grecs de son siècle.

gés s'affoiblirent; de nouvelles idées germerent dans leurs têtes; ils virent enfin combien leurs mœurs étoient grossières en comparaison de celles des Orientaux policés; & ces impressions étoient trop fortes pour s'effacer de leur esprit, lorsqu'ils furent de retour dans leur pays natal.

» D'ailleurs, il y eut, pendant près de deux siècles, un commerce assez suivi entre l'Orient & l'Occident: de nouvelles armées marchaient continuellement d'Europe en Asie; tandis que les premiers aventuriers revenoient chez eux, & y rapportoient quelques-uns des usages avec lesquels ils s'étoient familiarisés par un long séjour dans ces terres étrangères, d'autres y alloient, & en revenoient également instruits ou policés. Aussi remarque-t-on que même peu de temps après le commencement des croisades, il y eut plus de magnificence à la Cour des Princes, plus de pompe dans les cérémonies publiques, plus d'élégance dans les plaisirs & dans les fêtes. Le goût même des aventures devint plus romanesque, & s'accrut sensiblement dans toute l'Europe.

» D'un autre côté, la longue absence de tant de Vassaux puissans, accoutumés à en imposer, & souvent même à donner la loi à leurs Souverains, offrit à ceux-ci, ainsi que je l'ai déjà dit, une occasion d'étendre leurs prérogatives, & d'acquérir une influence qu'ils n'avoient pas eue auparavant. Les querelles & les hostilités particulières, qui, jusqu'alors avoient banni l'ordre & la paix de tout Etat féodal, furent tout à coup suspendues & s'éteignirent entièrement. L'administration de la justice commença à prendre une forme plus solide & plus constante; & l'on fit, ensuite, quelques pas vers l'établissement d'un système plus régulier de justice, d'administration & de police dans les différens Royaumes de l'Europe. » On

» On dit communément que Warnerus trouva le code Justinien que l'Occident avoit perdu, & qu'il le rapporta de Constantinople, où il est certain qu'il avoit fait quelque séjour. Frappé de la sagesse qui regne dans ce recueil, il se livra, avec ardeur, à l'étude des loix; il en communiqua le goût à un petit nombre de ses amis, qui le répandirent; il conçut le dessein d'enseigner publiquement le droit, & secondé par l'Empereur Lothaire, il forma une école où il eut bientôt le plaisir de voir accourir des disciples en foule. Boulogne devint fameuse dans toute l'Europe. On venoit de tous côtés pour entendre le restaurateur des bonnes loix; Azon, qui fut son disciple & son successeur, étendit les idées de son maître: Accurse les perfectionna; & ce célèbre Jurisconsulte est encore compté parmi les oracles du droit civil. On vit, enfin, s'élever par-tout des chaires publiques, qui, répandant l'esprit de la jurisprudence, causerent les changemens heureux dont l'Europe sentit ensuite les effets.

» Les mœurs, qui tiennent toujours aux loix, s'adoucirent sensiblement pendant & après les croisades. L'oppression commença à paroître dans son horreur; & le devoir de protéger l'innocence, fut regardé comme le plus digne emploi de la bravoure. Delà cette foule de Chevaliers errans, qui, le casque en tête, la lance à la main, & suivis de leurs écuyers, se devoient par-tout à la défense du sexe le plus foible, ou du pauvre opprimé par le riche ou par le puissant.

» Il ne faut également pas chercher ailleurs l'origine des Universités: c'est dans cet âge qu'elles naquirent. On n'y enseignoit, à la vérité, d'abord que la théologie & les lettres qui comprenoient la philosophie & les humanités; mais dans la suite on y ajouta la médecine, ainsi que le droit: & S. Louis fixa enfin la gloire de l'Université de Paris.

Les effets que les Croisades produisirent sur le commerce, ne furent pas moins sensibles, que ceux dont je viens de parler. Venise, Gènes, Pise, & plusieurs autres villes d'Italie, en s'enrichissant par le fret des armées que l'on transportoit par mer, & en approvisionnant ces armées, ouvrirent & lièrent une correspondance réglée, ainsi qu'une circulation d'espèces inconnues jusqu'alors, avec les premiers Souverains, & les principales villes de l'Europe, sur-tout avec celle de Bruges & toute la côte de Flandre.

L'influence que les Croisades eurent sur l'état de la propriété des biens, & par conséquent sur celui du pouvoir, fut également immédiate & sensible.

Les nobles, qui prirent la croix, ayant besoin de sommes considérables pour faire les fraix d'une si longue expédition, & pour se mettre en état de paroître avec la dignité convenable, à la tête de leurs Vassaux, Châtelains & arriere-Vassaux, abandonnerent & vendirent, dans l'enthousiasme de leur zele, une partie de leurs héritages aux Eglises, aux Chapitres réguliers ou séculiers, ainsi qu'aux ordres militaires & hospitaliers (1); ce qui devint la source du degré de puissance & de richesse, auquel le Clergé est parvenu dans les temps postérieurs & jusqu'à nos jours.

Sans vouloir agiter la question, si ce changement de propriété est devenu un bien ou un mal, je ne puis disconvenir que le Clergé ait souvent abusé de son

(1) Godefroi de Bouillon vendit, pour une somme assez modique, son Duché de Bouillon à l'Evêque de Liege, & Stenay à celui de Verdun.

Baudouin, Comte de Hainaut, hypothéqua ou vendit une partie de ses terres au même Evêque de Liege en 1096.

Baudouin, Comte de Namur, vendit aussi à un Monastere en 1239, une partie de ses Etats.

Il se fit enfin plusieurs autres semblables aliénations par des Seigneurs ou des Nobles d'un rang inférieur. Vid. Dumont Corp. Diplom. Tom. I. p. 59. & Mirzi Oper. I. 313.

pouvoir & de ses richesses : mais d'un autre côté, il me semble aussi que les hostilités particulières, les brigandages & tous les maux attachés au Gouvernement féodal, ont été moins oppressifs sous les Moines, qu'ils l'avoient été, lorsque ce pouvoir & ces richesses étoient entre les mains des Nobles & des grands Vassaux, plus portés par état à la guerre, & à se faire justice eux-mêmes par toutes sortes de voies de fait.

Tels furent les effets heureux que les Croisades produisirent à l'Europe en général, mais aux Pays-Bas en particulier; parce que leurs différens Souverains figurèrent, avec plus de distinction & plus constamment qu'aucun autre, dans toutes ces expéditions.

Mais ce qui concourut & contribua encore plus particulièrement aux progrès du commerce de nos provinces, ce fut la ligue Anseatique, dont les fondemens furent posés pendant les Croisades, & à laquelle, ainsi que je l'ai déjà dit, la ville de Bruges & quelques autres de la côte de Flandre eurent tant de part. Il n'en faut pas d'autre preuve, que l'ordonnance de 1633, pour les monnoies & les changeurs des Pays-Bas, dans laquelle il est fait mention de près de mille especes différentes de monnoie, dont environ la moitié avoit eu cours aux Pays-Bas pendant les 12^{me.} 13^{me.} 14^{me.} & 15^{me.} siècles : ce qui cesse d'être surprenant, quand on considère qu'à cette époque, les provinces Belges, & sur-tout la Flandre avoit commercé avec toute l'Europe, même avec une partie de l'Asie, & que ce commerce se faisoit en especes, avant que les Juifs & les Lombards eussent perfectionné les traites & remises d'argent par un cours réglé de change sur les principales villes commerçantes de l'Europe.

Que ne m'est-il permis de m'étendre davantage sur les lumieres qui se répandirent en Europe, & sur

les progrès qu'elle fit relativement à plusieurs sciences (1) dont nous nous honorons aujourd'hui, & que nous n'avons connues qu'après les Croisades ! Ce sont des réflexions qui naissent en foule, & qui me feroient aisément oublier quelles sont les bornes qui me sont permises. Je me contenterai donc d'avoir jetté un coup d'œil sur cette époque de l'Histoire, qui a fait tant de mal & tant de bien à l'Europe.

(1) Alphonse X, Roi de Castille, surnommé le Sage, instruit par les Arabes, devint le plus fameux Astronome de son siècle, & nous en a laissé des monumens précieux dans les tables qui portent encore son nom.

F I N.









